

Envoyé en préfecture le 13/03/2020

Reçu en préfecture le 13/03/2020

Affiché le

ID : 059-200041960-20200309-CC_2020_023-DE

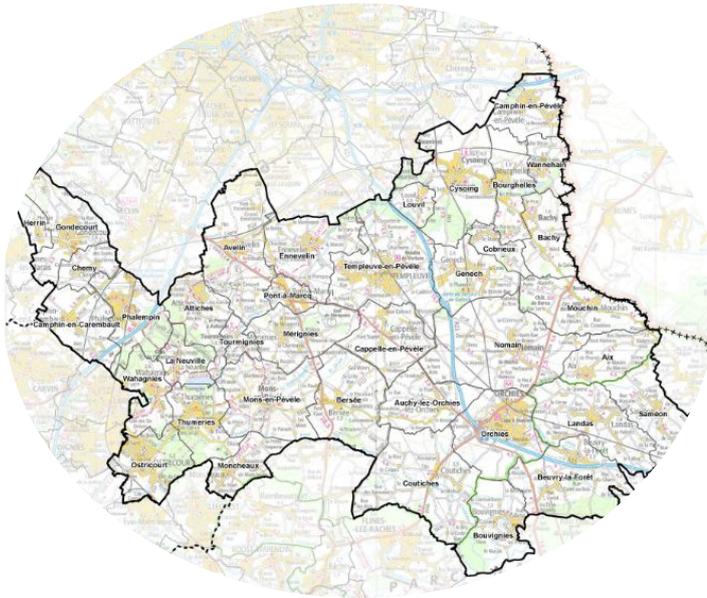
SLOW



PLAN CLIMAT AIR ENERG

Évaluation Environnementale Stratégique

État Initial de l'Environnement



Rapport final



Dossier
16110040
15/07/2019

réalisé par

Auddicé Environnement
ZAC du Chevalement
5 rue des Molettes
59286 Roost-Warendin
03 27 97 36 39

CITEPA
42 rue de
Paradis
75010 PARIS
**01 44 83 68
83**

Cohérence Energies
1 rue du Nord
59840 Pérenchies
03 20 00 38 72



Plan climat air énergie territorial

Évaluation Environnementale Stratégique

État Initial de l'Environnement

Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le 
ID : 059-200041960-20200309-CC_2020_023-DE

Rapport final

Communauté de Communes de la Pèvèle-Carembault

Version	Date	Description
Rapport final	octobre 19	État Initial de l'Environnement

	Nom - Fonction	Date
Rédaction	CHATTON Charlotte – Consultant climat & mobilité	Juin 2018
Rédaction	WALLART Coline – Ingénieure Transition Energétique	Décembre 2018



www.auddice.com

Agence nord
(siège social)
ZAC du Chevalement
5 rue des Molettes
59286 Roost-Warendin
03 27 97 36 39

Agence Est
Espace Sainte-Croix
6 place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-
Champagne
03 26 64 05 01

Agence Ouest
PA Le Long Buisson
380 rue Clément Ader
27930 Le Vieil-Evreux
02 32 32 53 28

Agence Val de Loire
Pépinière d'Entreprises du
Saumurois
Rue de la Chesnaie-Distré
49400 Saumur
02 41 51 98 39

Agence Sud
Rue de la Claustre
84390 Sault
04 90 64 04 65

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE 1. MILIEU PHYSIQUE	7
1.1 Géomorphologie	8
1.2 Ressources en eaux.....	14
1.3 Le climat et les émissions de Gaz à Effet de Serre	20
1.4 Contexte énergétique	22
CHAPITRE 2. PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL.....	24
2.1 Milieu naturel (milieux remarquables et protégés dont Natura 2000)	25
2.2 Paysages, patrimoine culturel, architectural et archéologique	45
CHAPITRE 3. RISQUES NATURELS	50
3.1 Les arrêtés et reconnaissance de catastrophes naturelles.....	51
3.2 Les inondations / ruissellements	53
3.3 Les mouvements de terrains.....	61
3.4 Le risque sismique	65
3.5 Le risque de feux de forêts	66
3.6 Le risque de foudroiement	67
3.7 Le risque tempête.....	68
3.8 Synthèse	68
CHAPITRE 4. RISQUES INDUSTRIELS, POLLUTIONS ET NUISANCES	69
4.1 Les risques industriels et technologiques	71
4.2 La pollution des sols.....	77
4.3 Nuisances sonores	79
4.4 Pollution lumineuse	84
4.5 Qualité de l’Air	85
4.6 Gestion des Déchets	90
4.7 Synthèse	92
CHAPITRE 5. MILIEU HUMAIN	93
5.1 Situation sociodémographique	94
5.2 Santé.....	97
5.3 Aménagement, urbanisme et économie.....	104
ANNEXES 109	
Annexe 1 – Sites BASIAS du territoire intercommunal	110

LISTE DES CARTES

Carte 1.	Localisation	6
Carte 2.	Zones à dominante humide du SDAGE	18
Carte 3.	Espaces naturels remarquables	27
Carte 4.	Réseau Natura 2000.....	31
Carte 5.	Occupation des sols	43
Carte 6.	Plans de prévention du risque inondation.....	54
Carte 7.	Zones inondables	55
Carte 8.	Remontées de nappe de type sédiment	60
Carte 9.	Mouvements de terrain	62
Carte 10.	Argiles	64
Carte 11.	Sites BASIAS	78
Carte 12.	Bruit des infrastructures de transport	83

INTRODUCTION

Carte 1 - Localisation - p6

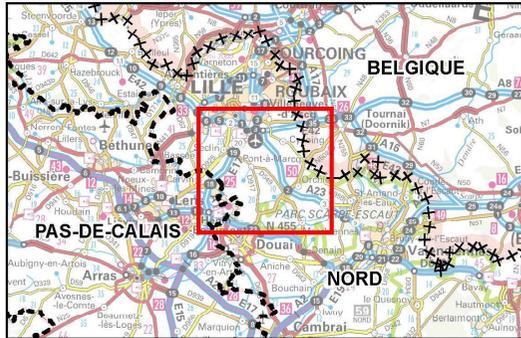
Le présent document constitue l'État Initial de l'Environnement du Plan Climat Air Énergie Territorial de la Communauté de Communes de Pévèle-Carembault. Il s'articule autour de 5 chapitres :

- Le milieu physique
- Le patrimoine naturel et la biodiversité
- Les risques naturels
- Les risques industriels, de pollution et de nuisances
- Le milieu humain.

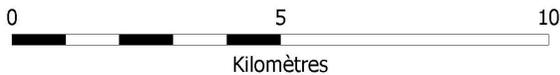
Pour chaque chapitre, les caractéristiques de la Communauté de Communes de Pévèle Carembault sont abordées. Les perspectives d'évolutions et les enjeux sont analysés à la fin de chaque thématique sous la forme d'un tableau Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces pour le PCAET.

PCAET - Diagnostic adaptation au changement climatique

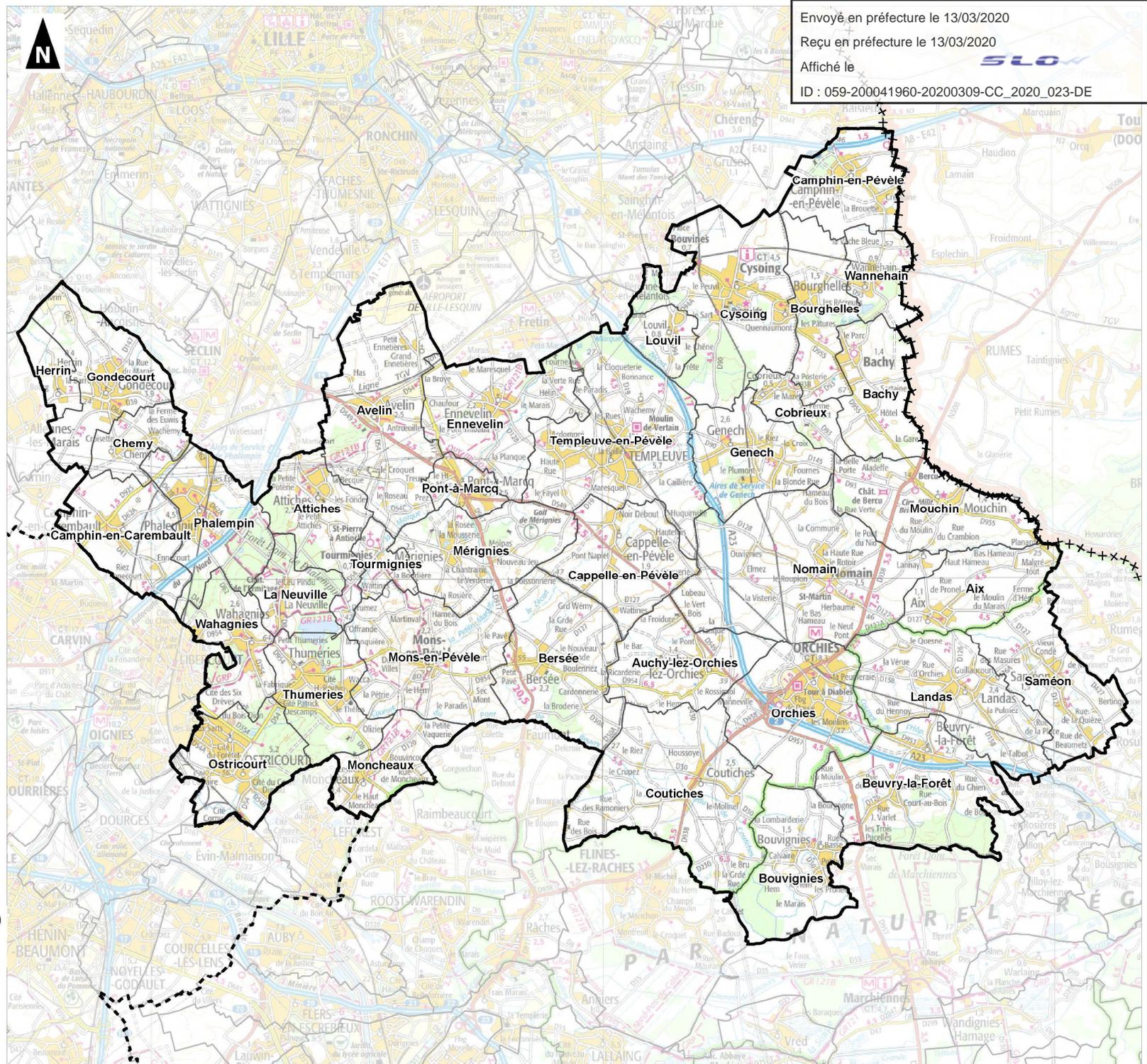
Localisation



- Communauté de Communes Pèvèle Carembault
- Limite communale
- Limite départementale
- Frontière



1:100 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



Envoyé en préfecture le 13/03/2020
Reçu en préfecture le 13/03/2020
Affiché le
ID : 059-200041960-20200309-CC_2020_023-DE

CHAPITRE 1. MILIEU PHYSIQUE

1.1 Géomorphologie

1.1.1 Topographie

Le territoire de la Pévèle Carembault possède un relief relativement vallonné qui est dominé par la colline de Mons-en-Pévèle qui atteint 107 mètres. C'est le point culminant du territoire.

Les profils altimétriques le démontrent : le premier a été réalisé suivant l'axe sud-est / nord-est en partant de Orchies vers Avelin. Sur environ 15 km de distance, la pente moyenne est de 1% et l'amplitude est d'environ 20 m. Le deuxième profil altimétrique présente la topographie du territoire d'Ostricourt à Genech, au sud-ouest du territoire, pour aller vers Bachy au nord-ouest. Il passe par les communes de Cappelle-en-Pévèle et Genech. Le point culminant du territoire est situé à Mons-en-Pévèle et atteint les 107 m d'altitude.

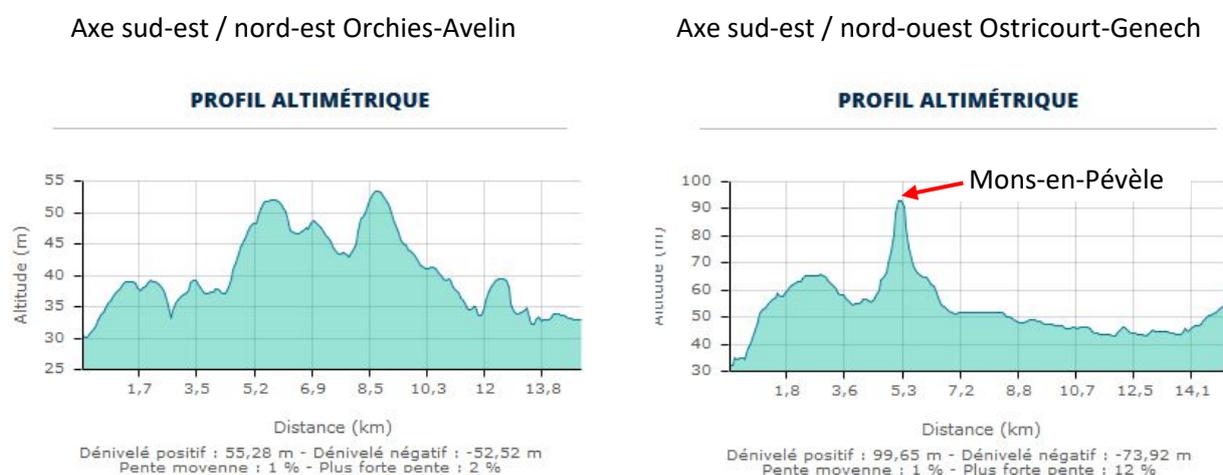


Figure 1. Deux profils altimétriques du territoire

1.1.2 Géologie et pédologie

L'analyse géologique est réalisée sur la base des informations fournies par les cartes géologiques du BRGM au 1/50000 de Carvin n°20 et de St-Amand n°21.

1.1.2.1 Contexte géologique

Le sous-sol est à dominante argileuse, ce qui provoque une humidité constante et un réseau superficiel diffus. Ainsi, sur le territoire, il existe une tuilerie à Phalempin et une briqueterie à Templeuve. Les couches d'argiles reposent majoritairement sur de la craie ou des horizons sableux.

1.1.2.2 Étages géologiques

Les différents horizons géologiques présents à l'affleurement sont décrits ci-dessous :

■ L – Limons

Les limons recouvrent pratiquement l'ensemble des formations tertiaires et secondaires, masquant le plus souvent ces dernières à l'observation directe. Leur épaisseur est variable et leur composition est fonction de

la nature du sous-sol. Sur les régions crayeuses se trouve un limon jaune clair dont la partie supérieure, décalcifiée, est exploitée comme terre à briques. Les zones alluviales sont recouvertes d'un limon sableux généralement peu épais et passant progressivement aux alluvions sans qu'une limite précise puisse être établie. En Pévèle, le limon est argileux ; peu épais lorsqu'il repose sur l'Argile d'Orchies ou sur l'Argile de Louvil ; il devient sableux au contact des sables d'Ostricourt ou des Sables de Mons-en-Pévèle.

■ **R/e3 – Sables recouvrant l'Argile d'Orchies**

Cette formation sableuse a été distinguée des limons classiques qui la surmontent sous une faible épaisseur. Elle constitue un ensemble lithologiquement bien défini disposé régulièrement sur l'Argile d'Orchies et peut-être sur les Sables de Mons-en-Pévèle au pied de la colline de Mons. Ce sont des sables fins, verts, glauconieux avec, à la base, un niveau de galets éclatés, à arêtes émoussées, constitués de silex jaspés et des blocs de composition diverse.

■ **Fz – Alluvions modernes**

Les alluvions sont des dépôts (cailloux, sables, boues) provenant d'un transport par les eaux courantes. Elles sont donc retrouvées à l'affleurement au Nord-Ouest du territoire dans les communes de Herrin et de Gondécourt, au niveau de la vallée de la Marque vers Cysoing, Louvil, Templeuve-en-Pévèle et au Sud-Est du territoire vers Beuvry-la-Forêt, Bouvignies et Coutiches.

Elles sont constituées d'argiles grises ou jaunâtres, de sables et de sables argileux dans lesquels s'intercalent des passées de tourbe et des lits de graviers. Les gravillons de craie sont fréquents surtout dans les alluvions de la Deûle. Le même phénomène s'observe également au Nord-Est. L'épaisseur des alluvions est variable, elle n'est que de 2 à 5 m dans la région de Herrin et de 10 à 12 m en moyenne.

■ **e4. Sables de Mons-en-Pévèle (30 m et plus).**

Les sables de Mons-en-Pévèle ne sont pas présents à l'affleurement. Ce sont des sables fins, gris verdâtre ou gris jaunâtre, glauconieux et micacés constituant les collines de Mons-en-Pévèle et de Moncheaux. Ils sont très riches en Nummulites planulatus elegans; autrefois utilisés pour le dallage et même la construction (« grès de Pève » ou « pierre à liards »).

■ **e3. Argiles d'Orchies 10-15 m (Yprésien)**

Argile plastique noire avec petits lits sableux vers la base, parfois bleue avec des cristaux de gypse irrégulièrement répartis et de formes diverses, jaunâtre au sommet avec liserés sableux.

■ **e2b – Sables d'Ostricourt (Landénien)**

Sables blancs devenant progressivement glauconieux vers le bas. Ces sables, considérés comme des dépôts fluviocôtiens, peuvent contenir des grès blancs mamelonnés disposés en bancs discontinus. Ils sont surtout connus sur le bord sud du bassin d'Orchies où ils renferment de petits filets ligniteux, ainsi qu'au nord ouest du territoire sur la commune de Camphin-en-Carembault.

■ e2a – Argile de Louvil 9 à 12 m

Argile plastique gris noir ou verdâtre renfermant quelques nodules phosphatés et des lignites. Des gros silex noirs perforés à surface verdie se trouvent parfois à la base. Dans cette argile s'intercalent parfois des niveaux de sables fins glauconieux plus ou moins consolidés par un ciment d'opale.

Cet argile de Louvil est présente d'Avelin à Louvil.

■ C4 - craie blanche (Sénonien) Assise à *Belemnitella quadrata* - Campanien.

Cette assise est constituée de craie blanche fine avec passées de craie grise ou de craie blanche à silex, de craie phosphatée et de craie grise assez dure avec nodules de phosphate de chaux.

La craie blanche est présente à l'affleurement sur les communes d'Avelin et de Chemy

■ C3c – Craie grise à silex (Turonien supérieur) Assise à *Micraster leskei*

Cette craie affleure au Nord du territoire

Craie glauconieuse à petits grains de quartz, nodules de craie phosphatée, passées de craie grisâtre très dure.

■ C3b – Marnes bleues (Turonien moyen) Assise à *Terebratulina rigida (gracilis)*

Craie de 20 à 30 m d'épaisseur, constituée d'une alternance de marnes verdâtres ou bleuâtres à tigelles pyriteuses, parfois avec des gros amas de glauconie et de craie marneuse gris verdâtre, elle affleure vers Bourghelles.

Les logs présentés ci-après les successions de formations au droit des communes de Mons-en-Pévèle et Gondecourt.

1.1.2.3 Série stratigraphique

Un log est une représentation schématique verticale d'une série stratigraphique. Il peut être levé lors de la réalisation d'un forage de reconnaissance ou par l'étude des affleurements.

Les logs BSS000CBMX réalisé sur la commune de Mons-en-Pévèle montre, est représentatif du profil du territoire de la CC Pévèle Carembault. Plusieurs couches d'argiles sont présentes sur plusieurs mètres de profondeur. Dans le cas présent, le limon des plateaux est présent sur 6 mètres, suivi de l'argile des Flandres sur une trentaine de mètres et de l'Argile de Louvil sur une trentaine de mètre également.

Vient ensuite les craies blanches et marneuses sur une épaisseur d'une centaine de mètre.

Sur la commune de Gondecourt, la couche argileuse n'est présente que sur quelques mètres d'épaisseur. En conséquence, la craie est quasiment affleurante.

Profondeur	Formation	Lithologie	Lithologie	Stratigraphie	Altitude
6.00	Limon des plateaux		Argile plastique jaune.	Quaternaire	47.30
	Argile des Flandres		Argile plastique grise.	Cuisien	
34.00	Argile de Louvil		Argile sableuse.	Thanétien	19.30
66.00	Craie à silex		Craie blanche à silex.	Turonien supérieur à Campanien	-12.70
114.00	Craie marneuse à Terebratula rigida		Marne grise friable à plastique avec intercalations de craie grise à verdâtre et glauconieuse.	Turonien moyen	-60.70
144.00	Craie marneuse sans silex à Inoceramus labiatus (Craie blanche)		Marne argileuse gris-bleu.	Turonien inférieur	-90.70
171.00			Alternances de grès gris à grain fin ou grossier et d'argilite noire.	Silurien	-117.70
196.39					-145.89

Figure 2. Log – BSS000CBMX – Mons-en-Pévèle

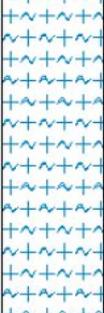
Profondeur	Formation	Lithologie	Lithologie	Stratigraphie	Altitude
3.00	Limon des plateaux		Argile ocre à galets.	Quaternaire	25.02
	Craie à silex		Craie blanche à silex.	Turonien supérieur à Campanien	
58.00	Craie marneuse à Terebratula rigida		Argile crayeuse gris-blanchâtre et passées de craie argileuse.	Turonien moyen	-29.98
94.00	Craie marneuse sans silex à Inoceramus labiatus (Craie blanche)		Argile grise plastique.	Turonien inférieur	-65.98
114.00	Craie glauconieuse		Argile crayeuse grise plastique.	Cénomaniens	-85.98
125.50	Calcaires carbonifères		Calcaire dolomitique gris à beige.	Viséen	-97.48
157.00					-120.90

Figure 3. Log BSS000CAXD - Gondécourt

1.1.3 Synthèse

ETAT INITIAL	
ATOUTS	FAIBLESSES
Ressource géologique à valoriser : l'argile Substrat géologique créant contexte paysager propice à l'installation de prairies	Difficulté de l'infiltration des eaux pluviales
PERSPECTIVES D'EVOLUTION AU FIL DE L'EAU	
OPPORTUNITES	MENACES
Ressource géologique à valoriser : l'argile Valorisation des terres agricoles propice aux prairies	Risque de retrait et gonflement des argiles suite aux variations d'humidité pouvant entraîner des endommagements sur les bâtiments et infrastructure Risque d'augmentation du ruissellement et du risque d'inondation
ENJEUX POUR LE PCAET	
Maitriser l'urbanisation et anticiper le risque de retrait et gonflement des argiles sur les nouvelles constructions Lutter contre l'imperméabilisation des sols et favoriser l'infiltration des eaux à la parcelle pour éviter les ruissellements en privilégiant les prairies	

1.2 Ressources en eaux

1.2.1 Eaux souterraines et eaux destinés à la consommation humaine

Un aquifère est une formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau, constituée de roches perméables et capables de la restituer naturellement et/ou par exploitation.

Différents types de nappes existent :

- Une **nappe captive** est une nappe d'eau souterraine qui circule entre deux couches de terrain imperméables. Elle est recouverte, totalement ou partiellement, par une couche de terrain imperméable. Ces nappes sont sous pression.
- Une **nappe libre** est une nappe d'eau non recouverte, alimentée sur toute sa surface. Elle circule sous un sol perméable.
- Une **nappe alluviale** est un volume d'eau souterraine contenue dans des terrains alluviaux, en général libre et souvent en relation avec un cours d'eau.

1.2.1.1 Descriptions des nappes présentes

Les formations crayeuses sont présentes dans la majeure partie de l'ex région Nord-Pas-de-Calais. La nappe de la craie peut être relativement proche de la surface et peut même affleurer localement la surface du sol, voire inonder certains points bas en période de hautes eaux. Elle est donc très vulnérable aux pollutions de surface lorsque la couverture est peu épaisse.

Elle constitue la principale ressource en eau potable. Il s'agit d'une nappe libre sur la majorité du territoire qui devient captive sous les formations tertiaires importantes.

Par ailleurs, les Sables d'Ostricourt recèlent une nappe isolée de celle de la craie par l'Argile de Louvil et pouvant être maintenue captive par l'Argile d'Orchies sus-jacente. L'exploitation de cette nappe est rendue difficile par suite de la finesse des grains de sable

De plus, les terrains superficiels (limons, lorsqu'ils reposent sur les argiles, sables yprésiens) contiennent une nappe susceptible d'alimenter les puits domestiques, mais très souvent polluée. La formation recouvrant l'Yprésien recèle une petite nappe, soutenue par l'Argile d'Orchies, dont les émergences donnent naissance aux cours d'eau de la Pévèle.

Les deux masses d'eau présentes sur le territoire considérées dans le SDAGE Artois-Picardie sont :

- FRAG015 : Calcaires Carbonifère de Roubaix Tourcoing
- FRAG018 : Sables du Landénien d'Orchies

Sources : Notice géologique – Carvin n°20

1.2.1.2 État quantitatif des masses d'eau souterraine

D'après le SDAGE approuvé en novembre 2016, l'état quantitatif de la nappe de Calcaire carbonifère n'est pas considéré comme bon. Les prélèvements dépassent la capacité de renouvellement de la ressource disponible, compte tenu de la nécessaire alimentation en eau des écosystèmes aquatiques de surface et des zones humides directement dépendantes. Son bon état quantitatif est prévu pour 2027.

En revanche, l'état quantitatif de la nappe des Sables du Landénien d'Orchies est considéré comme bon.

1.2.1.3 Etat qualitatif des masses d'eau souterraine

La vulnérabilité dépend du type de nappe, libre ou captive. Les nappes libres sont les plus vulnérables : les polluants d'origine superficielle peuvent diffuser librement dans le sol et la zone non saturée jusqu'au niveau piézométrique. Les nappes captives en revanche sont mieux protégées par les couches imperméables qui les surmontent. Leur pollution apparaît lorsque le niveau protecteur imperméable est percé par un ouvrage.

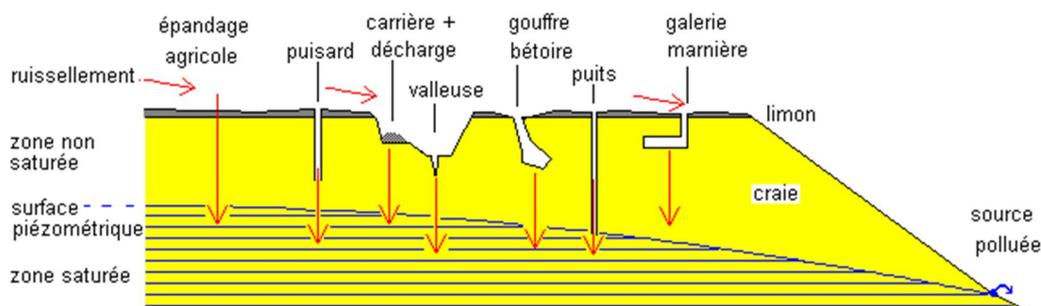


Figure 4. Causes possibles de pollution de la nappe de la craie

FRAG018 : bon état chimique avec objectif de bon état chimique atteint en 2015

FRAG015 : bon état chimique avec objectif de bon état chimique atteint en 2015

1.2.2 L'eau superficielle

1.2.2.1 Présentation du réseau hydrographique

Le territoire de la Pévèle-Carembault possède un réseau hydrographique diffus, le cours d'eau de plus important est La Marque.

La rivière de la **Marque**, prend sa source à Mons-en-Pévèle et s'écoule du sud-ouest vers le nord-est du territoire. Elle traverse de nombreuses communes du territoire : Mons-en Pévèle, Mérignies, Pont-à-Marcq, Avelin, Ennevelin, Thumeries et Cysoing. C'est un affluent de rive droite de la Deûle.

Le **Courant de l'Hôpital**, dont la source se situe sur la commune de Auchy-lez-Orchies s'écoule sur une longueur de 29,4 km. Il s'écoule vers le sud-est du territoire et traverse les communes d'Orchies, de Landas, et Beuvry-la-Forêt. C'est un cours d'eau particulièrement sujet aux crues, une zone d'expansion a été créée

au niveau de Landas, dans le Parc Naturel Régional (PNR) de Scarpe-Escaut. Le Courant de l'Hopital est l'un des deux principaux affluents de la Scarpe canalisée.

Le **Courant de Coutiches Amont** traverse plusieurs communes, il passe par Bouvignies, Coutiches, et Bersée.

1.2.2.2 Qualité des eaux

Les dénivelés peu prononcés et les faibles débits des cours d'eau contribuent à accroître la sensibilité aux pollutions des eaux de surface. Leur utilisation pour l'alimentation en eau potable est de ce fait limitée.

Le SDAGE Artois-Picardie indique les données suivantes.

- **État ou potentiel écologique**

Typologie	Nom	État ou potentiel écologique	Objectifs d'état écologique
Masse d'eau FRAR34	La Marque	Mauvais état écologique	Objectif écologique moins strict 2027

Les objectifs d'état écologique pour la Marque sont un objectif moins strict que le bon état. En effet, l'impossibilité d'atteindre le « bon état » des eaux est due à la faisabilité technique, aux conditions naturelles, à un cout disproportionné. La Marque s'écoule en grosse majorité en terrain privé ce qui rend l'intervention difficile.

- **État chimique**

Typologie	Nom	État ou potentiel chimique (avec ou sans substances ubiquistes)	Objectifs d'état écologique
Masse d'eau FRAR34	La Marque	Non atteinte du bon état chimique	Objectif de bon état chimique pour 2027

1.2.2.3 Assainissement

L'assainissement est dit "collectif" lorsque les habitations sont raccordées aux égouts par un réseau communal d'assainissement. En revanche, lorsque les habitations ne sont pas raccordées à un réseau communal, elles doivent être équipées d'installations autonomes dites "d'assainissement non collectif" pour traiter individuellement leurs eaux usées domestiques.

Sur le territoire, deux structures sont en charge de l'assainissement. Elles assurent la gestion du service public de collecte et traitement des eaux usées et pluviales. Le syndicat intercommunal d'assainissement de Camphin-Phalempin regroupe donc les deux communes. Le reste du territoire est pris en charge par Noréade.

D'après le portail gouvernemental de l'assainissement, le territoire possède plusieurs stations de traitement des eaux usées : STEU de la commune de Thumeries, STEU de la commune d'Ostricourt, STEU de la commune de Pont-à-Marcq, STEU de la commune de Templeuve, STEU de la commune de Cobrieux, STEU de la commune d'Orchies, STEU de la commune de Beuvry-la-Forêt, STEU de la commune de Phalempin Camphin-en-Carambault et le STEU de la commune d'Attiches.

1.2.2.4 Zones humides

■ Définition

Une **zone humide** est un espace où l'eau est le principal facteur qui **contrôle le milieu naturel et la vie animale et végétale associée**. Elle apparaît là où la nappe phréatique arrive près de la surface ou affleure, ou encore, là où des eaux peu profondes recouvrent les terres.

L'article 2 de la Loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 (Code de l'Environnement) définit les zones humides comme « *les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année* ».

Les **zones humides** sont souvent une partie constituante des écosystèmes d'eaux de surface et également généralement liées aux **eaux souterraines** : elles forment en général des **milieux de transition** entre la terre et les eaux de surface, douces ou côtières, et/ou les eaux souterraines. Les zones humides constituent un **patrimoine naturel remarquable**, en particulier par les espèces qu'elles abritent à un moment ou un autre de leur cycle de vie. Mais elles remplissent également des fonctions d'infrastructure naturelle, avec un rôle **tampon dans le régime des eaux** (retard et amoindrissement des pics de crue, échanges avec les nappes et les rivières...) et des **capacités d'autoépuration**.

Attention : Une zone humide n'est pas nécessairement une zone inondable ou une zone où l'eau est visible.

Les protocoles de désignation d'une zone humide et d'une zone inondable ne sont pas les mêmes.

Les zones humides peuvent être identifiées selon **deux critères : pédologique ou floristique**. Seule l'absence des deux critères permet d'affirmer qu'une zone n'est pas humide.



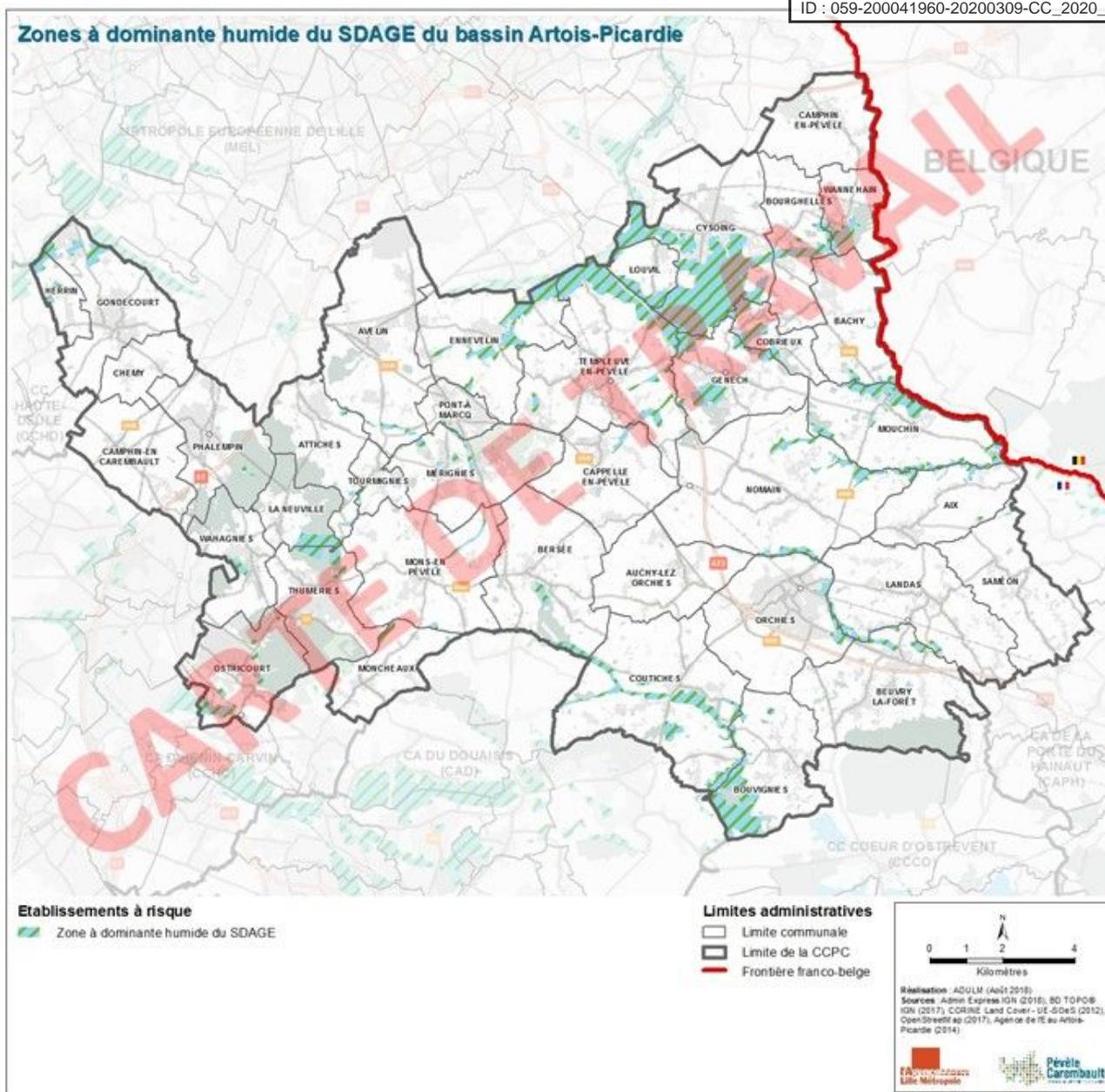
Figure 5. Critère pédologique



Figure 6. Critère floristique

■ Sur le territoire intercommunal

Le territoire de la Pévèle Carembault présente plusieurs zones humides qui se situent en bordure de cours d'eau, au niveau de la Marque dans le nord-ouest du territoire et au sud-est du territoire au niveau du Courant de l'Hôpital et Courant de Coutiches amont.



Carte 2. Zones à dominante humide du SDAGE

1.2.3 Synthèse

ETAT INITIAL	
ATOUTS	FAIBLESSES
<p>Les nappes ont un bon état chimique</p> <p>La nappe des Sables landéniens d'Orchies a un bon état quantitatif</p>	<p>La nappe calcaire carbonifère a un mauvais état quantitatif</p> <p>La Marque a un objectif de bon état chimique pour 2027</p> <p>Le bon état écologique de la Marque est reporté en 2027, avec un objectif moins strict</p>
PERSPECTIVES D'EVOLUTION AU FIL DE L'EAU	
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Attractivité écologique</p> <p>Mise en œuvre du SDAGE 2016-2021</p> <p>Valorisation des cours d'eau en tant que continuités écologiques</p>	<p>Aggravation de la pollution chimique de l'eau souterraine</p> <p>Aggravation de l'état écologique et chimique du cours d'eau</p> <p>Baisse de la biodiversité aquatique si augmentation de la pollution (lié à la baisse du niveau d'eau)</p>

1.3 Le climat et les émissions de Gaz à Effet de Serre

Le département du Nord est soumis à un climat océanique, doux et humide, avec prédominance des vents d'Ouest à Sud-Ouest qui apportent des perturbations naissant sur l'Atlantique.

1.3.1 Climat

1.3.1.1 Précipitations

La Pévèle-Carembault connaît une pluviométrie moyenne en quantité : 742,5 mm en moyenne par an. C'est la fréquence de ces pluies qui est importante puisque le nombre moyen de jours avec précipitations supérieures à 1 mm atteint 127 jours, soit plus d'1 jour sur 3. Ces pluies sont réparties sur toute l'année et la pluviométrie diffère peu entre le mois le plus sec et le mois le plus arrosé : 47 mm en février contre 70 mm en novembre.

1.3.1.2 Températures

La température moyenne annuelle est égale à 10°C. Janvier est le mois le plus froid, juillet est le mois le plus chaud. Le climat de cette région du Nord de la France se caractérise par un nombre moyen de jours de gelée assez élevé : près de 43 jours de températures inférieures ou égales à 0 °C sous abri.

1.3.1.3 Ensoleillement

La durée d'insolation est peu élevée, en moyenne 1617 heures par an soit 4,3 heures par jour. C'est en décembre que le soleil est le moins généreux (49 heures). En juillet, la durée d'insolation atteint tout de même 211 heures en moyenne. Les plus belles journées d'été sont souvent associées au décalage de l'anticyclone des Açores sur l'Europe de l'Ouest.

1.3.2 Emissions de gaz à effet de serre

La liste des GES à prendre en compte dans le cadre du diagnostic GES est celle présentée dans l'arrêté du 25 janvier 2016. Elle est identique à celle retenue dans la cadre du Protocole de Kyoto.

- Le gaz carbonique : CO₂
- Le méthane : CH₄
- Le protoxyde d'azote : N₂O
- Les hydrofluorocarbones : HFC
- Les hydrocarbures perfluorés : PFC
- L'hexafluorure de soufre : SF₆
- Le trifluorure d'azote : NF₃.

	Diagnostic
	Emissions GES
	<i>T eq CO₂</i>
Résidentiel	130 029
Tertiaire	33 579
Transport routier	229 022
Autres transports	3 808
Agriculture	54 766
Déchets	2 947
Industrie hors branche énergie	184 902
Industrie branche énergie	
TOTAL (hors branche énergie)	639 051

Tableau 1. Diagnostic des émissions de GES sur le territoire de la CCPC – approche réglementaire – année 2012

Répartition des émissions GES - CCPC (%)

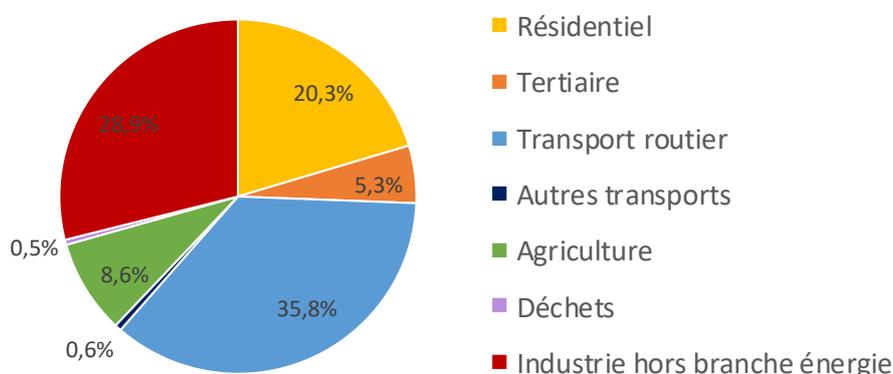


Figure 7. Répartition des émissions de GES sur le territoire de la CCPC - approche réglementaire - année 2012

1.3.3 Synthèse

ETAT INITIAL	
ATOUS	FAIBLESSES
	Les secteurs du transport, de l'industrie et du résidentiel sont les plus gros émetteurs de GES du territoire
PERSPECTIVES D'EVOLUTION AU FIL DE L'EAU	
OPPORTUNITES	MENACES
Evolution des cultures	Vulnérabilité des personnes sensibles aux fortes chaleurs (personnes âgées, asthmatiques, enfants...)

1.4 Contexte énergétique

Source : Diagnostic du PCAET

1.4.1 Consommation du territoire

Les consommations énergétiques du territoire s'élèvent à 1,7 TWh/an, ce qui représente 0,8 % de la consommation du Nord-Pas-de-Calais. Outre le secteur des transports, les consommations de l'habitat, du tertiaire et de l'industrie s'équilibrent parfaitement. Cette situation contraste avec celle de la Région où le secteur de l'industrie est le secteur le plus consommateur d'énergie. De même, le gaz naturel reste la source d'énergie la plus utilisée (à 54 %), loin devant l'électricité (21 %), les combustibles fossiles (21 %) et les énergies renouvelables (4%).

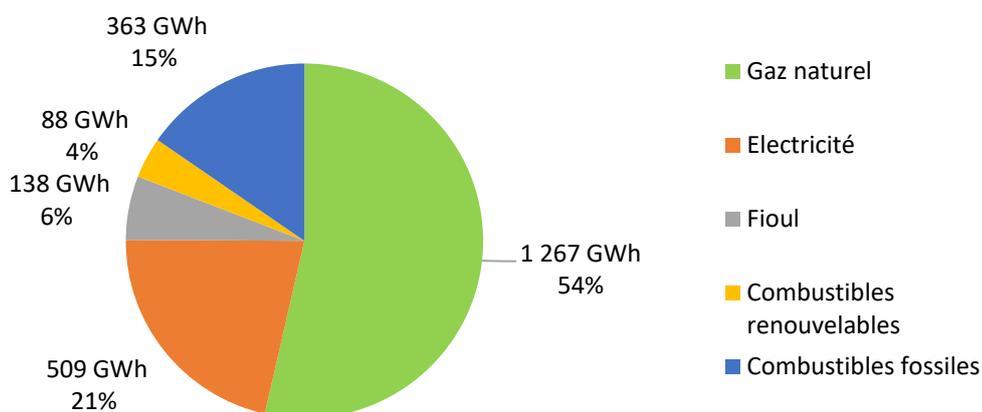


Figure 8. Consommation d'énergie par types

1.4.2 Production d'énergie du territoire

Le territoire ne possède actuellement que deux types d'énergies renouvelables produisant de l'électricité ou du gaz : la méthanisation et le photovoltaïque.

	Production annuelle (en MWh)
Photovoltaïque (2016)	1 962
Méthanisation (2015)	5 038
TOTAL	7 000

Tableau 2. Bilan des productions d'énergie renouvelable sur la CCPC

La production de biogaz ne représente que 0,4 % de la consommation de gaz du territoire.

La production d'électricité du territoire représente 0,4 % de l'électricité consommée sur le territoire.

1.4.3 Synthèse

ETAT INITIAL	
ATOUTS	FAIBLESSES
Production d'énergie renouvelable sur le territoire : production d'électricité via l'énergie solaire et production de biogaz grâce à la méthanisation	Dépendance à l'égard de l'automobile Forte dépendance aux produits pétroliers et fossiles
PERSPECTIVES D'EVOLUTION AU FIL DE L'EAU	
OPPORTUNITES	MENACES
Favoriser des modes de transport moins polluants et moins consommateurs d'énergie Amélioration de la performance énergétique des bâtiments existants	Les ressources pétrolières sont des ressources finies

CHAPITRE 2. PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

2.1 Milieu naturel (milieux remarquables et protégés dont Natura 2000)

Sous le terme de « **zones naturelles d'intérêt reconnu** » sont regroupés :

- les **espaces naturels protégés** par : les Réserves Naturelles Nationales (RNN), les Réserves Naturelles Régionales (RNR), les Réserves Biologiques de l'ONF (RNB), les sites Natura 2000 (Sites d'Importance Communautaire et Zones de Protection Spéciale), les Arrêtés de Protection de Biotope (APB), les Espaces Naturels Sensibles (ENS)...
- les **espaces inventoriés au titre du patrimoine naturel** : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO)...

Ces zones sont recensées à partir des données fournies par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts-de-France (DREAL).

2.1.1 Schéma Régional de Cohérence Écologique

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique – trame verte et bleue du Nord-Pas-de-Calais a été arrêté par le préfet de région le 16 juillet 2014 après son approbation par le Conseil régional le 4 juillet 2014.

Le Tribunal administratif de Lille a, dans un jugement du 26 janvier 2017 n°1409305 et 1500282 (jurisprudence du cabinet), conclu à l'annulation de la délibération du Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais approuvant le Schéma Régional de Cohérence Écologique et de l'arrêté portant adoption de ce document.

Cependant, le SRCE, même annulé, demeure une source de connaissance des continuités écologiques.

Au titre de la loi, les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante. Et les corridors écologiques assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Les **réservoirs de biodiversité** sont les espaces qui concentrent l'essentiel de la biodiversité régionale. Les Réservoirs de biodiversité du SRCE-TVb du Nord-Pas-de-Calais comprennent :

- Les réserves naturelles nationales et régionales,
- Les réserves biologiques domaniales dirigées ou intégrales,
- Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB),
- Les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux classés au titre de l'article L.214-17 du code de l'environnement,
- Les réservoirs biologiques identifiés dans le SDAGE Artois-Picardie,
- Les sites Natura 2000 terrestres,
- Les ZNIEFF de type 1 mises à jour en 2011,
- Les « cœurs de nature » et « cœurs de nature à confirmer » issus de la trame verte et bleue régionale de 2006, non identifiés en ZNIEFF de type 1, mais pour lesquels la présence d'espèces déterminantes de ZNIEFF a été confirmée.

Les **espaces naturels relais** sont des espaces non retenus comme cœur de nature, mais qui sont importants pour assurer des fonctions de corridor. Ce sont par exemple des ensembles de haies, des prairies isolées, des bois de faible surface, etc.

Les **corridors écologiques** sont des milieux plus communs permettant aux espèces de se déplacer entre les réservoirs de biodiversité. Par exemple, les fossés, nombreux sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane peuvent constituer des corridors biologiques précieux dans un secteur où le mitage des espaces naturels est important.

Les **espaces à renaturer** sont des espaces sans réservoir de biodiversité, sans espace naturel relais (ou très peu) et peu propices, en l'état, à assurer des fonctions de corridors. Certains enjeux sont identifiés dans ces secteurs (protection de la qualité des eaux, par exemple), ce qui justifie de chercher à améliorer la situation écologique actuelle.

Dans le territoire, 4 sous-trames sont représentées :

- Zones humides,
- Prairies et/ou bocage,
- Forêts,
- Autres milieux.

Une sous-trame est l'ensemble des espaces constitués par un même type de milieu (forêt, zone humide ou pelouse calcicole...) et le réseau que constituent ces espaces plus ou moins connectés. Ils sont composés de réservoirs de biodiversité, de corridors et d'autres espaces qui contribuent à former la sous-trame pour le type de milieu correspondant.

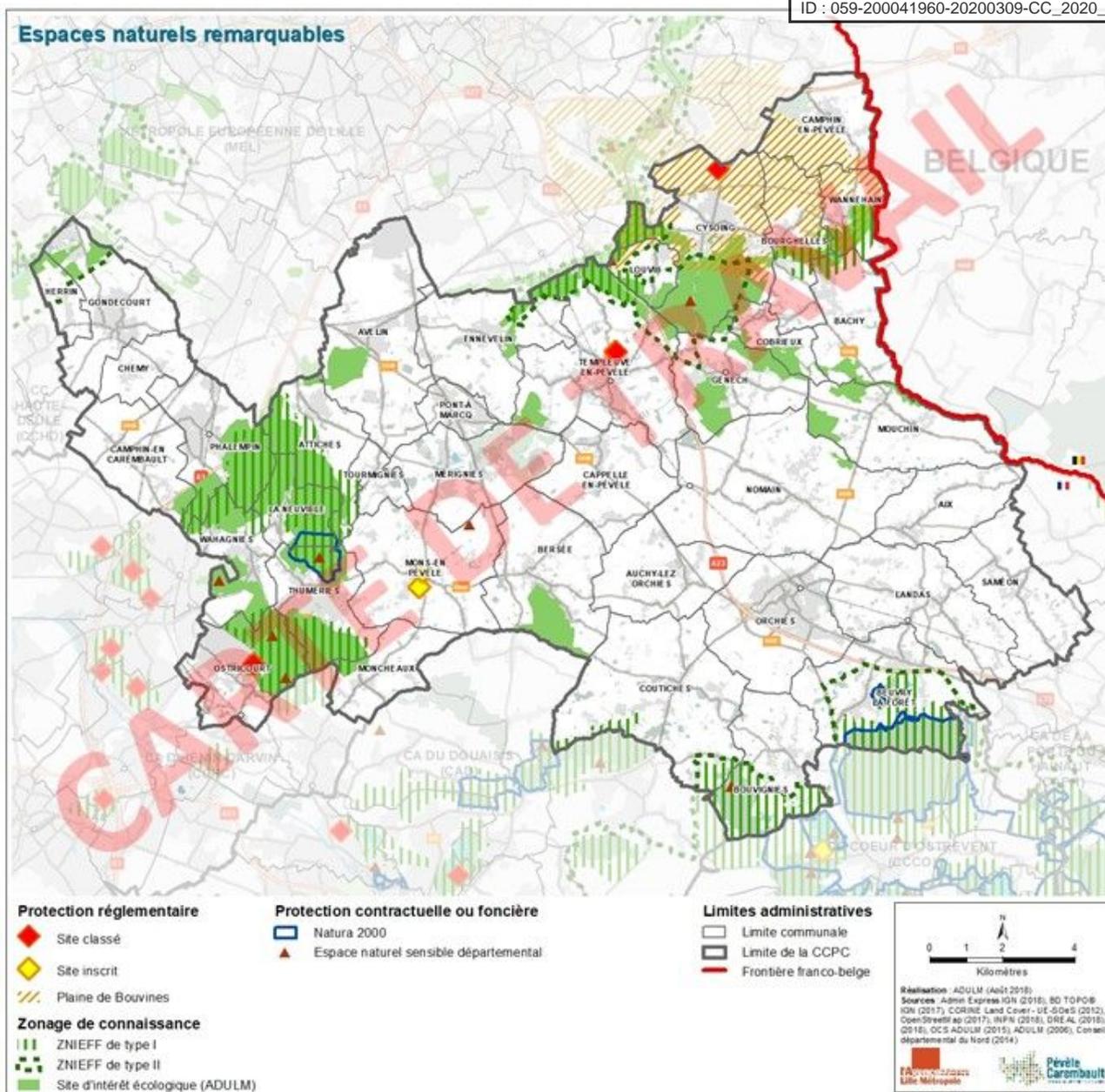
Dans le Nord-Pas-de-Calais, aucune des continuités écologiques identifiées par le SRCE-TVb n'a atteint un bon état écologique. L'enjeu majeur du SRCE-TVb est donc clairement de les remettre en bon état.

■ Caractéristique du territoire

Le territoire appartient à l'écopaysage de la Pévèle, il est caractérisé par :

- un relief légèrement ondulé marqué par plusieurs monts ou buttes, traversés par la Marque au Nord et de nombreux ruisseaux ;
- un paysage ouvert de polyculture-élevage ponctué de fermes ceinturées de végétations et de quelques boisements ;
- un réseau routier dense ;
- une urbanisation linéaire et dispersée : villages rues traditionnels poursuivant leur extension le long des routes ;
- une diversité paysagère : imbrication des éléments agricoles, urbains et forestiers ;
- un paysage de campagne urbaine habitée.

Le territoire de la CC Pévèle Carembault est concerné par des réservoirs de biodiversité, en lien avec les zonages ZNIEFF et Natura 2000.



Carte 3. Espaces naturels remarquables

Envoyé en préfecture le 13/03/2020

Reçu en préfecture le 13/03/2020

Affiché le



ID : 059-200041960-20200309-CC_2020_023-DE

2.1.2 Les Sites Natura 2000

2.1.2.1 Présentation générale

Les Directives européennes 92/43, dite **directive « Habitats-faune-flore »**, et 79/409, dite **directive « Oiseaux »**, sont des instruments législatifs communautaires qui définissent un cadre commun pour la conservation des plantes, des animaux sauvages et des habitats d'intérêt communautaire.

La **Directive « Oiseaux »** propose la conservation à long terme des espèces d'oiseaux sauvages de l'Union européenne en ciblant 181 espèces et sous-espèces menacées qui nécessitent une attention particulière. Plus de 3000 sites ont été classés par les Etats de l'Union en tant que **Zones de Protection Spéciale (ZPS)**.

La **Directive « Habitats faune flore »** établit un cadre pour les actions communautaires de conservation d'espèces de faune (hors avifaune) et de flore sauvages ainsi que de leur habitat. Cette Directive répertorie plus de 200 types d'habitats naturels, 200 espèces animales et 500 espèces végétales présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection. Les **Zones Spéciales de Conservation (ZSC)**, actuellement plus de 20 000 pour 12 % du territoire européen, permettent une protection de ces habitats et espèces menacées.

L'ensemble de ces **ZPS et ZSC forme le réseau Natura 2000**. Ce réseau écologique européen est destiné à préserver à long terme la biodiversité sur l'ensemble de l'Europe en assurant le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable, des habitats naturels et habitats d'espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire.



Les procédures de désignation des sites Natura 2000 s'appuient sur la garantie scientifique que représentent les inventaires des habitats et espèces selon une procédure validée, en France, par le **Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN)**.

Il s'agit de promouvoir une gestion adaptée des habitats naturels et des habitats de la faune et de la flore sauvages, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles ainsi que des particularités régionales et locales de chaque État membre.

Le **réseau Natura 2000** n'a pas pour objet de constituer des "sanctuaires de nature" où toute activité humaine serait proscrite. La procédure de concertation mis en place en France permet à un comité de pilotage constitué localement, avec une forte représentation des collectivités territoriales et une représentation de l'ensemble des activités économiques et de loisirs intéressés par le site, de déterminer les orientations et principes de gestion durable.

Des **outils contractuels** (contrat Natura 2000, mesures agro-environnementales et chartes Natura 2000) permettent de mettre en œuvre concrètement les orientations de gestion définies dans les documents d'objectifs (DOCOB).

2.1.2.2 Les sites Natura 2000 du territoire communal

Carte 4 - Réseau Natura 2000 - p31

Un **seul site du réseau Natura 2000** est présent sur le territoire intercommunal.

■ **FR3100507 – Forêts de Raismes / Saint Amand / Wallers et Marchiennes et plaine alluviale de la Scarpe**



• Description

La plaine alluviale de la Scarpe, avec sa mosaïque complexe de forêts, de tourbières, de bas-marais, d'étangs, de prairies alluviales, de bois tourbeux... apparaît comme une entité écologique majeure de la région Hauts-de-France et du Nord de l'Europe.

Figure 9. Vue aérienne du site Natura 2000 présent sur la commune de Beuvry-la-Forêt

• Qualité et importance

Cette entité écologique majeure ne pourra être assurée à long terme que par le maintien du caractère humide de la plupart des biotopes les plus précieux. Le site est éclaté en de nombreuses unités écologiques souvent interdépendantes dans leur fonctionnement et rassemblant les principaux intérêts phytocoenotiques de niveau communautaire : îlots forestiers du massif de St-Amand/Raismes/Wallers avec ses biotopes intraforestiers particuliers (mares, étangs d'affaissement minier et landes), "écomplexe humide axial de la Scarpe" avec les tourbières et marais tourbeux de Vred, Marchiennes, Wandignies-Hamage, Fenain, forêt domaniale de Marchiennes (qui est en partie sur le territoire de la Pévèle-Carembault, sur la commune de Beuvry-la-Forêt) et prairie de Nivelles.

• Vulnérabilité

L'état de conservation des nombreux habitats évoqués précédemment est très variable suivant les secteurs. L'ensemble du site subit de nombreuses pressions d'ordre anthropique ou biotique. Les activités agricoles et forestières demeurant pour le moment celles dont les impacts sur le milieu ont été ou continuent d'être les plus fortes.

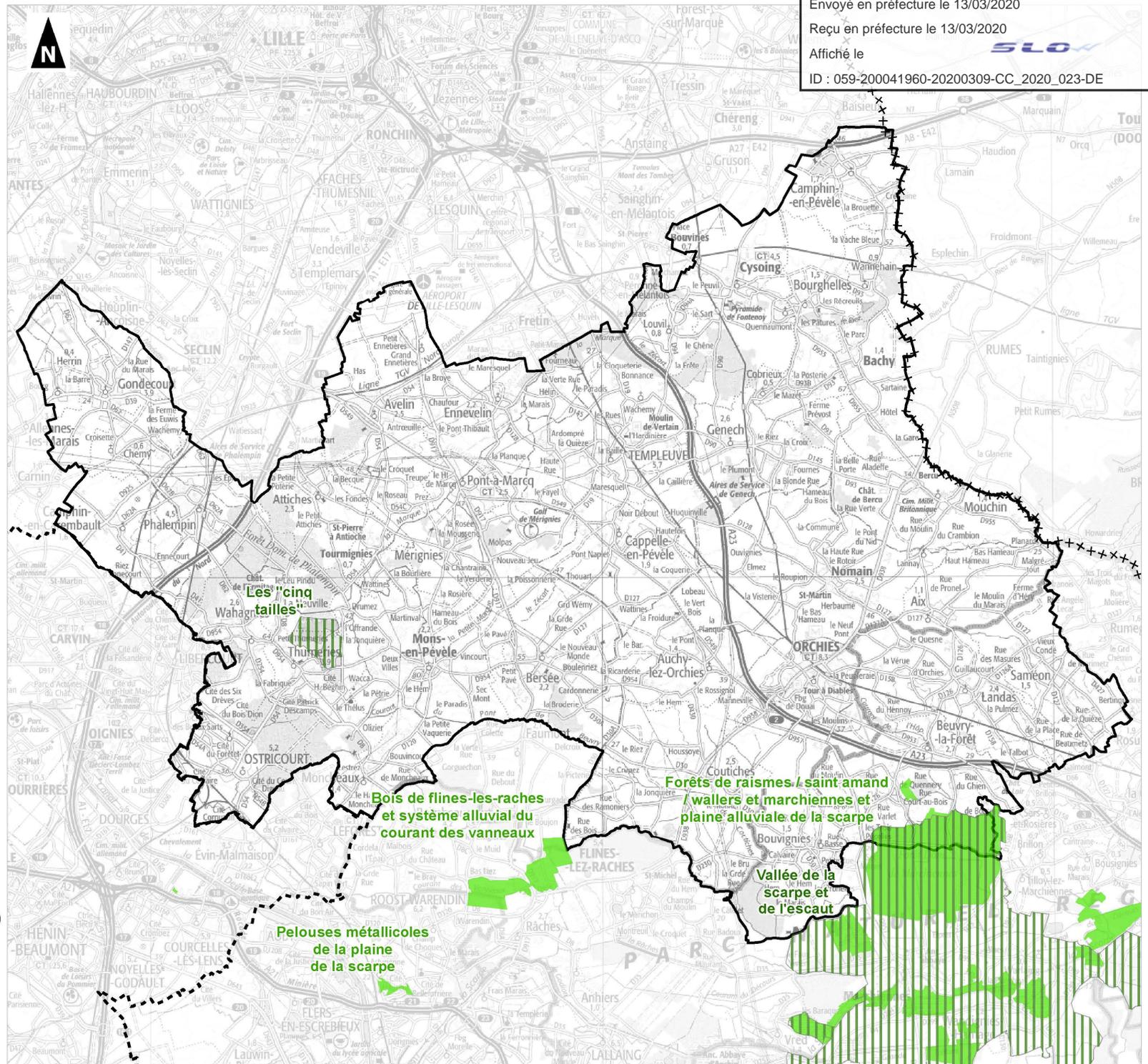
Dans ce contexte, des mesures urgentes de sauvegarde et de restauration des systèmes les plus menacés doivent être engagées dans le cadre du Parc Naturel Régional de la Plaine de la Scarpe et de l'Escaut.

NATURA 2000

-  Communauté de Communes Pèvelé Carembault
-  Limite départementale
-  Frontière
- NATURA 2000**
-  SIC
-  ZPS



1:100 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



Envoyé en préfecture le 13/03/2020

Reçu en préfecture le 13/03/2020

Affiché le



ID : 059-200041960-20200309-CC_2020_023-DE

2.1.3 Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique

2.1.3.1 Le cadre réglementaire

Le programme **Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)** a été initié par le ministère de l'Environnement en 1982. Il a pour objectif de se doter d'un outil de connaissance des milieux naturels français. L'intérêt des zones définies repose soit sur l'équilibre et la richesse de l'écosystème, soit sur la présence d'espèces de plantes ou d'animaux rares et menacés. **L'inventaire des ZNIEFF n'impose aucune réglementation opposable aux tiers.**

L'inventaire Z.N.I.E.F.F est réalisé à l'échelle régionale par des spécialistes dont le travail est validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) nommé par le préfet de région. Les données sont ensuite transmises au Muséum national d'histoire naturelle pour évaluation et intégration au fichier national informatisé. Cet inventaire est permanent : une actualisation régulière du fichier est programmée pour inclure de nouvelles zones décrites, exclure des secteurs qui ne présenteraient plus d'intérêt et affiner, le cas échéant, les délimitations de certaines zones.

Deux types de zones sont définis :

- **ZNIEFF de type I** : secteurs de superficie limitée en général, caractérisés par leur intérêt biologique remarquable.
- **ZNIEFF de type II** : grands ensembles naturels riches, peu modifiés ou qui offrent des potentialités biologiques importantes. Une ZNIEFF de type II peut inclure plusieurs ZNIEFF de type I qui sont délimitées par leur rôle fonctionnel.



La prise en compte d'une zone dans le fichier ZNIEFF ne lui confère **aucune protection réglementaire**. Dans le cadre de l'élaboration de documents d'urbanisme (PLU, Carte Communale, Schéma directeur, SCoT...), l'inventaire ZNIEFF est une base essentielle pour **localiser les espaces naturels et les enjeux induits**. Une jurisprudence maintenant étoffée rappelle que l'existence d'une ZNIEFF n'est pas en elle-même de nature à interdire tout aménagement.

En revanche, la **présence d'une ZNIEFF** est un élément révélateur d'un **intérêt biologique** et, par conséquent, peut constituer un indice pour le juge lorsqu'il doit apprécier la légalité d'un acte administratif au regard des dispositions législatives et réglementaires protectrices des espaces naturels. Il arrive donc que le juge sanctionne des autorisations d'ouverture de carrière, de défrichement, de classement en zone à urbaniser sur des espaces classés ZNIEFF. Il arrive aussi qu'il estime que la prétendue atteinte à une ZNIEFF ne révèle en fait aucune atteinte à un espace méritant d'être sauvegardé. L'objectif de l'inventaire ZNIEFF est d'établir une **base de connaissances**, accessible à tous et consultable en phase avant-projet, afin d'améliorer la prise en compte de l'espace naturel et d'éviter autant que possible que certains enjeux environnementaux ne soient révélés trop tardivement.

2.1.3.2 Les ZNIEFF présentes sur le territoire

Zone naturelle	Identifiant	Intitulé
ZNIEFF 1	310013741	La forêt domaniale de Phalempin, le bois de l'Offlarde, bois Monsieur, les Cinq Tailles et leurs lisières
	310030092	Bois et Prairies de Bourghelles et Wannehain
	310013255	Bois de Bouvignies et prairies humides du Cattelet et du Faux Vivier à Flines-les-Raches et Marchiennes
	310013703	Forêt domaniale de Marchiennes et ses lisières
	310013713	Bois de Flines-les-Raches
	310013750	Marais d'Ennevelin à Cysoing
ZNIEFF 2	310013759	Basse Vallée de la Deûle entre Wingles et Emmerin
	310013373	Vallée de la Marque entre Ennevelin et Hem
	310013254	La Plaine alluviale de la Scarpe entre Flines-les-Raches et la confluence avec l'Escaut

Tableau 3. Liste des ZNIEFF sur le territoire communal

2.1.3.3 ZNIEFF de type 1

■ La forêt domaniale de Phalempin, le bois de l'Offlarde, bois Monsieurs, les Cinq Tailles et leurs lisières (310013741)

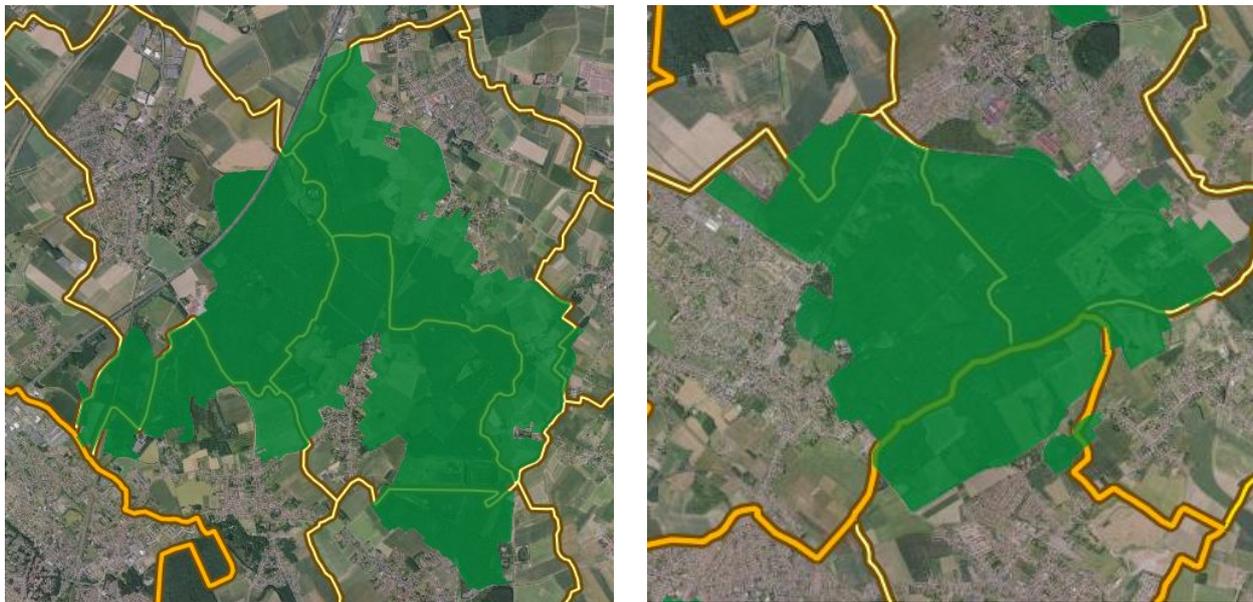


Figure 10. Vue aérienne de la ZNIEFF de la forêt de Phalempin

La zone est majoritairement occupée par le site forestier de Phalempin qui représente une des entités écologiques les plus intéressantes de la région lilloise. Cet ensemble forestier abrite un patrimoine naturel diversifié. Cette ZNIEFF s'étend sur les communes de la CCPC d'Attiches, Camplhin-en-Carembault, Moncheaux, Mons-en-Pévèle, La Neuville, Ostricourt, Phalempin, Thumerie et Tourmignies.

■ Bois et Prairies de Boughelles et Wannehain (310030092)



Figure 11. Vue aérienne de la ZNIEFF de Boughelles et Wannehain

Cette ZNIEFF est constituée d'un ensemble de bois et de prairies humides à inondables. Elle est présente sur les communes de Bachy, Boughelles et Wannehain.

■ **Bois de Bouvignies et prairies humides du Cattelet et du Faux vivier à Flines-lez-Raches et Marchiennes (310013255)**

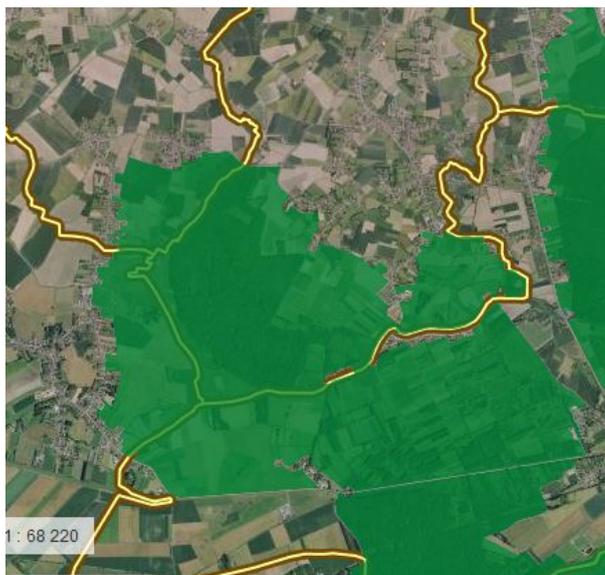


Figure 12. Vue aérienne Bois de Bouvignies et prairies humides du Cattelet et du Faux Vivier à Flines-lez-Raches et Marchiennes

Cette ZNIEFF s'étend sur les communes de la CCPC suivantes : Bouvignies et Coutiches,

■ **Forêt domaniale de Marchiennes et ses lisières (310013703)**

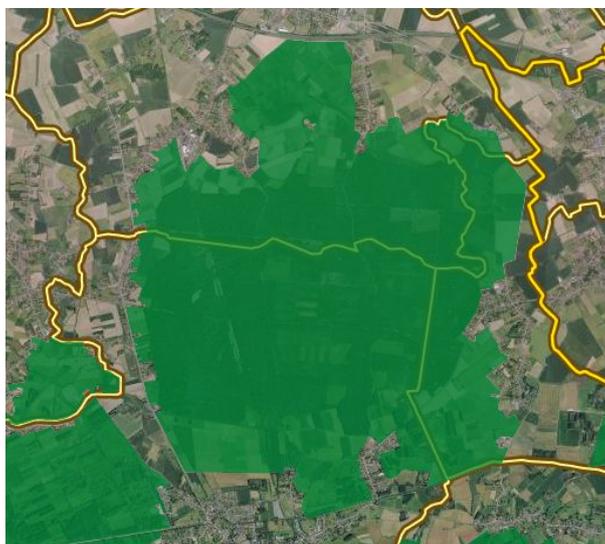


Figure 13. Forêt domaniale de Marchiennes et ses lisières (au niveau de Beuvry-la-Forêt)

Cette ZNIEFF est entre autres présente sur la commune de Beuvry-la-Forêt.

■ Bois de Flines-les-Raches (310013713)



Figure 14. Vue aérienne de la ZNIEFF du Bois de Flines-les-Raches (au niveau de Coutiches)

Cette ZNIEFF est entre autres présente sur la commune de Coutiches.

■ Marais d'Ennevelin à Cysoing (310013750)

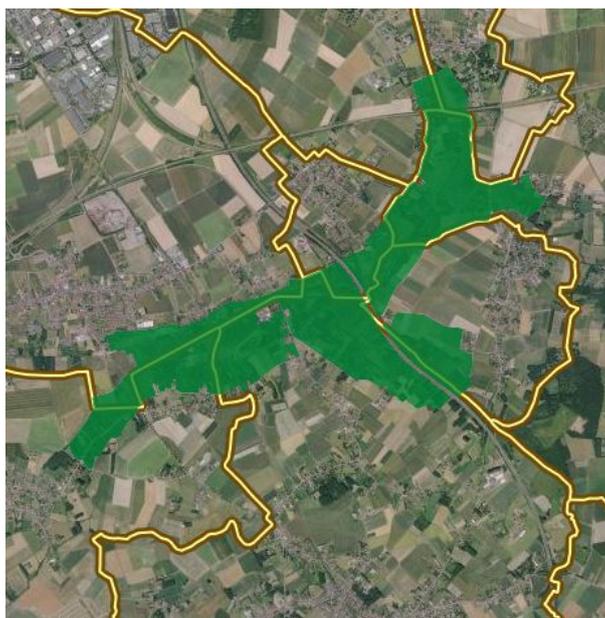


Figure 15. Vue aérienne de la ZNIEFF du Marais d'Ennevelin à Cysoing

Cette ZNIEFF s'étend sur les communes de la CCPC suivantes : Cysoing, Ennevelin, Louvil et Templeuve.

2.1.3.4 ZNIEFF de type 2

■ Vallée de la Marque entre Ennevelin et Hem (01330000)



Figure 16. Vue aérienne de la ZNIEFF de la Vallée de la Marque entre Ennevelin et Hem (au niveau de Templeuve-en-Pévèle et de Genech)

Cette ZNIEFF s'étend sur les communes de la CCPC suivantes : Cysoing, Ennevelin, Cobrieux, Genech, Louvil, Templeuve.

La vallée de la Marque correspond à une large vallée alluviale non tourbeuse, relique historique du complexe marécageux de la région du Mélantais. Les pentes faibles de la rivière sont peu propices à l'évacuation des eaux ce qui explique la présence de marais et qu'une grande partie de cette zone subit une inondation hivernale.

La zone présente une grande diversité faunistique et floristique avec 19 espèces végétales déterminantes de ZNIEFF dont 9 protégées et 29 espèces faunistiques ont été recensées.

Elle inclut la ZNIEFF de type 1 du Marais d'Ennevelin à Cysoing.

■ La Plaine alluviale de la Scarpe entre Flines-lez-Raches et la confluence avec l'Escaut (310013254)



Figure 17. Vue aérienne de la ZNIEFF de la Plaine alluviale de la Scarpe entre Flines-lez-Raches et la confluence avec l'Escaut (au niveau de Beuvry-la-Forêt)

Cette ZNIEFF s'étend sur les communes de la CCPC suivantes : Beuvry-la-forêt, Bouvignies, Coutiches.

Elle inclut la ZNIEFF de type 1 de la Forêt domaniale de Marchiennes et ses lisières.

La plaine alluviale de la Scarpe forme, dans sa partie aval, une large dépression à fond argilo-sableux renfermant localement des lits de Tourbe. Elle est bordée au sud et à l'est par les collines de l'Ostrevant. La faible altitude et les pentes peu marquées associées à un réseau hydrographique d'une extrême densité sont les caractères physiques dominant de cette plaine alluviale encore aujourd'hui composée de nombreux espaces naturels d'une grande richesse biologique.

■ Basse Vallée de la Deûle entre Wingles et Emmerin (310013759)



Figure 18. Vue aérienne de la ZNIEFF de la basse Vallée de la Deûle entre Wingles et Emmerin (au niveau de Herrin et Gondécourt)

Cette ZNIEFF s'étend sur les communes de la CCPC suivantes : Gondécourt et Herrin.

Située en périphérie de la métropole lilloise, la basse Vallée de la Deûle passe entre les Weppes situées au Nord et le Carembault au Sud. Largement canalisée aujourd'hui, le cours de la Deûle a subi de nombreuses modifications au cours des siècles.

Envoyé en préfecture le 13/03/2020

Reçu en préfecture le 13/03/2020

Affiché le



ID : 059-200041960-20200309-CC_2020_023-DE

2.1.4 Les Espaces Naturels Sensibles

Les politiques portées par les pouvoirs publics, dont la compétence des **Départements sur les Espaces Naturels Sensibles**, répondent au besoin prégnant de préservation des richesses et des dynamiques naturelles mais n'ont pas permis d'inverser la tendance au déclin de la biodiversité, à la banalisation des paysages et au déséquilibre de certaines fonctionnalités écologiques (déplacement des espèces, cycle de l'eau...).



Afin de préserver la qualité des sites et des paysages, le Département s'engage pour la **protection et la valorisation des Espaces Naturels Sensibles**. Il assure leur gestion et permet l'ouverture au public de ces sites exceptionnels.

Plusieurs Espaces Naturels Sensibles sont présents sur le territoire de la Pévèle Carembault :

- Le site Ornithologique des Cinq Tailles
- Le Terril Saint Eloi et le Bois du Court Digeau
- Le Marais de la Marque

■ Site Ornithologique des Cinq Tailles

Cet espace naturel sensible est situé à cheval sur deux communes qui sont Thumeries et la Neuville. Il constitue le prolongement de la forêt domaniale de Phalempin au Sud.

Vers la fin des années 70, la sucrerie Beghin Say se construit à Thumeries et crée son premier bassin de décantation. Il est rempli par les eaux de lavage des betteraves, un second bassin est ensuite creusé en 1987. La production sucrière est finalement abandonnée en 1990 pour ne laisser substituer que l'activité de conditionnement du sucre. Le département du Nord s'est porté acquéreur du site le 6 juin 2001 afin de préserver l'intérêt ornithologique, floristique, batrachologique et entomologique du site.

Le site offre sur une surface d'environ 150 ha, une mosaïque d'habitats différents : les plans d'eau et vasières, les roselières, les prairies humides et la forêt. Il a une valeur exceptionnelle pour la région en regroupant plus de 230 espèces d'oiseaux, soit à peu près la moitié des espèces recensées en France.

■ Le Terril Saint Eloi et le Bois du Court Digeau

Situé à Ostricourt, le terril Saint Eloi est le symbole de l'activité minière. C'est un espace créé de toute pièce par l'homme, la nature y a repris ses droits et a créé une flore d'une grande valeur écologique. Il est entouré du Bois du Court Digeau qui est marqué par la présence de nombreux arbres centenaires contenant une faune et une flore diverses et vulnérables. Le site a également une valeur historique car marqué par les guerres mondiales : trous d'obus et mitrilles présentes dans les arbres.

■ Le Marais de la Marque

Le Marais de la Marque se situe sur 7 communes dont 3 font partie du territoire de la Pévèle Carembault : Templeuve-en-Pévèle, Cysoing et Louvil. Le site du Marais est divisé par l'autoroute A23.

Le site des Marais de la Marque est situé dans une vallée initialement occupée par des grandes forêts humides. Défrichées au 18^{ème} siècle, elles furent transformées en marais pour laisser place à l'agriculture. Par la suite, le développement de diverses activités économiques, l'implantation de zones urbaines et la

modification des pratiques agricoles furent à l'origine de la dégradation de la qualité de l'eau de la Marque.
Le milieu a donc subi de nombreuses modifications mais présente malgré tout un intérêt remarquable, notamment pour les oiseaux dont de nombreuses espèces typiques des milieux humides.

2.1.5 Les sites en gestion du Conservatoire des Espaces Naturels

Le Conservatoire est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN), qui regroupe les 29 Conservatoires, départementaux ou régionaux, de métropole ou d'Outre-mer. À ce titre, le Conservatoire partage les valeurs communes de la Charte des CEN et développe des actions de **connaissance, protection, gestion et valorisation de la biodiversité et du patrimoine naturel**.

Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord – Pas-de-Calais met en œuvre diverses actions en faveur de la **sauvegarde de milieux** au moyen de la gestion d'un **réseau de sites naturels**, de l'animation du réseau des **gestionnaires d'espaces naturels** des Pays de la Loire, de mise en œuvre de **programmes de conservation** et d'accompagnement des porteurs de projets.

Aucun site en gestion du Conservatoire des Espaces Naturels Nord – Pas-de-Calais n'est présent sur le territoire de la Pévèle Carembault.

2.1.6 Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux

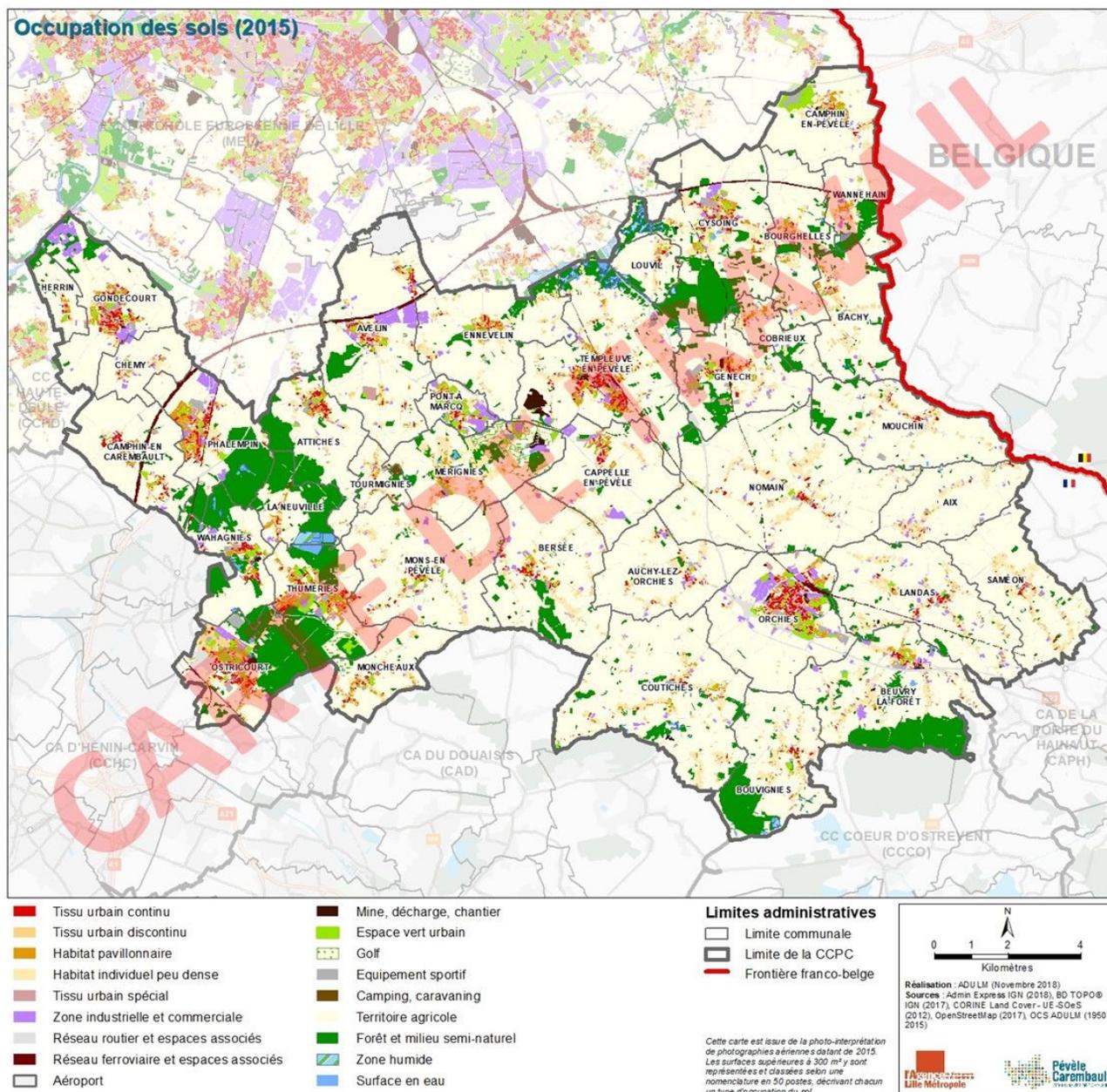
L'inventaire des **Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (Z.I.C.O.)** a été réalisé afin de faciliter l'identification des territoires stratégiques pour l'application de la Directive Oiseaux relative à la conservation des oiseaux sauvages. Elles ont permis la préfiguration des Zones de Protection Spéciale du réseau Natura 2000. Néanmoins, elles ne revêtent aucun caractère réglementaire.

Cette directive est applicable depuis 1981 à tous les états membres de l'Union Européenne, qui doivent prendre « toutes les mesures nécessaires pour préserver, maintenir ou rétablir une diversité et une superficie suffisante d'habitats pour toutes les espèces d'oiseaux vivant naturellement à l'état sauvage sur le territoire européen », y compris les espèces migratrices non occasionnelles.

Le territoire de la CCPC comporte une zone ZICO : le site des cinq tailles situé à Thumérie.

2.1.7 Les boisements

Les forêts occupent 10% du territoire de la CCPC, soit 3 220 ha.



Carte 5. Occupation des sols

2.1.8 Synthèse

ETAT INITIAL	
ATOUTS	FAIBLESSES
<p>Présence d'un site du réseau Natura 2000</p> <p>Présence de 6 ZNIEFF de type 1 et 3 ZNIEFF de type 2</p> <p>Présence de 3 Espaces Naturels Sensibles</p> <p>Présence d'une ZICO (Directive Oiseau)</p> <p>Le territoire intercommunal est concerné par des réservoirs de biodiversité et par des corridors écologiques.</p>	<p>Aucun site en gestion du Conservatoire des Espaces Naturels du Nord</p> <p>Plusieurs axes de transports fragmentent le territoire : autoroutes A23 et A1, chemin de fer, routes départementales</p> <p>Présence d'une forte pollution lumineuse sur l'ensemble du territoire, et en particulier autour de Pont-à-Marcq, Templeuve, Orchies, Cysoing.</p> <p>Fragmentation des boisements</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Maintien voire augmentation des sites naturels et forêts comme sites de stockage de carbone</p> <p>Maintien voire augmentation de la biodiversité, favorise l'adaptation au changement climatique contrairement aux monocultures</p>	<p>Augmentation du risque d'allergies lié aux pollens</p> <p>Perte de milieux agro-naturels liée à une urbanisation non maîtrisée</p>

2.2 Paysages, patrimoine culturel, architectural et archéologique

Source : Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, Atlas des paysages de la région Nord – Pas-de-Calais

Le **paysage** résulte de l'interaction continue entre les facteurs naturels et les activités humaines qui modèlent les territoires. Mais il est également associé à un ensemble de pratiques et d'usages, de valeurs et de représentations sociales. La prise en compte des paysages dans l'aménagement du territoire suppose de connaître ces paysages, d'en comprendre les structures, d'en saisir les évolutions et les valeurs associées.

L'Atlas des Paysages de la région Nord – Pas-de-Calais été conçu par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

Le territoire de la Pévèle-Carembault appartient à deux grands ensembles paysagers :

- L'ensemble **Paysages de la Pévèle et de la Scarpe**
- L'ensemble des **Paysages métropolitains**

2.2.1 Les paysages de la Pévèle et de la Scarpe

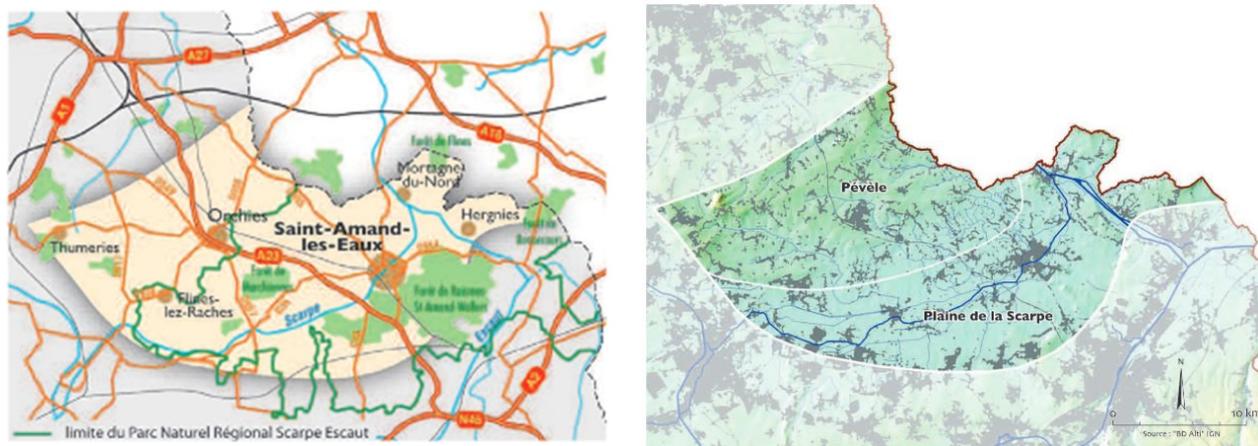


Figure 19. Périmètre des Paysages de la Pévèle et de la Scarpe

Les paysages de la Pévèle et la plaine de la Scarpe s'inscrivent entre les deux principaux ensembles urbains régionaux : la métropole lilloise au Nord et le bassin minier au Sud.

L'entité paysagère correspond au territoire de la Pévèle-Carembault est la Pévèle, un ensemble argileux d'une quinzaine de kilomètres du Nord au Sud et d'Est en Ouest, en Cysoing et Coutiches, entre Mons-en-Pévèle et la frontière franco-belge.

Dans la partie Nord, les paysages sont marqués par la présence de la vallée de la Marque et de ses affluents, qui rendent la zone très humide et très boisée. Au Sud, les vallées présentent des profils au relief bien présent comme le témoigne la présence de courants.

Toute la Pévèle est parcouru de routes ponctuées de maisons, le village-rue est la norme malgré la présence de deux communes plus importantes : Templeuve-en-Pévèle et Orchies. Les bois sont rares mais les arbres très nombreux autour des maisons et des fermes. Cependant, des bois et forêts occupent les franges de l'entité, notamment la forêt de Phalempin.

2.2.2 Les paysages métropolitains

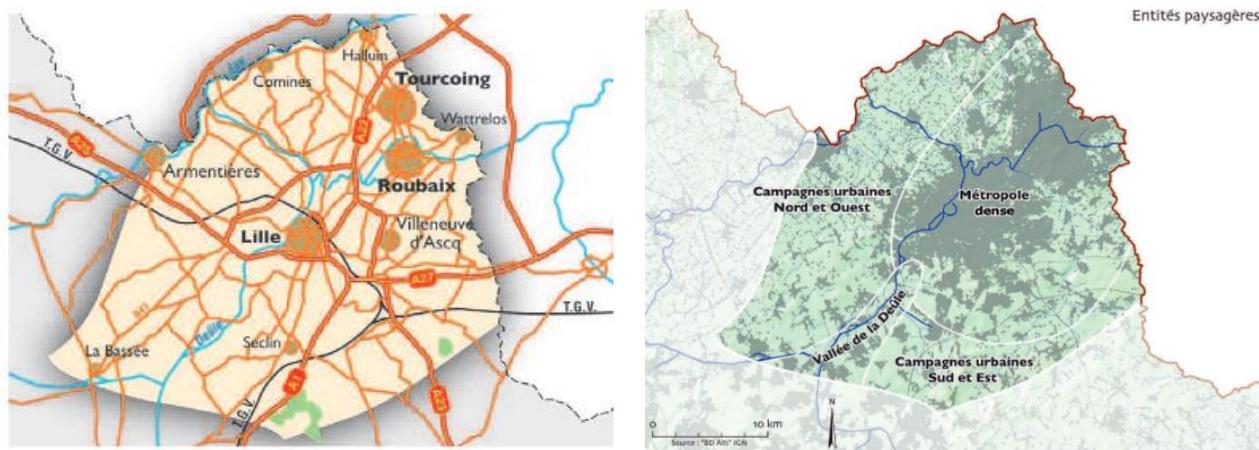


Figure 20. Périmètre Paysages métropolitains

Les paysages de la métropole sont découpés en différentes entités paysagères : campagnes urbaines Nord et Ouest, métropole dense, vallée de la Deûle et campagnes urbaines Sud et Est.

Les **campagnes urbaines Sud et Est** s'étendent de Seclin à la frontière franco-belge, donc elles comprennent plusieurs communes du Nord du territoire de la CCPC. Cette entité assemble les paysages complémentaires du plateau du Mélantois et de la vallée de la Marque. Les paysages s'organisent comme une succession de « doigts » urbains et de « pénétrations rurales » décrivant ainsi une limite sinueuse entre la ville dense et sa déclinaison périurbaine. C'est une « entrée urbaine en campagne ».

2.2.3 Le patrimoine architectural : Les monuments historiques

Source : Ministère de la Culture

Un **monument historique** est un immeuble ou un objet mobilier recevant un statut juridique particulier destiné à le protéger, du fait de son intérêt historique, architectural mais aussi technique ou scientifique.

Le statut de « monument historique » est une reconnaissance par la Nation de la valeur patrimoniale d'un bien. Cette protection implique une responsabilité partagée entre les propriétaires et la collectivité nationale au regard de sa conservation et de sa transmission aux générations à venir.

Le « classement » au titre des monuments historiques, devenu au cours des temps un instrument de protection juridique, est en 1837 une instruction faite aux préfets des départements leur demandant de « classer par ordre de priorité » les monuments de leur territoire, prioritaires pour recevoir des aides de l'État en vue de leur conservation.

La législation distingue deux types de protection :

- Les **monuments classés** : « les immeubles dont la conservation présente, au point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public ». C'est le plus haut niveau de protection
- Les **monuments inscrits** : « les immeubles qui, sans justifier une demande de classement immédiat au titre des monuments historiques, présentent un intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation ».



Commune	Référence	Edifice / Site	Protection Monument Historique	Année
Avelin	PA59000074	Maison d'habitation dite maison Sterckerman	2001/07/05 : inscrit MH	3 ^e quart 20 ^e siècle
Bersée	PA00107377	Eglise Saint-Etienne	1968/10/29 : inscrit MH	16 ^e siècle
Cysoing	PA59000139	Château dit de l'Abbaye et parc de l'ancienne abbaye de Cysoing	2008/10/09 : inscrit MH	18 ^e siècle
Cysoing	PA00107444	Pyramide de Fontenoy	1840 : classé MH	
La Neuville	PA00107762	Château de l'Ermitage	1966/06/29 : inscrit MH	18 ^e siècle
Mérignies Tourmignies	PA59000179	Château d'Assignies dit le Petit Rouge	2012/01/31 : inscrit MH	1870

Commune	Référence	Edifice / Site	Protection Monument Historique	Année
Mérignies	PA00107753	Château de Rupilly	1982/12/29 : inscrit MH	
Orchies	PA59000127	Hôtel Warocquier	2006/06/26 : inscrit MH	1860
Orchies	PA00107769	Tour à diables	1922/04/14 : classé MH	13 ^e siècle
Tourmignies	PA00107844	Eglise Saint-Pierre à Antioche	1920/10/20 : classé MH	

Tableau 4. Liste des monuments historiques

Les monuments classés ou inscrits au titre des monuments historiques sont regroupés dans la base Mérimée.

2.2.4 Le patrimoine culturel

Source : Ministère de la Culture

La France a ratifié en 2006 la convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Depuis lors, sa mise en œuvre est confiée au département du Pilotage de la recherche et de la Politique scientifique de la direction général des Patrimoines.

Le **patrimoine culturel immatériel** représente l'ensemble des pratiques, expressions ou représentations qu'une communauté humaine reconnaît comme faisant de son patrimoine dans la mesure où celles-ci procurent à ce groupe humain un sentiment de continuité et d'identité. Ces pratiques concernent principalement, mais de manière non exclusive, les traditions orales, musicales ou chorégraphiques, les langues en tant que supports de ces traditions, les jeux et sports traditionnels, les manifestations festives, les savoir-faire artisanaux, les savoirs et savoir-faire liés à la connaissance de la nature ou de l'univers.

Le territoire de la CCPC ne possède pas d'activité appartenant à l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO.

Le territoire possède la **Maison de la Chicorée** et la Maison Leroux qui est une vitrine historique de la chicorée, sur le passé de la ville d'Orchies, mais aussi un témoignage de la vie économique, contemporaine, du savoir-faire de ses habitants dans un dialogue permanent entre le passé, le présent et le futur.

La **salle des Batailles de Mons-en-Pévèle** est un musée thématique qui met en parallèle la Bataille de Mons-en-Pévèle et celle de Bouvines. Les causes, le déroulement et les conséquences de ces deux guerres très courtes sont présentées au moyen d'une scénographie ludique et moderne.

2.2.5 Synthèse

ETAT INITIAL	
ATOUTS	FAIBLESSES
Présence de 10 monuments historiques Les paysages sont marqués par la vallée de la Marque, la plaine de la Scarpe et des zones humides et boisées	Fragmentation du territoire Forte pollution lumineuse
PERSPECTIVES D'EVOLUTION AU FIL DE L'EAU	
OPPORTUNITES	MENACES
Valorisation des modes doux à travers la valorisation touristique des espaces remarquables (vélo, marche, ...)	Urbanisation qui peut modifier les paysages

CHAPITRE 3. RISQUES NATURELS

3.1 Les arrêtés et reconnaissance de catastrophes naturelles

Plusieurs évènements ayant fait l'objet d'un arrêté de catastrophe naturelle ont été recensés sur le territoire (source : base GASPARG).

Il est à noter qu'un évènement peut toucher plusieurs communes et durer plusieurs jours. Entre 1945 et 2016 plus de 40 évènements ont été recensés dont 14 en hiver et 15 en été.

Ce sont les inondations et coulées de boues les plus représentées avec 25 évènements.

8 évènements de mouvements de terrain liés à la sécheresse ont été recensés, cela peut être notamment lié à la nature argileuse du sol.

	Hiver	Printemps	Été	Automne	Total
Total par saisons	14	6	15	6	41
Inondations et coulées de boue	2	3	15	5	25
Effondrement de terrain	0	1	0	0	1
Mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse	3	2	0	0	5
Inondations par remontées de nappe phréatique	1	0	0	0	1
Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	7	0	0	1	8
Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	1	0	0	0	1

Tableau 5. Recensement des évènements ayant fait l'objet de catastrophe naturelle

Par ailleurs, lors de la tempête de 1999 en France, les 36 000 communes françaises ont bénéficié d'un arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle.

Envoyé en préfecture le 13/03/2020

Reçu en préfecture le 13/03/2020

Affiché le



ID : 059-200041960-20200309-CC_2020_023-DE

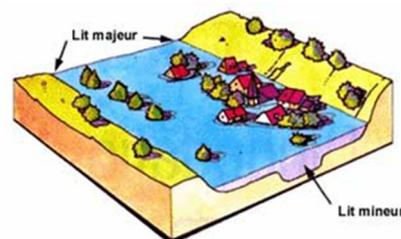
3.2 Les inondations / ruissellements

Carte 7 - Zones inondables - p55

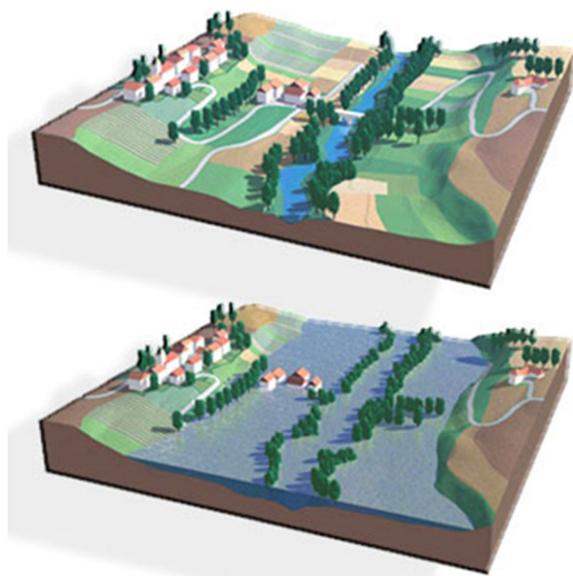
Le **risque d'inondation** est à l'origine d'approximativement 80% du coût des dommages dus aux catastrophes naturelles en France et 60% du nombre total d'arrêtés de catastrophes naturelles. Il concerne environ 280 000 kilomètres de cours d'eau répartis sur l'ensemble du territoire national.

Le **Ministère de l'Écologie et du Développement Durable** a établi une typologie des phénomènes naturels dans le cadre de leur suivi sur le territoire français. Cette typologie distingue **cinq catégories d'inondations** :

- Par une crue (débordement de cours d'eau) ;
- Par ruissellement et coulée de boue ;
- Par lave torrentielle (torrent et talweg) ;
- Par remontées de nappes phréatiques ;
- Par submersion marine.



3.2.1 Les inondations par débordements de cours d'eau



On appelle inondation, la submersion plus ou moins rapide d'une zone avec des hauteurs d'eau variables. Elle résulte dans le cas des ruisseaux, de crues liées à des précipitations prolongées.

La **crue** correspond à l'augmentation soudaine et importante du débit du cours d'eau dépassant plusieurs fois le débit naturel. Lorsqu'un cours d'eau est en crue, il **sort de son lit habituel nommé lit mineur** pour occuper en partie ou en totalité **son lit majeur** qui se trouve dans les zones basses situées de part et d'autre du lit mineur.

Le **Plan de Prévention des Risques inondation (PPRi) de la vallée de la Marque** traite du risque inondation par **débordement de cours d'eau**. 17 communes du territoire communal sont concernées : Attiches, Avelin, Bourghelles, Cappelle-en-Pévèle, Cobrieux, Cysoing, Ennevelin, Genech, La Neuville, Louvil, Mérignies, Mons-en-Pévèle, Pont-à-Marcq, Templeuve-en-Pévèle, Thumeries, Tourmignies et Wannehain. Les objectifs du PPRi sont d'interdire les constructions futures dans les zones exposées au risque le plus fort, de préserver les

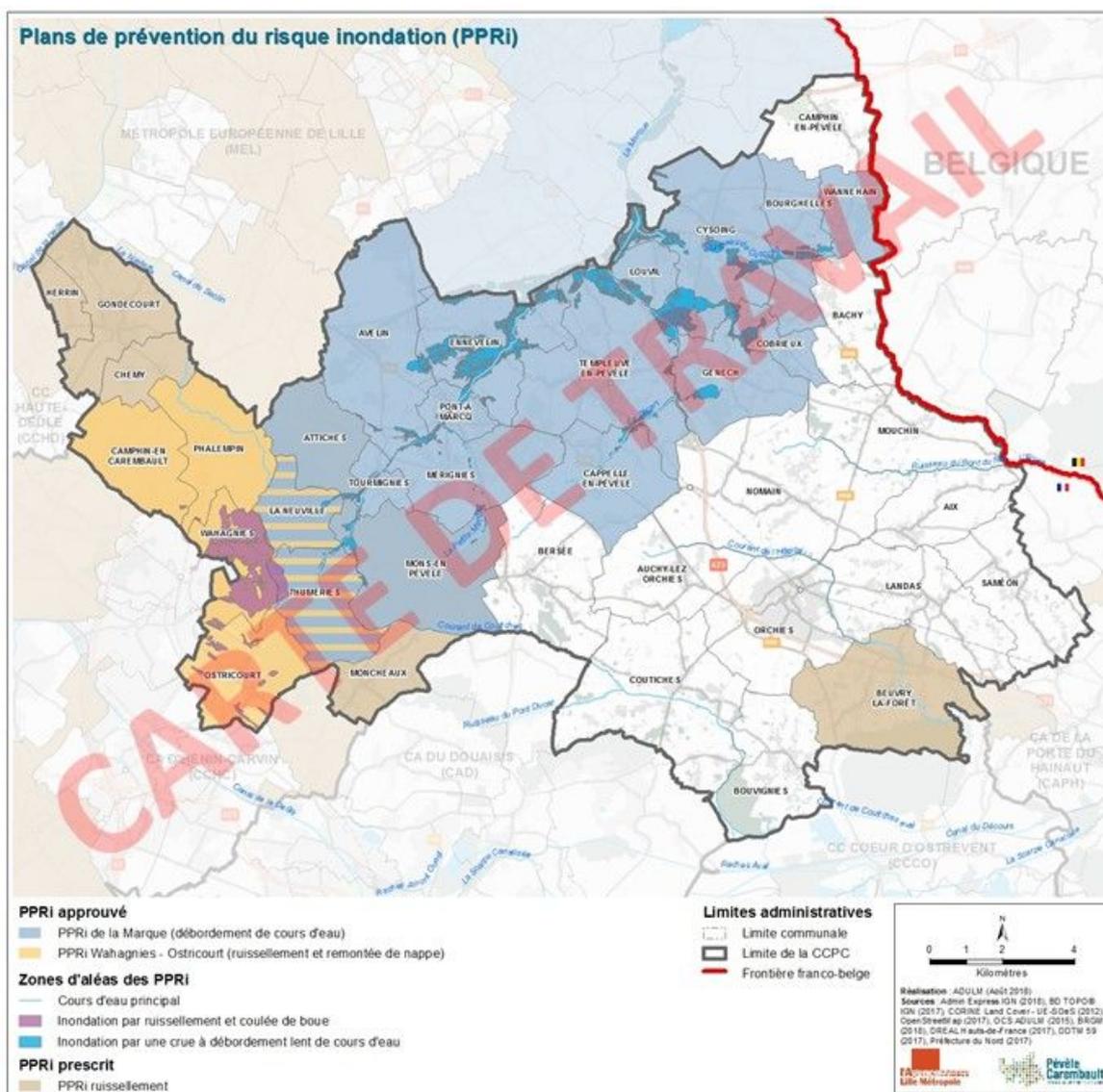
zones d'expansion de crue et de réduire la vulnérabilité des constructions (existantes ou futures), en zone inondable.

Les Atlas de Zones Inondables (AZI) sont élaborés au niveau de chaque bassin hydrographique et ont pour objet de rappeler l'existence et les conséquences des événements historiques et de montrer les caractéristiques des aléas pour la crue de référence choisie, qui est la plus forte crue connue, ou la crue centennale si celle-ci est supérieure. Beuvry-la-Forêt, Bouvignies et Saméon sont les communes du territoire concernées par l'AZI Scarpe aval, validé en septembre 2010.

Le long de la Marque (de Louvil à Pont-à-Marcq), les zones inondables sont en aléa faible à très fort.

La commune de Cysoing présente une zone inondable avec un aléa très fort (le long de la Marque)

En zone inondable, le développement urbain et économique constitue l'un des principaux facteurs aggravants, par augmentation de la vulnérabilité. De plus, les aménagements (activités, réseaux d'infrastructures) modifient les conditions d'écoulement (imperméabilisation et ruissellement), tout en diminuant les champs d'expansion des crues.



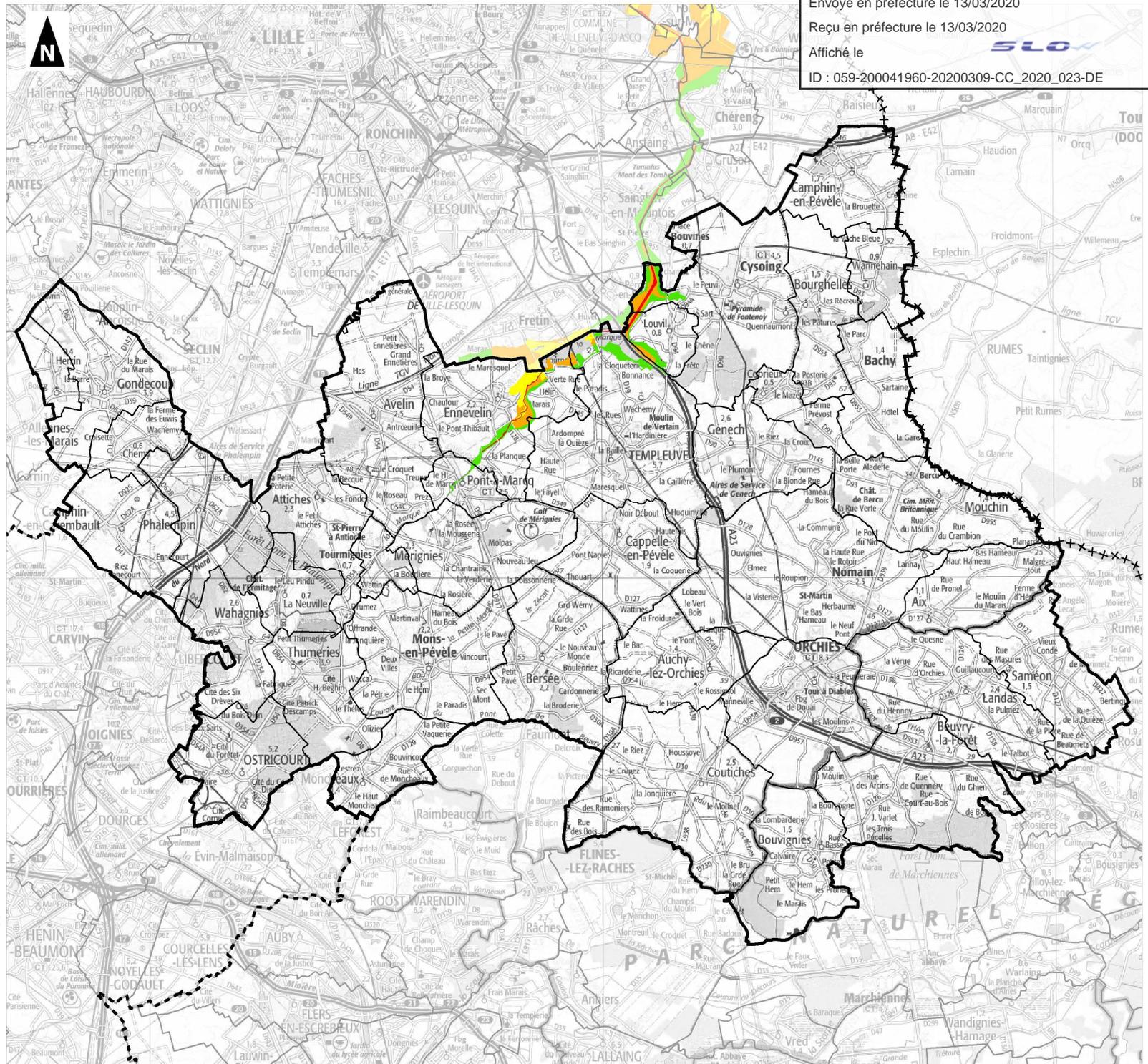
PCAET - Diagnostic adaptation
au changement climatique

Zones inondables

-  Communauté de Communes Pévèle Carembault
-  Limite communale
-  Limite départementale
-  Frontière
-  Aléa faible
-  Aléa moyen
-  Aléa fort
-  Aléa très fort



1:100 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



Envoyé en préfecture le 13/03/2020

Reçu en préfecture le 13/03/2020

Affiché le



ID : 059-200041960-20200309-CC_2020_023-DE

3.2.2 L'inondation par ruissellement et coulée de boue

Une **inondation par ruissellement pluvial** est provoquée par « *les seules précipitations tombant sur l'agglomération, et (ou) sur des bassins périphériques naturels ou ruraux de faible taille, dont les ruissellements empruntent un réseau hydrographique naturel (ou artificiel) à débit non permanent, ou à débit permanent très faible, et sont ensuite évacués par le système d'assainissement de l'agglomération ou par la voirie. Il ne s'agit donc pas d'inondation due au débordement d'un cours d'eau permanent, traversant l'agglomération, et dans lequel se rejettent les réseaux pluviaux* ».

Ce type d'inondation se manifeste en cas **d'épisode pluvieux intense**. Il arrive que les **bassins versants** concernés n'aient jamais subi d'inondations connues, même modérées, et qu'ils soient subitement affectés par une inondation exceptionnelle.

Cette situation accroît la vulnérabilité des habitants exposés, qui n'ont pas conscience de l'existence d'un risque.

De **nombreuses caractéristiques du bassin versant**, morphologiques, topographiques, géologiques, pédologiques, hydrauliques peuvent influencer le développement et **l'ampleur du ruissellement** :

- sa superficie et la position des exutoires ;
- la pente : les vitesses d'écoulement seront d'autant plus élevées que les pentes moyennes sur le bassin versant seront fortes ;
- la nature, la dimension et la répartition des axes d'écoulement naturels (fossés, ...) et artificiels (réseau et ouvrages hydrauliques, configuration du réseau de voiries), courants et exceptionnels ;
- les points bas, les dépressions topographiques qui peuvent constituer des zones de stockage (mares, ...), ouvrages souterrains ;
- les lieux et mécanismes de débordement (influence des ouvrages et aménagements) ;
- le couvert végétal des bassins est un élément important en zones rurales et périurbaines : bois et forêts, prairies, terres labourées, ... Un sol peu végétalisé favorisera le ruissellement des eaux et conduira à des temps de réponse beaucoup plus courts qu'un couvert forestier ou herbeux dense ;
- l'imperméabilisation du sol : un sol goudronné produit immédiatement et en totalité le ruissellement de la pluie reçue ;
- la nature du sol et son état sont déterminants : les sols secs et les sols saturés notamment, mais aussi le phénomène de battance (le sol devient compact et absorbe moins rapidement l'eau), favorisent l'apparition du ruissellement.

Le **PPRi Wahagnies** – Ostricourt concerne 6 communes qui font toutes parties de la CCPC : Camphin-en-Carembault, La Neuville, Ostricourt, Phalempin, Thumeries et Wahagnies. Il porte sur le risque inondation par **ruissellement** des eaux pluviales. Ces communes comptent plusieurs événements recensés catastrophes naturelles dus à des inondations par débordement des axes d'écoulements. Il s'agit donc bien d'inondations par ruissellement des eaux pluviales.

3.2.3 L'inondation par remontée de nappes phréatiques

Carte 8 - Remontées de nappe de type sédiment - p60

Des débordements peuvent se produire par **remontée de nappes phréatiques**. Lorsque le sol est saturé d'eau, il arrive que la **nappe affleure** et qu'une inondation spontanée se produise. Ce phénomène concerne particulièrement les terrains bas ou mal drainés et peut perdurer.

On appelle **zone « sensible aux remontées de nappes »** un secteur dont les caractéristiques d'épaisseur de la Zone Non Saturée, et de l'amplitude du **battement de la nappe superficielle**, sont telles qu'elles peuvent déterminer une émergence de la nappe au niveau du sol, où une inondation des sous-sols à quelques mètres sous la surface du sol.

Les phénomènes de remontées de nappes ont été relevés :

- soit au sein d'aquifères calcaires et crayeux de volume important.
- Soit en liaison avec des aquifères plus perméables et plus limités dans l'espace, mais où, en raison de la présence d'un substratum imperméable, le surplus d'eau ne pouvait que s'écouler en surface.

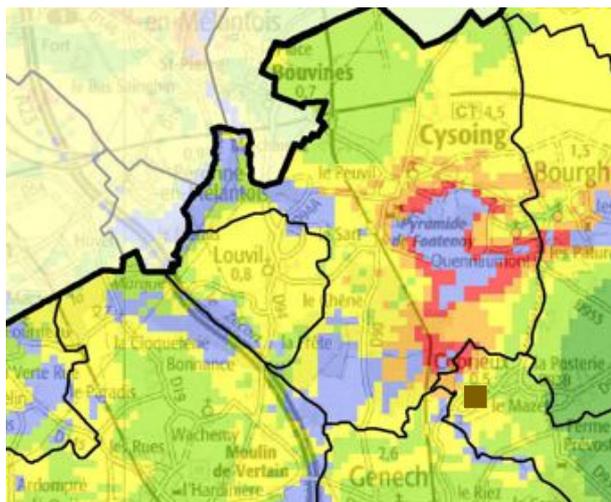
Une zone sub-affleurante correspond à un secteur dans lequel la nappe se situe en moyenne à un niveau proche de la surface du sol (inférieur à 3m).

Le Nord du territoire est concerné par le risque d'inondations par remontée de nappe. La nappe est sub-affleurante au niveau de plusieurs communes, notamment à Cysoing. La zone autour est en sensibilité très forte (qui est la seule du territoire). En effet, la nappe de la craie étant captive, c'est la nappe des sables tertiaires qui est sub-affleurante. L'argile de Louvil sépare la nappe de la craie de celle des sables tertiaires. Celle-ci assure notamment l'alimentation en eau de la région. Le log indique qu'elle se trouve à 2,09 mètres sous la surface du sol, recouverte de limons des plateaux.

Les limons des plateaux sont des dépôts sédimentaires meubles continentaux, d'origine éolienne. D'un point de vue hydrogéologique, les limons présentent une perméabilité assez faible. A la suite d'hivers très pluvieux, les limons sont imbibés à la fois par remontée de la nappe et par les infiltrations et, très rapidement, ils se gorgent d'eau et forment une surface imperméable facilitant le ruissellement.

Du fait de la présence de limons des plateaux et de l'argile de Louvil, ce phénomène peut se produire au nord du territoire, au niveau de la Vallée de la Marque (Avelin, Ennevelin, Templeuve-en-Pévèle, Louvil, Cysoing, Bourghelles et Camphin-en-Pévèle). Cette zone est classée en sensibilité moyenne à forte. Par ailleurs, il est à noter que la couche d'argile contribue à protéger la nappe de la craie.

Une nappe sub-affleurante est présente dans la commune d'Ostricourt. Le reste des communes est en sensibilité faible et très faible.



Profondeur	Formation	Lithologie
2.09	Limon des plateaux	
	Sables d'Ostricourt	
18.29	Argile de Louvil	
24.89	Craie blanche à silex	
32.40	Craie à silex	
39.79	Craie marneuse à Terebratula rigida	
54.50	Craie marneuse sans silex à Inoceramus labiatus (Craie blanche)	

Figure 21. Zoom de la carte des inondations par remontée de nappe et extrait du log géologique

Inondations par remontées de nappe

-  Communauté de Communes Pèvelè Carembault
-  Limite communale
-  Limite départementale
-  Frontière

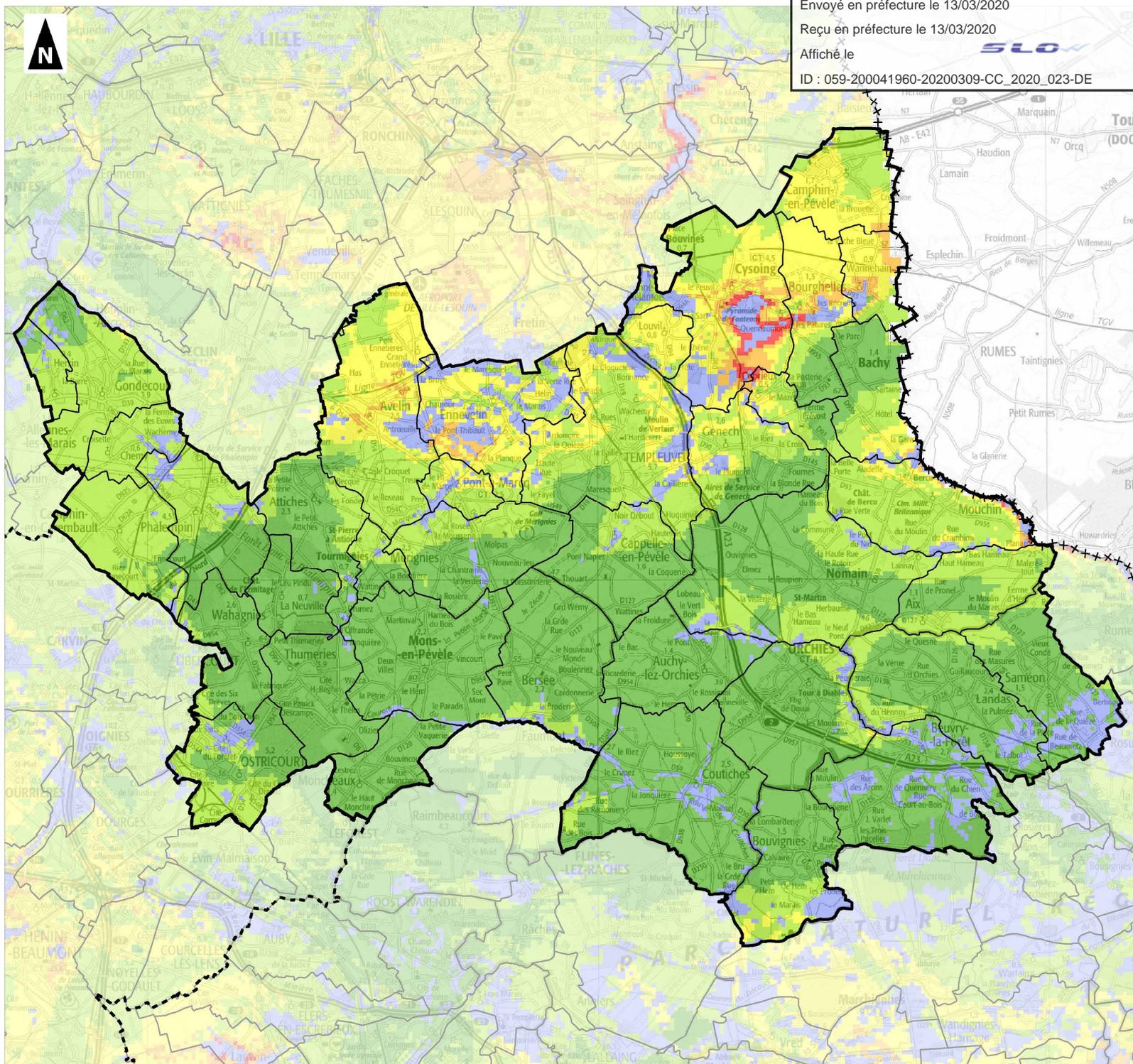
Sensibilité aux remontées de nappes :

-  Nappe sub-affleurante
-  Sensibilité très forte
-  Sensibilité forte
-  Sensibilité moyenne
-  Sensibilité faible
-  Sensibilité très faible



1:100 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



3.3 Les mouvements de terrains

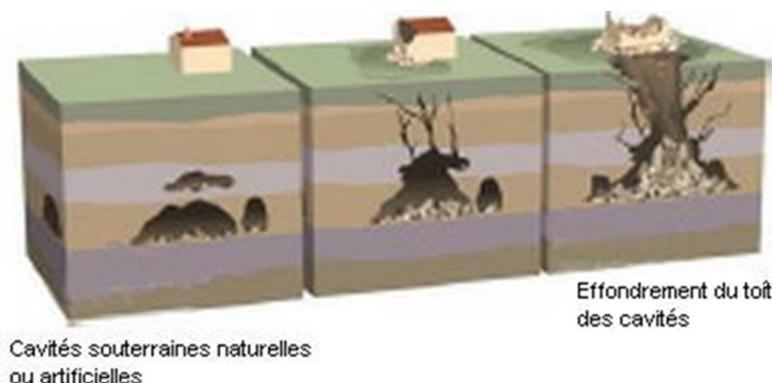
3.3.1 Les différents types de mouvements de terrain

Carte 9 - Mouvements de terrain - p62

Un **mouvement de terrain** est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol sous l'effet d'influences naturelles (agent d'érosion, pesanteur, séismes...) ou anthropiques (exploitation de matériaux, déboisement, terrassement...). Les volumes en jeux sont compris entre quelques mètres cubes et quelques millions de mètres cubes. Les **déplacements** peuvent être **lents** (quelques millimètres par an) ou **très rapides** (quelques centaines de mètres par jour). Il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques.

Il peut se traduire sur le territoire par :

- Un affaissement plus ou moins brutal de **cavités souterraines ou artificielles** (mines, carrières, muches, cagnas...);
- Des phénomènes de **gonflements-retraits des argiles** liés aux changements d'humidité des sols ;
- Des **glissements de terrains** par rupture d'un versant instable.



3.3.2 Les cavités souterraines

Peu de cavités souterraines sont recensées sur le territoire. Seules trois cavités sont identifiées sur le territoire, dont deux sont indéterminées : l'une à la frontière entre les communes de Thuméries et Wahagnies et à Nomain. Une carrière est localisée à Cysoing.

En revanche le territoire de la Métropole européenne de Lille situé au nord de la CC Pévèle Carembault compte près d'une centaine de cavités.

Cavités

▭ Communauté de Communes Pévèle Carembault

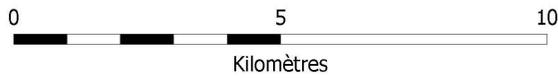
— Limite communale

- - - Limite départementale

+ + + + Frontière

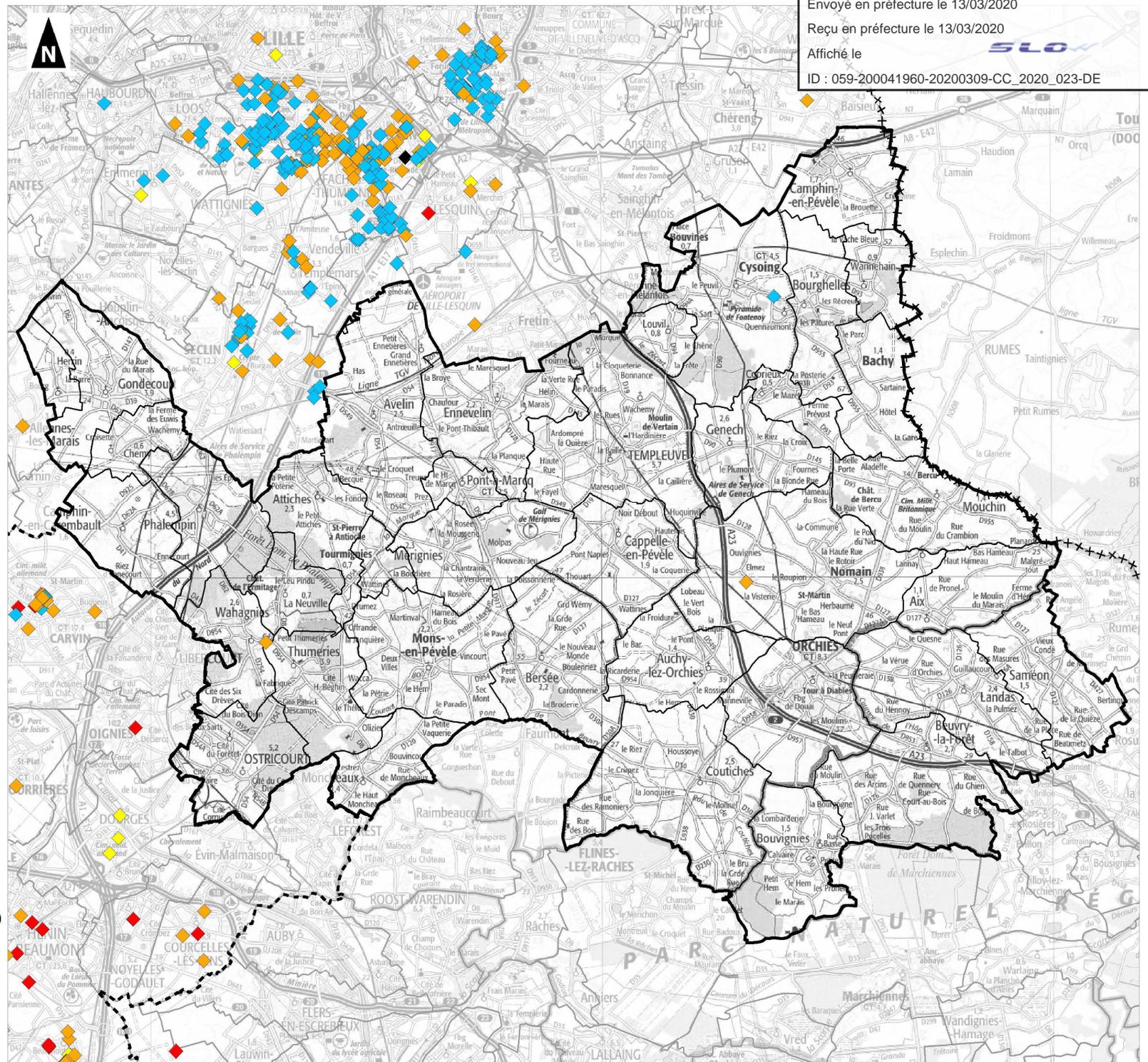
Types de cavités :

- ◆ indéterminé
- ◆ naturelle
- ◆ carrière
- ◆ cave
- ◆ ouvrage civil
- ◆ ouv militaire



1:100 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

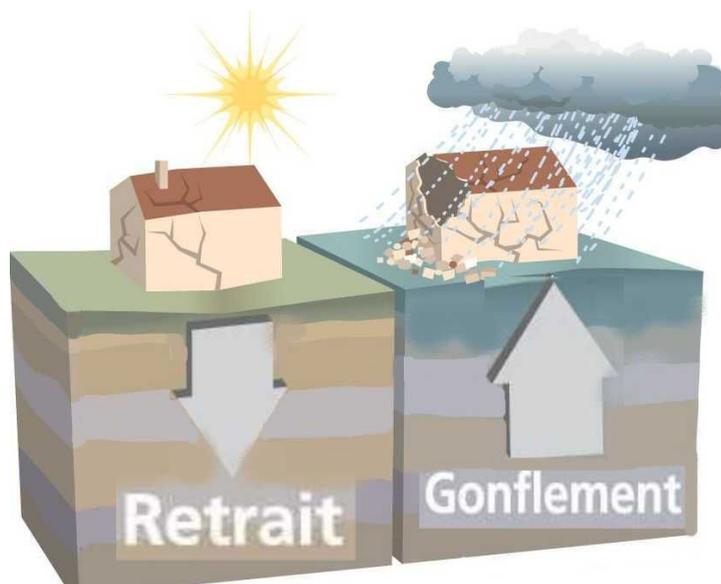


3.3.3 Phénomène de gonflement/retrait des argiles

Carte 10 - Argiles - p64

Sous l'effet de certaines conditions météorologiques (précipitations insuffisantes, températures et ensoleillement supérieurs à la normale), **les horizons superficiels du sous-sol peuvent se dessécher plus ou moins profondément.**

Sur les formations argileuses, cette dessiccation se traduit par un phénomène de retrait, avec un **réseau de fissures parfois très profondes**. L'argile perd son eau et se rétracte, ce phénomène peut être accentué par la présence d'arbres à proximité. Lorsque ce phénomène se développe sous le niveau de fondations, la perte de volume du sol support génère des tassements différentiels pouvant entraîner des fissurations au niveau du bâti.



Huit arrêtés de reconnaissance de catastrophe naturelle sur le territoire intercommunal concernent les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

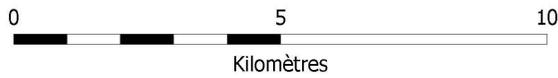
La majorité du territoire de la CC Pévèle Carembault est impactée par le retrait – gonflement des argiles.

Retrait/gonflement des argiles

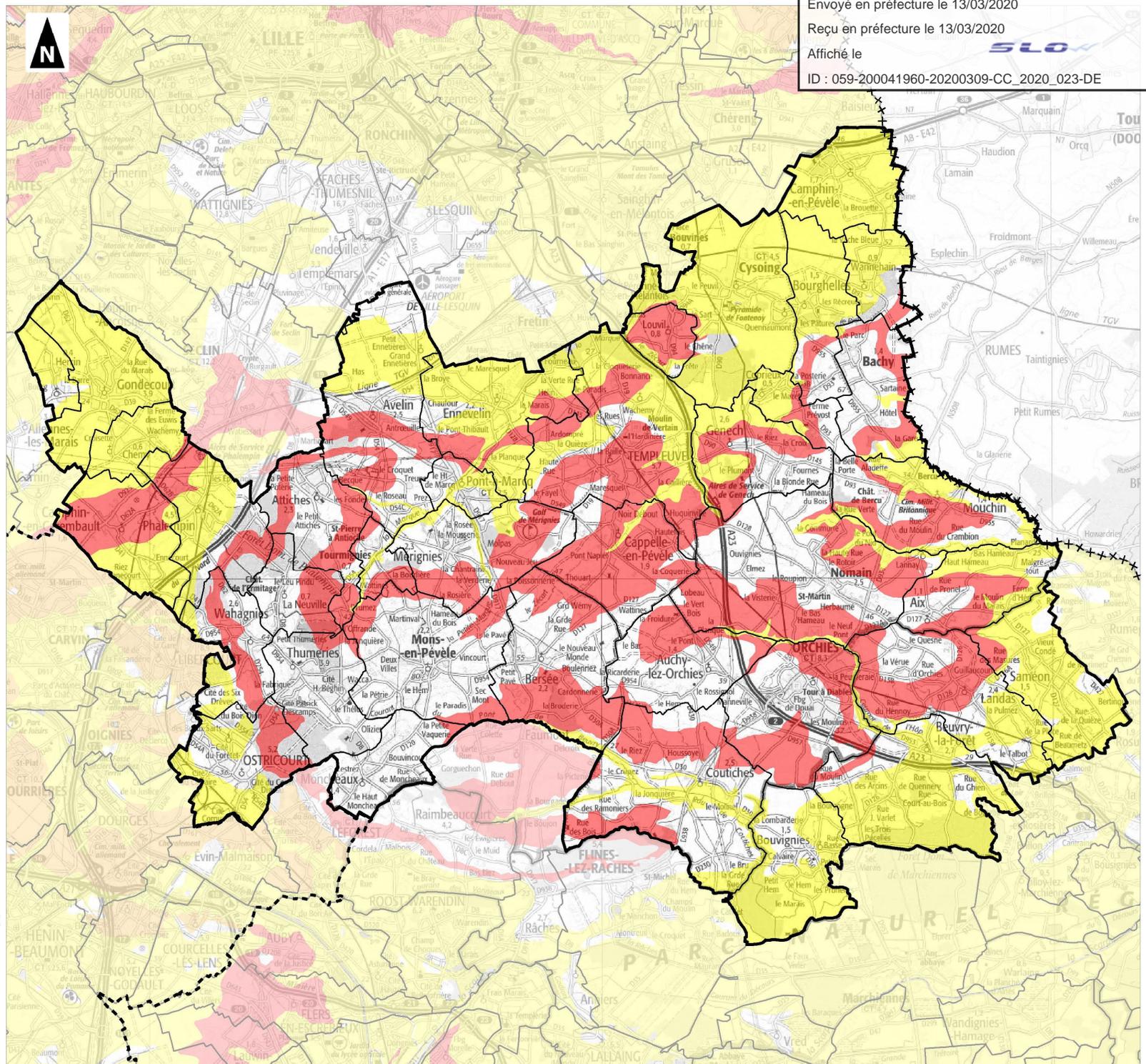
-  Communauté de Communes Pévèle Carembault
-  Limite communale
-  Limite départementale
-  Frontière

Aléas gonflement/retrait des argiles :

-  Faible
-  Moyen
-  Fort



1:100 000
(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)



3.4 Le risque sismique

Un **zonage sismique de la France**, basé sur un découpage communal, a été élaboré par le décret n° 2010-1255 du 22 octobre 2010. Ces zones sont classées de façon croissante en fonction de leurs occurrences, 1 (très faible), 2 (faible), 3 (modéré), 4 (moyenne) et 5 (forte).

Le territoire se trouve en zone de sismicité 2 (faible). Cela n'exclut pas la possibilité de séismes destructeurs mais ceux-ci demeurent très peu probables.

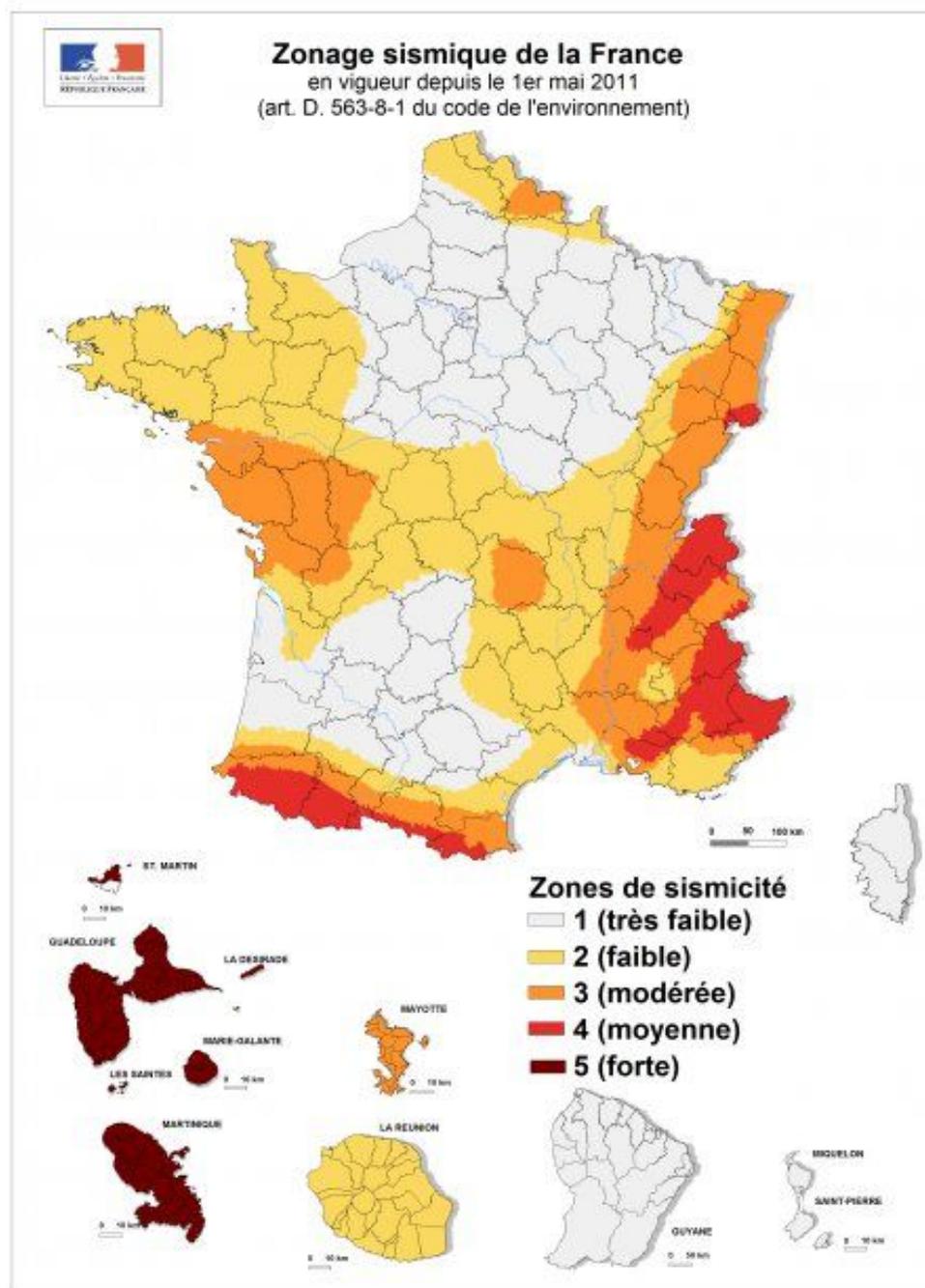


Figure 22. Zonage sismique de la France – source : BRGM

3.5 Le risque de feux de forêts

Les **feux de forêt** sont des sinistres qui se déclarent dans une formation naturelle qui peut être de **type forestière** (forêt des feuillus, de conifères ou mixtes), **subforestière** (maquis, garrigues ou landes) ou encore de **type herbacée** (prairies, pelouses, ...). Cette définition n'inclut pas les feux dans des massifs de moins de 1 ha, les feux de boisements linéaires (haies), les feux d'herbes, les feux agricoles, de dépôt d'ordures, etc.

Les feux se produisent préférentiellement pendant l'été mais plus d'un tiers ont lieu en dehors de cette période. La **sécheresse** de la végétation et de l'atmosphère accompagnée d'une faible teneur en eau des sols sont favorables aux incendies y compris en hiver.

On distingue classiquement les **actions suivantes** qui sont complémentaires les unes des autres :

- La **défense de la forêt** contre l'incendie (DFCI) du ressort des gestionnaires et propriétaires forestiers ;
- La prévention notamment à travers la **maîtrise de l'urbanisation** et la définition de mesures de proximité essentiellement destinées à réduire la vulnérabilité des biens concernés qui implique l'Etat, les collectivités et les habitants des secteurs concernés ;
- La **lutte** qui fait notamment intervenir les pompiers.

D'après le portail de prévention des risques majeurs, la Communauté de Communes n'est pas concernée par ce risque.

3.6 Le risque de foudroiement

La **densité de foudroiement** indique le nombre de coups de foudre/an/km². Le relevé est effectué à l'aide d'un réseau de stations de détection qui captent les ondes électromagnétiques lors des décharges, les localisent et les comptabilisent.

La densité de foudroiement dans le département du Nord est de 0,5 coups/km²/an (moyenne nationale : 1,2).

Aussi, le risque d'un impact de foudre susceptible d'avoir une incidence matérielle est faible.

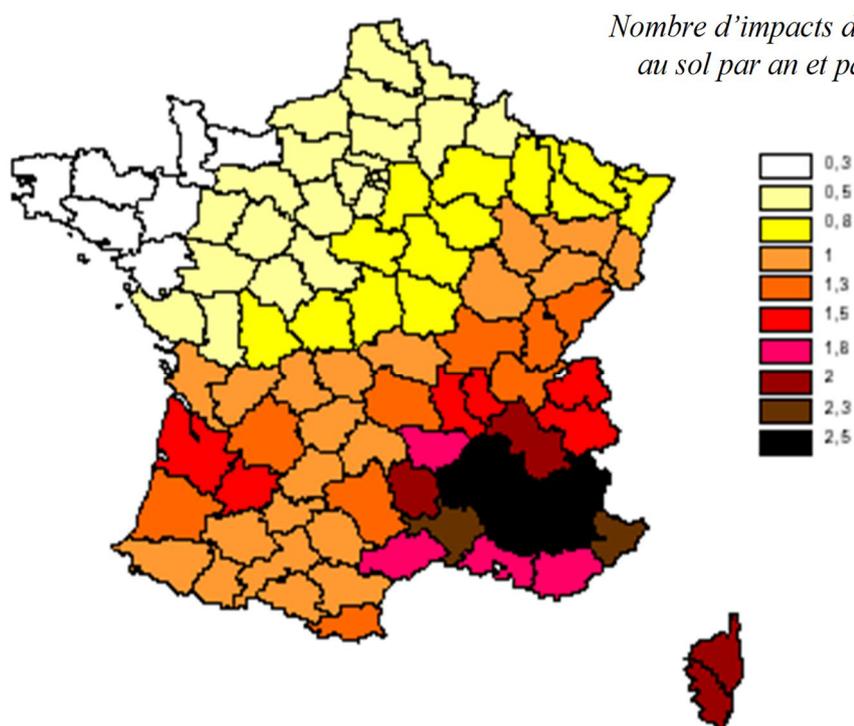
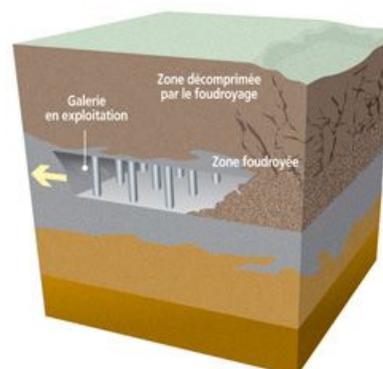


Figure 23. Densité de foudroiement en France par département (impacts foudre au sol par année et par km²) – Source : meteorage

3.7 Le risque tempête

La tempête se manifeste par des vents très forts tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre autour du centre dépressionnaire.

En général, les tempêtes sévissent sur notre pays durant la période couvrant la fin de l'été au début du printemps suivant.

Le phénomène concerne une zone de diamètre de 200 à 900 km, mais dans son déplacement rapide, des milliers de kilomètres peuvent être touchés dans une seule journée.

Toutes les communes sont exposées au risque tempête et l'information préventive concerne l'ensemble du territoire départemental.

3.8 Synthèse

ETAT INITIAL	
ATOUTS	FAIBLESSES
<p>Un seul effondrement de terrain concerné par un arrêté de catastrophe naturelle lié aux « Mouvements de terrain ».</p> <p>Peu de risque sismique et de foudroiement</p>	<p>Nombreux arrêtés de catastrophes naturelles. Entre 1945 et 2016 plus de 40 évènements ont été recensés dont 14 en hiver et 15 en été.</p> <p>Plusieurs types d'inondations identifiés (ruissellement, coulées de boue, remontée de nappe)</p> <p>3 communes concernées par l'AZI Scarpe Aval</p> <p>La majorité du territoire de la CC Pévèle Carembault est impactée par le retrait – gonflement des argiles.</p> <p>4 arrêtés concernent les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols</p> <p>Trois cavités sont identifiées</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Mise en œuvre des PPRI de la vallée de la Marque (17 communes concernées) et de Wahagnies – Ostricourt (6 communes concernées)</p>	<p>L'urbanisation augmente les risques d'inondations et aggrave les conséquences</p> <p>Augmentation des risques d'inondation, de mouvements de terrain, de coulées de boue avec le changement climatique</p> <p>Risque amplifié de feux de forêts dû à la sécheresse</p>

CHAPITRE 4. RISQUES INDUSTRIELS, POLLUTIONS ET NUISANCES

Envoyé en préfecture le 13/03/2020

Reçu en préfecture le 13/03/2020

Affiché le



ID : 059-200041960-20200309-CC_2020_023-DE

4.1 Les risques industriels et technologiques

Un risque industriel majeur est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves et parfois irréversibles pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens ou l'environnement.

4.1.1 Installations classées pour la protection de l'environnement

Afin de limiter l'occurrence et les conséquences des risques industriels, l'État a répertorié les établissements les plus dangereux et les a soumis à réglementation. La loi de 1976 sur les **Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (I.C.P.E)** distingue :

- **Déclaration** : pour les activités les moins polluantes et les moins dangereuses. Une simple déclaration en préfecture est nécessaire ;
- **Autorisation** : pour les installations présentant les risques ou pollutions les plus importants. L'exploitant doit faire une demande d'autorisation avant toute mise en service, démontrant l'acceptabilité du risque. Le préfet peut autoriser ou refuser le fonctionnement ;
- **Enregistrement** : pour les secteurs dont les mesures techniques pour prévenir les inconvénients sont bien connues (stations-service, entrepôts...), un régime d'autorisation simplifiée, ou régime dit d'enregistrement, a été créé en 2009.
- les plus dangereuses, dites « **installations Seveso** » sont assujetties à une réglementation spécifique (loi de juillet 1987).

Cette classification s'opère pour chaque établissement en fonction de différents critères : activités, procédés de fabrication, nature et quantité des produits élaborés, stockés... Afin de maîtriser au mieux les enjeux humains, économiques et environnementaux liés à ces I.C.P.E, l'Etat a créé une **inspection des installations classées** et s'implique fortement pour le respect de la réglementation en vigueur.

Selon le site gouvernemental installationsclassées.developpement-durable.gouv.fr, le territoire intercommunal de la Pévèle Carembault comporte 33 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) :

Commune	Nom	Régime	Statut Seveso	Etat d'Activité	Activité
Avelin	BOSTIK	Autorisation	Non Seveso	En fonctionnement	
Avelin	CCL Label SAS	Inconnu	Non Seveso	En cessation d'activité	
Avelin	COSMOLYS	Autorisation	Non Seveso	En fonctionnement	

Commune	Nom	Régime	Statut Seveso	Etat d'Activité	Activité
Avelin	DURIEZ AGENCEMENT	Autorisation	Non Seveso	En fonctionnement	Travaux de construction spécialisés
Avelin	SAFETY KLEEN FRANCE	Autorisation	Non Seveso	En fonctionnement	Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
Beuvry-la-Forêt	GAEC DUPONT DECOOPMAN	Enregistrement	Non Seveso	En fonctionnement	
Beuvry-la-Forêt	MINAKEM BEUVRY PRODUCTION	Autorisation	Seuil haut	En fonctionnement	Fabrication de produits chimiques et organiques
Camphin-en-Carembault	PANAFRANCE	Autorisation	Non Seveso	En construction	
Chemy	COQUEMAN ET FILS	Inconnu	Non Seveso	En cessation d'activité	
Chemy	LESAGE ET FILS	Autorisation	Non Seveso	En fonctionnement	Industries alimentaires
Ennevelin	EARL DE LA FLAMANDERIE	Enregistrement	Non Seveso	En fonctionnement	
Genech	LECOUFFE DARRAS SARL	Autorisation	Non Seveso	En fonctionnement	Fabrication de produits métalliques
Gondecourt	ACG INDUSTRIE	Autorisation	Non Seveso	En fonctionnement	Industrie chimique
Gondecourt	REYDEL AUTOMOTIVE FRANCE SAS	Autorisation	Non Seveso	En fonctionnement	Fabrication produits en caoutchouc et plastique
Gondecourt	SHL	Autorisation	Non Seveso	En fonctionnement	
Gondecourt	TRANS BENNES	Autorisation	Non Seveso	En fonctionnement	
Mérignies	ROXANE NORD	Autorisation	Non Seveso	En fonctionnement	

Commune	Nom	Régime	Statut Seveso	Etat d'Activité	Activité
Mons-en-Pévèle	MOULIN WAAST	Autorisation	Non Seveso	En fonctionnement	Industries alimentaires
Nomain	JONCKHEERE MARIE ANTOINETTE	Enregistrement	Non Seveso	En fonctionnement	
Nomain	SARL CHENIL DU CLOS DE LA ROSEIAE	Autorisation	Non Seveso	En fonctionnement	Autres services personnels
Orchies	LEROUX	Enregistrement	Non Seveso	En fonctionnement	Industries alimentaires
Orchies	LEROUX	Autorisation	Non Seveso	En fonctionnement	Industries alimentaires
Orchies	OREXIM	Autorisation	Seuil haut	En fonctionnement	
Orchies	SYMIDEME	Enregistrement	Non Seveso	En fonctionnement	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération
Ostricourt	STE CIVILE DU CHAUFOR	Autorisation	Non Seveso		
Ostricourt	TITANOBEL	Autorisation	Seuil haut	En fonctionnement	Entreposage et services auxiliaires des transports
Phalempin	IMERYS TC	Autorisation	Non Seveso		Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
Pont-A-Marcq	AGFA GEVAERT	Autorisation	Non Seveso	En fonctionnement	Industrie chimique
Templeuve-en-Pévèle	BRIQUETERIES DU NORD	Autorisation	Non Seveso	En fonctionnement	Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion
Templeuve-en-Pévèle	BRIQUETERIES DU NORD SA	Autorisation	Non Seveso	En fonctionnement	

Commune	Nom	Régime	Statut Seveso	Etat d'Activité	Activité
Templeuve-en-Pévèle	CRINQUETTE PIERRE	Enregistrement	Non Seveso	En fonctionnement	
Templeuve-en-Pévèle	TEMPLEUVE DISTRIBUTION	Enregistrement	Non Seveso	En fonctionnement	
Thumeries	TEREOS	Autorisation	Non Seveso	En fonctionnement	

Tableau 6. Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

3 sites SEVESO seuil haut sont présents sur le territoire, ils sont sur les communes d'Orchies, Ostricourt et Beuvry-la-Forêt.

Un **Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)** est un document élaboré par l'Etat qui doit permettre de faciliter la maîtrise de l'urbanisation autour des sites industriels à hauts risques (sites SEVESO seuil haut). Il permet également de limiter les effets accidents susceptibles de survenir dans ces installations et pouvant entraîner des effets sur la salubrité, la santé et la sécurité publiques, directement ou indirectement par pollution du milieu. Ces plans délimitent un périmètre d'exposition aux risques en tenant compte de la nature et de l'intensité des risques technologiques et des mesures de prévention mises en œuvre. Il y a deux PPRT qui couvrent le territoire de la Pévèle Carembault :

- **PPRT Minakem** (Beuvry-la-Forêt) prescrit le 5 décembre 2008. Approuvé par arrêté préfectoral du 27 décembre 2010
- **PPRT Titanobel** (Ostricourt) prescrit le 23 mai 2008. Approuvé par arrêté préfectoral du 27 avril 2011

Un risque industriel majeur est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou l'environnement. Les conséquences d'un accident dans ces industries sont regroupées sous trois typologies d'effets :

- Les effets thermiques
- Les effets mécaniques
- Les effets toxiques

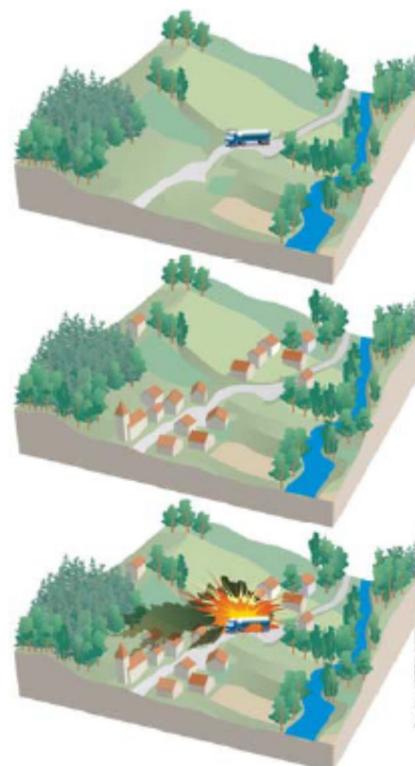
PPRT	Aléa	Prescrit le	Enquêté le	Approuvé le	Desprescrit / annulé / abrogé le
MINAKEM	Effet thermique Effet de surpression Effet toxique	01/09/2010	05/12/2008	27/12/2010	04/11/2011
TITANOBEL	Effet de surpression	19/10/2010	23/05/2008	27/04/2011	23/11/2011

Tableau 7. Liste des PPRT

4.1.2 Transport de marchandises dangereuses

Le **risque de transport de marchandises dangereuses**, ou risque TMD, est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces marchandises par **voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisations**.

Le transport de matières dangereuses concerne principalement les voies routières (2/3 du trafic en tonnes kilomètre) et ferroviaires (environ 1/3 du trafic) ; la voie d'eau et la voie aérienne participent à moins de 5% du trafic.



Le territoire est traversé par des canalisations de matières dangereuses :

- Gaz naturel pour les communes de Nomain, Mouchin, Bachy, Cobrieux, Bourghelles, Camphin-en-Pévèle, Genech, Templeuve, Pont-à-Marcq, Ennevelin, Orchies, Landas, Coutiches, Bouvignies, Beuvry-la-forêt.
- Hydrocarbures pour les communes de Mouchin, Nomain, Landas, Aix, Orchies, Coutiches, Bouvignies, Mons-en-Pévèle, Mérignies, Avelin.

Le territoire est traversé par des voies terrestres de matières dangereuses :

- L'A1, avec 52 000 à 152 000 véhicules par jour en moyenne, qui concerne les communes de Phalempin et Camphin-en-Carembault.
- L'A23, avec 25 000 à 52 000 véhicules par jour en moyenne, qui concerne les communes de Templeuve, Genech, Nomain, Auchy-lez-Orchies, Orchies, Beuvry-la-Forêt, Landas.
- L'A27, avec moins de 25 000 véhicules par jour en moyenne, qui concerne uniquement la commune de Camphin-en-Pévèle.

Le territoire est traversé par des voies ferrées de matières dangereuses : cela concerne les communes de Templeuve, Cappelle-en-Pévèle, Nomain, Orchies, Landas, Saméon, Cysoing, Bourghelles, Wannehain, Avelin, Phalempin, Camphin-en-Carembault et Ostricourt.

4.2 La pollution des sols

Carte 11 - Sites BASIAS - p78

4.2.1 Les sites BASOL

La base de données BASOL du Ministère de l'écologie, recense **13 sites ou sols pollués ou potentiellement pollués** appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif, sur le territoire communal.

Numéro BASOL	Nom usuel du site	Commune	Situation technique du site
59.0478	BOSTIK	AVELIN	○
59.0124	Moulin des Ecluses	BEUVRY-LA-FORET	●
59.0495	SARIA INDUSTRIES SAS	BEUVRY-LA-FORET	●
59.0288	AGENCE D'EXPLOITATION D'EDF / GDF	CYSOING	●
59.0216	ARPADIS	GONDECOURT	●
59.0215	BOURIGEAUD Industry EURL	GONDECOURT	●
59.0021	SOCIETE DE FABRICATION ET DE DISTRIBUTION DE PRODUITS INDUSTRIELS	GONDECOURT	●
59.0020	SOCIETE DES HUILES LEMAHIEU	GONDECOURT	●
59.0439	VISTEON SYSTEMES INTERIEURS	GONDECOURT	●
59.0071	ANCIENNE FAIENCERIE DU MOULIN DES LOUPS	ORCHIES	●
59.0024	RELAIS TOTAL	PHALEMPIN	●
59.0252	AGFA GEVAERT	PONT-A-MARCQ	●
59.0489	MAERTEN	TEMPLEUVE-EN-PEVELE	○
59.0398	IMERYS - Tuilerie Huguenot Féral	WAHAGNIES	●

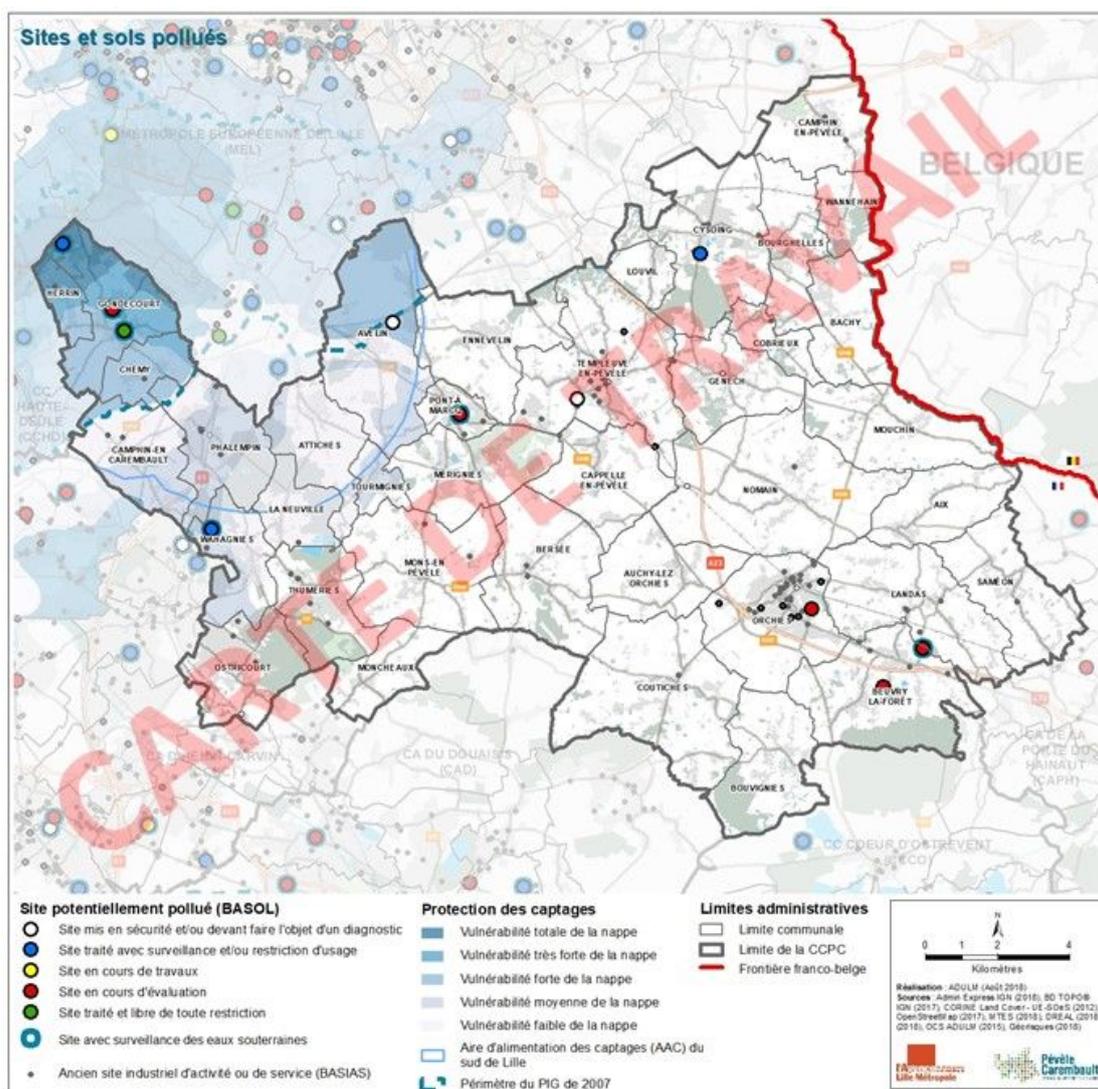
Etat du site	
●	Indifférent
○	Site mis en sécurité et/ou devant faire l'objet d'un diagnostic
●	Site en cours d'évaluation
●	Site en cours de travaux
●	Site traité avec surveillance et/ou restriction d'usage
●	Site traité et libre de toute restriction

Tableau 8. Sites BASOL sur le territoire intercommunal

4.2.2 Les sites BASIAS

Par ailleurs, la base de données BASIAS, retraçant l'inventaire d'anciens sites industriels et activités de services, inventorie **288 sites industriels ou activités de service, anciens ou en activité, méritant une attention particulière** car pouvant être pollués au sein du périmètre d'étude :

- | | | |
|-----------------------------|-------------------|----------------------|
| - ABANCOURT : 1 | - COBRIEUX : 1 | - MONS-EN-PEVELE : 8 |
| - ATTICHES : 8 | - COUTICHES : 2 | - MOUCHIN : 4 |
| - AUCHY-LEZ-ORCHIES : 1 | - CYSOING : 23 | - NOMAIN : 1 |
| - AVELIN : 18 | - ENNEVELIN : 6 | - ORCHIES : 32 |
| - BERSEE : 7 | - GENECH : 7 | - OSTRICOURT : 14 |
| - BEUVRY-LA-FORET : 6 | - GONDECOURT : 37 | - PHALEMPIN : 22 |
| - BOURGHELLES : 1 | - HERRIN : 3 | - PONT-A-MARCQ : 24 |
| - BOUVIGNIES : 1 | - LA NEUVILLE : 1 | - SAMEON : 1 |
| - CAMPHIN-EN-CAREMBAULT : 6 | - LANDAS : 6 | - THUMERIES : 10 |
| - CAMPHIN-EN-PEVELE : 13 | - LOUVIL : 1 | - TOURMIGNIES : 1 |
| - CHEMA : 1 | - MERIGNIES : 5 | - WAHAGNIES : 16 |



Carte 11. Sites BASIAS

4.3 Nuisances sonores

Le bruit excessif est néfaste à la santé de l'homme et à son bien-être. Il est considéré par la population française comme une atteinte à la qualité de vie. La perception de la gêne reste variable selon les individus. Elle est liée à la personne (âge, niveau d'étude, actif, présence au domicile, propriétaire ou locataire, opinion personnelle quant à l'opportunité de la présence d'une source de bruit donnée) et à son environnement (région, type d'habitation, situation et antériorité par rapport à l'existence de l'infrastructure ou de l'activité, isolation de façade).

4.3.1 Nuisances sonores liées aux infrastructures routières

L'arrêté du 29 novembre 1999, pris en application de l'arrêté du 30 mai 1996, définit **les tronçons d'infrastructures** concernés par la réglementation au bruit.

Dans les communes concernées, les bâtiments d'habitation, les bâtiments d'enseignement, les bâtiments de soins et d'action sociale ainsi que les bâtiments d'hébergement à caractère touristique à construire dans les secteurs affectés par le bruit doivent présenter un **isolement acoustique minimum** contre les bruits extérieurs. Les secteurs affectés par le bruit doivent être reportés dans **les documents graphiques du plan local d'urbanisme**.

Ainsi, le classement sonore des infrastructures impose une **bande de recul** à partir de la voirie de 30 à 300 mètres (selon la catégorie de classement). Toute construction y est soumise à des **règles d'isolation acoustique minimales** (notamment pour les bâtiments d'habitation, établissements de santé et hôtels).

Cette réglementation est retranscrite dans les documents d'urbanismes communaux :

- Catégorie 1 : maximum 300 mètres de secteur affecté ;
- Catégorie 2 : 250 mètres ;
- Catégorie 3 : 100 mètres ;
- Catégorie 4 : 30 mètres ;
- Catégorie 5 : 10 mètres.

Le territoire intercommunal est concerné par l'arrêté de classement sonore des infrastructures terrestres.

Les infrastructures routières nouvelles doivent respecter des niveaux maximaux en façade des bâtiments.
Ces niveaux sonores sont repris dans le tableau suivant :

Usage et nature	Laeq ¹ (6h-22h)	Laeq (22h-6h)
Logements en ambiance sonore modérée	60 dB(A)	55 dB(A)
Autres logements	65 dB(A)	60 dB(A)
Etablissements enseignement	60 dB(A)	
Etablissements soins, santé, action sociale	60 dB(A)	55 dB(A)
Bureaux en ambiance sonore modérée	65 dB(A)	

Tableau 9. Niveaux maximaux admissibles pour la contribution sonore d'une infrastructure nouvelle en façade des bâtiments

Plusieurs routes départementales sont concernées par le **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement**. Ce document est relatif au Décret n°200-361 du 24 mars 2006. Il concerne les infrastructures routières dont le trafic est supérieur à 6 millions de véhicules par an. Son objectif vise principalement à optimiser sur un plan technique, stratégique et économique les actions à engager afin d'améliorer et préserver la qualité des endroits remarquables. **Les routes départementales du territoire concernées sont : D957, D955, D925, D549, D147.**

4.3.2 Nuisances sonores liées aux infrastructures ferroviaires

Le même classement que pour les infrastructures routières s'applique aux infrastructures ferroviaires. Aussi, l'arrêté du 29 novembre 1999 identifie les communes concernées par le bruit.

Le territoire est traversé par **une voie ferrée** :

Nom de l'infrastructure	Nom du tronçon	Catégorie	Largeur affectée au bruit
Ligne 515000	N° 3157-2	2	250 m

Tableau 10. Classement des voies ferroviaires

4.3.3 Nuisances sonores liées aux infrastructures aéroportuaires

Le Plan d'exposition au bruit (PEB) est un document d'urbanisme qui fixe les conditions d'utilisation des sols exposés aux nuisances dues au bruit des aéronefs. Le PEB vise à interdire ou limiter les constructions pour ne pas augmenter les populations soumises aux nuisances.

¹ Laeq : niveau de pression acoustique en décibels (dB(A))

Il est établi en anticipant à l'horizon 15/20 ans le développement de l'activité aéroportuaire, l'extension des infrastructures et les évolutions des procédures de circulation aérienne. Il doit tenir compte des hypothèses concernant :

- Le nombre de mouvements ;
- Les trajectoires de circulation aérienne ;
- L'évolution des flottes exploitées ;
- La répartition du trafic entre jour, soirée et nuit ;
- Les infrastructures aéroportuaires.

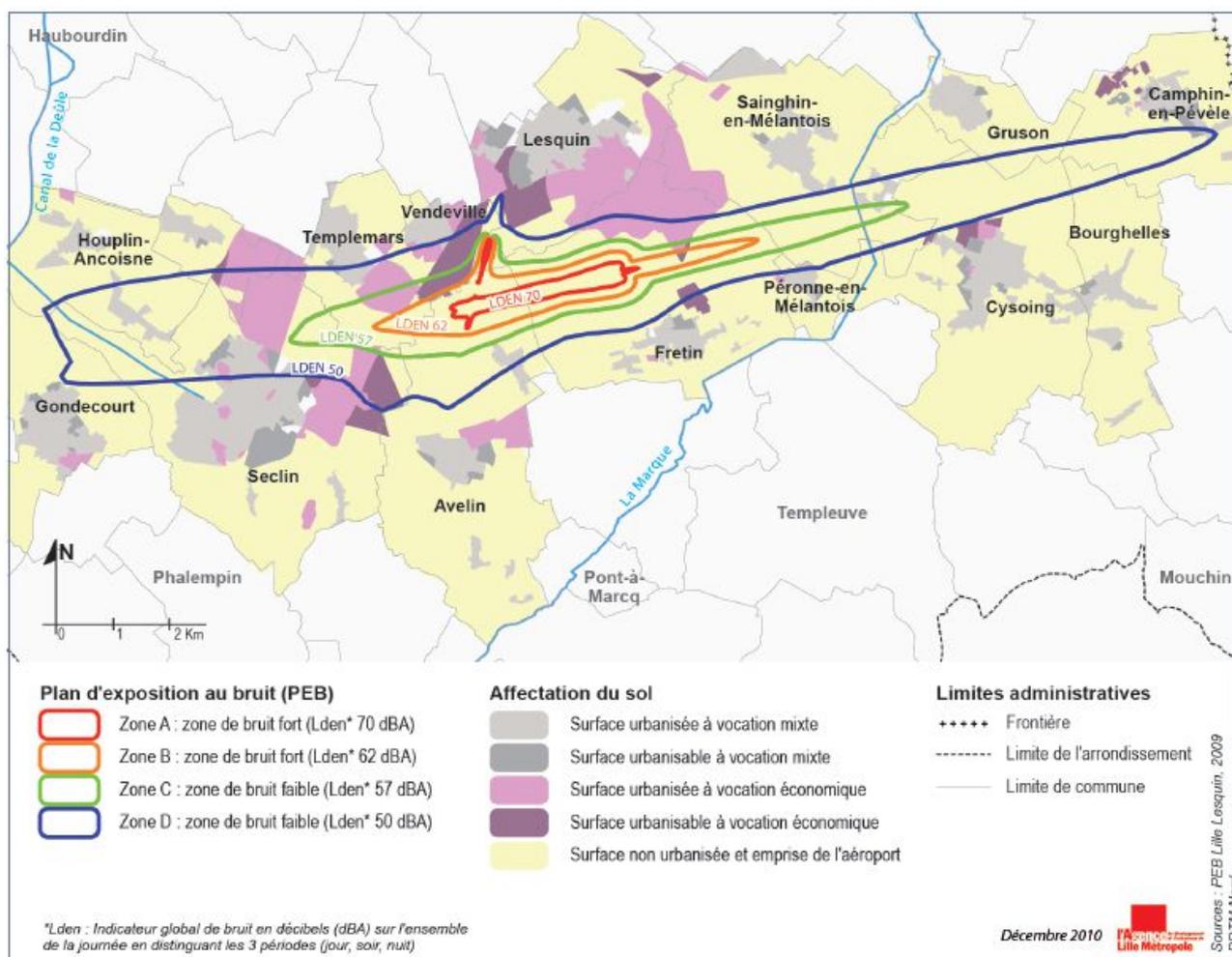
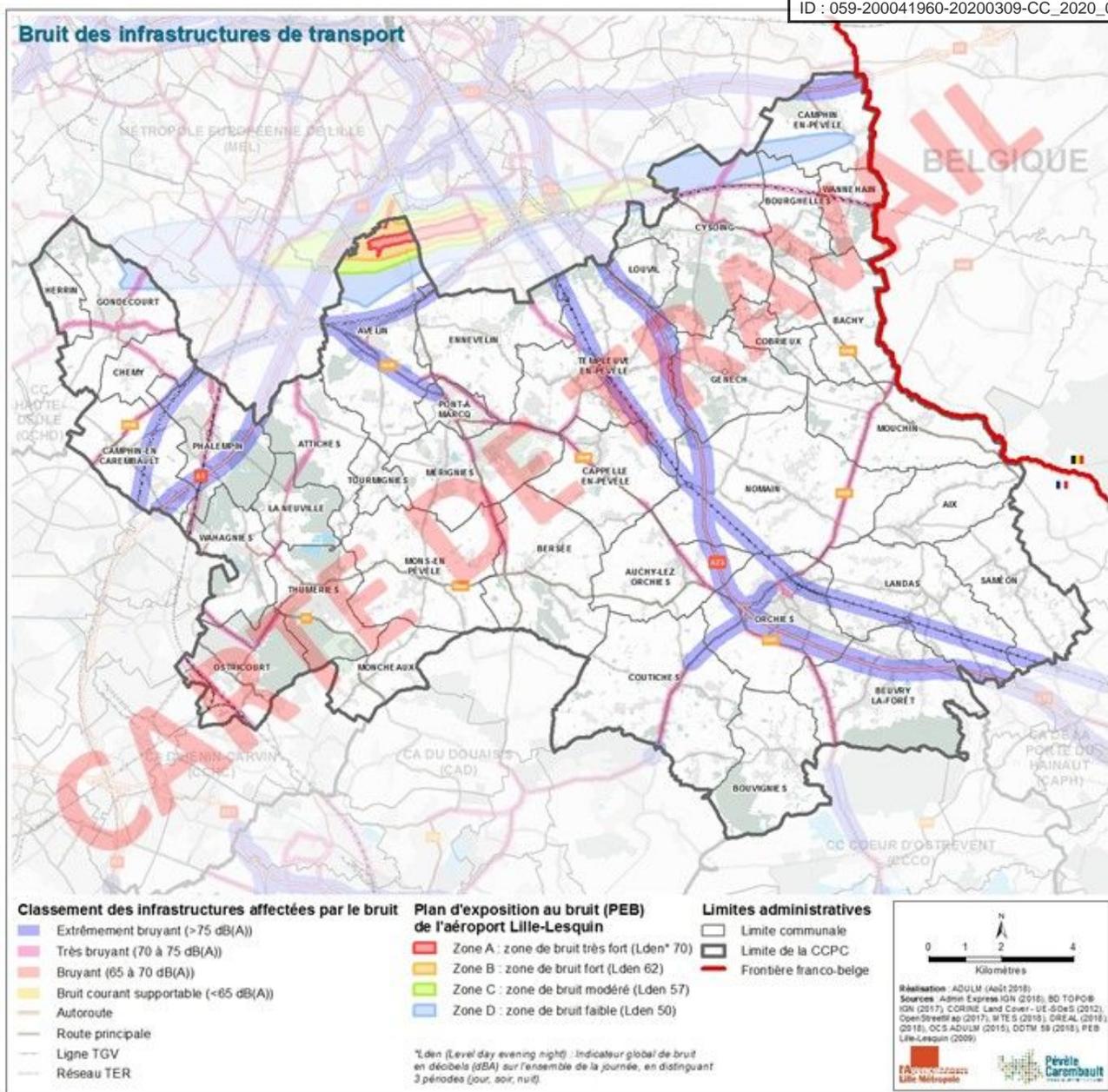


Figure 25. Périmètre du Plan d'Exposition au Bruit Lille-Lesquin

Source : SCOT de Lille Métropole : livre II – évaluation environnementale

Le nouveau Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Lille-Lesquin a été approuvé en 2009. Annexé et transcrit dans des documents d'urbanisme des communes concernées, celui-ci définit un ensemble de contraintes pour l'urbanisation des abords de l'aéroport portant sur la nature des constructions autorisées et sur les niveaux d'isolation phonique. **4 communes du territoire** de la Pévèle sont concernées : Avelin, Cysoing, Bourghelles et Camphin-en-Pévèle dont Avelin est incluse dans une zone de bruit « fort » (zone orange et rouge).



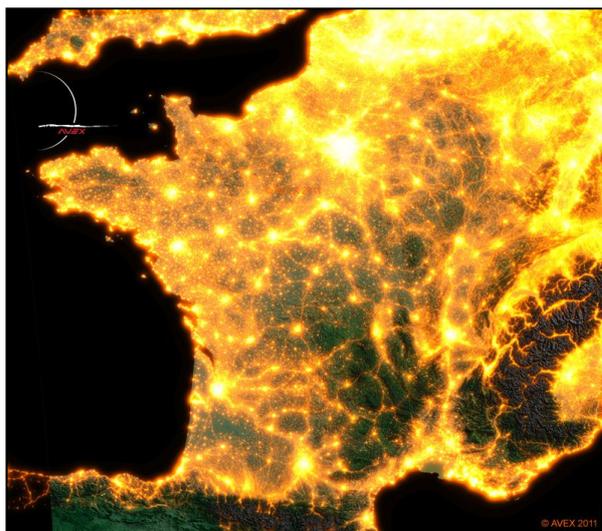
Carte 12. Bruit des infrastructures de transport

4.4 Pollution lumineuse

La **pollution lumineuse** est un facteur susceptible d'augmenter la fragmentation générée par les espaces artificialisés.

En effet, **certaines espèces** ou groupes d'espèces, majoritairement nocturnes ou crépusculaires, peuvent être négativement influencés dans leurs déplacements ou leur cycle de vie (alimentation, repos, reproduction) par un **éclairage artificiel excessif ou mal orienté**.

Il s'agit notamment des **insectes** (lépidoptères hétérocères), des **chiroptères** (chauves-souris) et, dans une moindre mesure, de **l'avifaune** (rapaces nocturnes et espèces migratrices).



La totalité de la lumière dégagée par l'éclairage public, les habitations, les zones d'activités et l'éclairage des infrastructures de transport créent la nuit une ambiance lumineuse. Cette ambiance lumineuse a un impact négatif sur le fonctionnement des écosystèmes en dérégulant le comportement de nombreux animaux ou en créant des barrières écologiques.

Le territoire communal est fortement concerné par la pollution lumineuse en lien avec la Métropole Lilloise.

4.5 Qualité de l'Air

4.5.1 Présentation des polluants

■ Particules fines PM_{2,5} et PM₁₀

Il s'agit de polluants de nature variée caractérisés par leur taille : **inférieurs à 10 µm pour les PM₁₀, et 2,5 µm pour les PM_{2,5}**. Les phénomènes sont de grande envergure (échelle régionale ou nationale). La pollution produite localement s'ajoute alors à une pollution importée d'autres régions. Selon leur taille, elles pénètrent plus ou moins profondément dans l'arbre pulmonaire et peuvent provoquer des **affections respiratoires et cardio-vasculaires**. Les effets de salissure des bâtiments et des monuments sont les atteintes à l'environnement les plus évidentes.

■ Oxydes d'azote NO_x

Le **monoxyde d'azote** (NO) se forme par combinaison de l'azote et de l'oxygène atmosphériques lors des combustions. Ce polluant principalement émis par les pots d'échappement se transforme rapidement en dioxyde d'azote. Les niveaux sont plus élevés près des voies de circulation, et sous les vents des établissements industriels à rejets importants. Ce gaz est **irritant pour les bronches**. Chez les asthmatiques, il augmente la fréquence et la gravité des crises. Chez l'enfant, il favorise les infections pulmonaires. Ils participent à la formation des pluies acides. Sous l'effet du soleil, ils favorisent la formation d'ozone et contribuent ainsi indirectement à **l'accroissement de l'effet de serre**.

■ Les composés organiques volatiles non méthaniques COVNM

Les COV réagissent avec les oxydes d'azote sous l'effet du rayonnement solaire pour former de **l'ozone** troposphérique.

Ils ont un effet indirect en agissant sur l'ozone, en tant que précurseurs de ce gaz dans l'air. Les conséquences de cette surproduction d'ozone sont : toux, inconfort thoracique, gêne douloureuse en cas d'inspiration profonde, mais aussi essoufflement, irritation nasale, oculaire et de la gorge.

■ Ozone

Ce gaz se forme par **réaction chimique entre des gaz précurseurs** (dioxyde d'azote, composés organiques volatils...). Ces réactions sont amplifiées par les rayonnements solaires ultraviolets. Les concentrations restent faibles près des axes de circulation où certains gaz d'échappement détruisent l'ozone. Il peut présenter des niveaux élevés en zone rurale. Les zones littorales présentent des niveaux nocturnes et matinaux légèrement supérieurs. Il pénètre facilement jusqu'aux voies **respiratoires les plus fines**. Il provoque toux, altération pulmonaire ainsi que des irritations oculaires. Il a un effet néfaste sur la végétation (rendement des cultures) et sur certains matériaux (caoutchouc). Il contribue également à l'effet de serre.

■ Dioxyde de soufre SO₂

Il provient généralement de la combinaison des impuretés soufrées des combustibles fossiles avec l'oxygène de l'air, lors de leur combustion. Les procédés de raffinage du pétrole rejettent aussi des **produits soufrés**. Il existe des sources naturelles de dioxyde de soufre (éruptions volcaniques, feux de forêt). Les zones sous les vents des établissements industriels émetteurs sont les plus touchées. **Il irrite les muqueuses, la peau et les**

voies respiratoires (toux, gêne respiratoire). Il agit en synergie avec d'autres substances, notamment avec les particules fines. Il participe à la formation des pluies acides et contribue également à la dégradation de la pierre et des matériaux de nombreux monuments.

■ L'ammoniac NH₃

L'ammoniac est un polluant surtout lié aux activités agricoles (rejets organiques de l'élevage et engrais azotés).

Son dépôt excessif en milieu naturel peut conduire à l'acidification et à l'eutrophisation des milieux.

De plus, il peut se recombinaison dans l'atmosphère avec des oxydes d'azote et de soufre pour former des particules fines (PM_{2,5}). On observe ainsi une contribution importante de l'ammoniac aux pics de particules fines au début du printemps, période d'épandage de fertilisants et d'effluents d'élevage.

D'un point de vue santé, le NH₃ est un gaz incolore et odorant, très **irritant pour le système respiratoire, la peau et les yeux**. A contact direct il peut provoquer des brûlures graves. A forte concentration, il peut entraîner des **œdèmes pulmonaires**. C'est un gaz mortel à très forte dose.

4.5.2 Qualité de l'air du territoire

Le territoire de la Pévèle Carembault se situe dans le département le plus peuplé de France, conserve une importante activité agricole qui façonne les paysages. De manière générale, le territoire est composé de villages séparés les uns des autres par des champs et pâtures où émergent des bourgs urbains de plus grandes tailles.

Le diagnostic a été réalisé par le CITEPA sur la base des données d'ATMO Hauts-de-France. Les données sont réutilisées pour l'élaboration de l'Etat Initial de l'Evaluation Environnementale Stratégique. Les données proviennent de l'année 2012.

Pour l'approche réglementaire, une quantification selon le niveau sectoriel a été réalisée. Les résultats du diagnostic réglementaire pour les six polluants atmosphériques sont présentés dans le tableau suivant.

	Diagnostic					
	PM10	NOx	COVNM	PM2,5	SO2	NH3
	kg	kg	kg	kg	kg	kg
Résidentiel	146 118	108 039	551 322	142 723	48 243	16 685
Tertiaire	1 545	34 016	48 121	1 533	7 510	0
Transport routier	108 391	1 048 006	83 899	79 358	1 489	10 401
Autres transports	17 431	13 097	1 508	6 684	496	0
Agriculture	117 551	73 719	16 666	38 463	5 157	626 766
Déchets	0	0	0	0	0	0
Industrie hors branche énergie	57 920	295 875	584 743	39 404	68 592	0
Industrie branche énergie	0	0	32 516	0	0	0
TOTAL	448 956	1 572 750	1 318 777	308 165	131 487	653 851

Il en ressort qu'aucune émission de polluants atmosphériques n'est associée au poste déchets (la CCPC ne dispose pas sur son territoire de site de stockage des déchets, de centre de tri, d'incinération avec ou sans récupération d'énergie) et que le poste des transports hors routier ne représente qu'une faible part dans les émissions du territoire. De plus, la CCPC ne dispose pas de site de production d'électricité d'origine thermique, de chauffage urbain et de raffinage de pétrole.

Les principales **sources d'émissions de dioxyde de soufre (SO₂)** sont **l'industrie hors branche énergie** avec 52% des émissions du territoire et le **secteur résidentiel** avec 37% des émissions.

Les principales **sources d'émissions d'oxyde d'azote (NOx)** sur le territoire sont le secteur du **transport routier** avec 67% des émissions (voitures particulières et poids lourds) et celui de **l'industrie** avec 19% des émissions du territoire.

La principale **source d'émissions d'ammoniac (NH₃)** est le secteur de **l'agriculture** avec 96% des émissions du fait de l'azote contenu dans les excréments et de la fertilisation azotée.

Les **deux principales sources d'émissions de COVNM** sont le secteur de **l'industrie hors branche énergie** avec 44% des émissions (utilisation de solvants) et le **secteur résidentiel**, 42% (combustion de bois de chauffage).

Les **trois principales sources émettrices de PM10** sur le territoire sont le secteur **résidentiel** avec 32% des émissions, le secteur de **l'agriculture** avec 26% et le secteur du **transport routier** avec 24% des émissions.

Les **deux principales sources émettrices de PM2,5** sur le territoire sont le **secteur résidentiel** avec 46% des émissions et le secteur du **transport routier** avec 26% des émissions.

L'indice de qualité de l'air :

- caractérise quotidiennement de façon simple et globale la qualité de l'air,
- est compris entre 1 (très bon) et 10 (très mauvais),
- est égal au maximum des quatre sous-indices suivants : particules fines PM10, ozone, dioxyde d'azote et dioxyde de soufre.

■ En 2012 -année de référence

Le territoire Flandre Lilloise s'étend sur 610 km² et couvre la communauté urbaine de Lille Métropole, d'Halluin à La Bassée et d'Armentières à Baisieux. Le territoire recense 1 125 000 habitants. Le territoire regroupe 63 industries ICPE, réparties dans toute l'agglomération. La Flandre Lilloise possède la plus forte densité d'axes routiers de la région, avec 495 km d'autoroutes, de routes nationales et départementales.

L'année 2012 se caractérise, globalement, sur le territoire par la stagnation des concentrations de polluants ou une légère baisse. Toutes les concentrations de polluants respectent la réglementation exceptée pour l'ozone et les poussières.

■ En 2017 – année de réalisation du diagnostic

Les indices mauvais à très mauvais sont essentiellement dus aux particules PM10 à l'ozone sur quelques jours. L'agglomération lilloise située au nord du territoire de la CCPC a connu plusieurs jours avec un indice défini comme mauvais à très mauvais, ce qui représente 1 à 2 % sur l'année. Près de 20% des journées de 2017 ont été classées avec un indice de pollution considéré comme moyen.

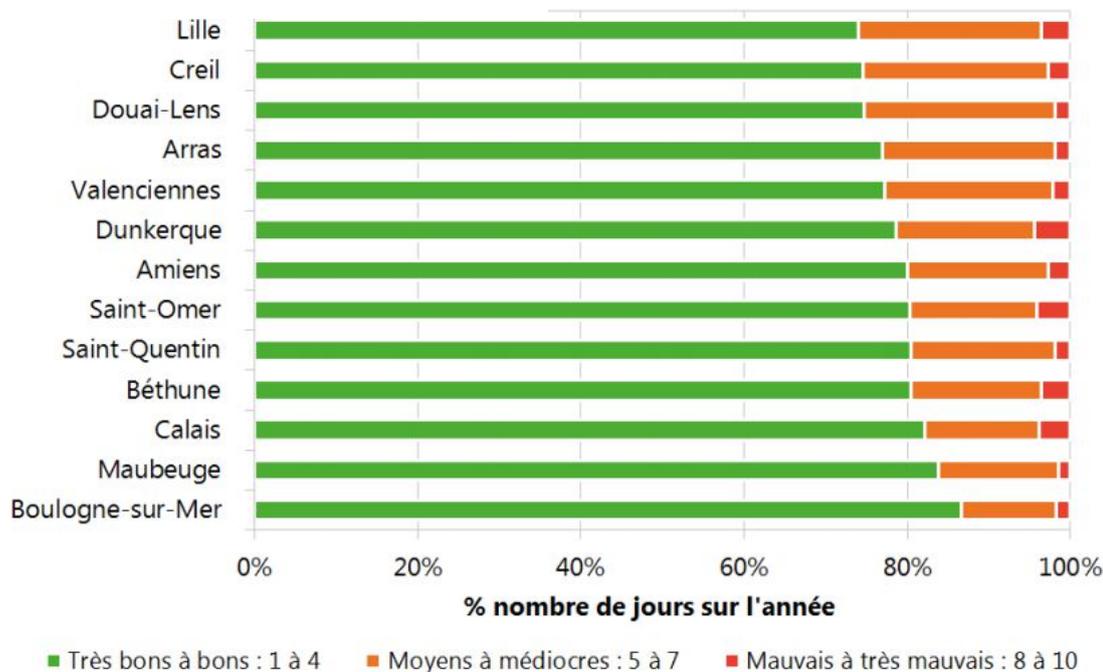


Figure 26. Proportion de journées de l'année avec un air de bonne, moyenne et mauvaise qualité

■ Évolution du nombre de jours d'épisodes de pollution entre 2014 et 2017 en région des Hauts-de-France

Le nombre de jours d'épisodes de pollution a nettement diminué entre 2014 et 2017, cela représente 35 jours de moins. En revanche le nombre d'alerte sur persistance a augmenté.

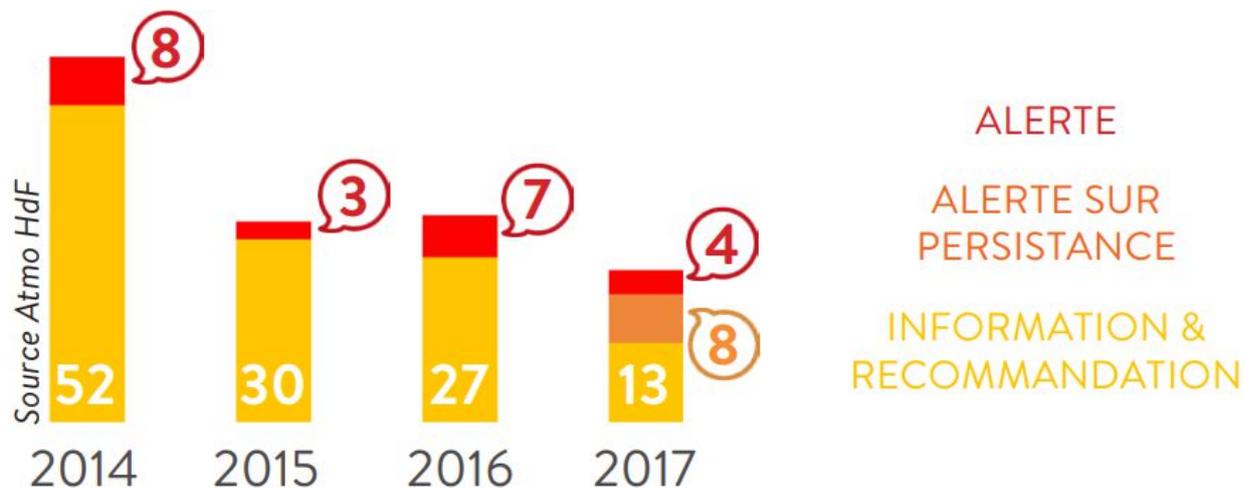


Figure 27. Évolution nombre de jours d'épisodes de pollution entre 2014 et 2017 en région des Hauts-de-France

4.6 Gestion des Déchets

Le Syndicat Mixte pour le traitement des déchets ménagers (SYMIDEME) a été créé le 5 septembre 1996 et exerce la compétence « traitement » des déchets ménagers et assimilés. Le SYMIDEME prend également en charge la communication commune aux différentes intercommunalités adhérentes en charge de la collecte. Enfin, le syndicat est propriétaire de quatre déchetteries et prend en charge, via des marchés publics, les prestations de gardiennage, transport et traitement des déchets.

SYMIDEME est composé de 2 intercommunalités :

- Le SIRIOM (syndicat mixte d'incinération des ordures ménagères) ;
- La CCPC (Communauté de communes Pévèle Carembault).

Le SYMIDEME regroupe de ce fait 43 communes pour 117 359 habitants (population municipale légale).

4.6.1 Collecte

La société Esterra est prestataire de la Communauté de Communes de la Pévèle Carembault concernant la collecte des déchets. Sont collectés les ordures ménagères, les déchets issus du tri sélectif (papiers et cartons, bouteilles et emballages plastiques, boîtes métalliques et briques alimentaires) et les déchets verts / bio-déchets. Le verre n'est plus collecté au porte à porte mais le territoire possède 200 points d'apport volontaire répartis sur les 38 communes.

■ Les déchetteries

Par ailleurs, 3 déchetteries sont à disposition sur le territoire et sont gérées par le Symideme (Syndicat Mixte de traitement des déchets ménagers du Pays de Pévèle au Pays des Weppes) :

- La déchetterie de Genech
- La déchetterie d'Orchies
- La déchetterie de Thumeries

Il est à noter que le SYMIDEME gère également la déchetterie d'Annoeullin.

En 2017, 25 187 tonnes de déchets ont été collectées dans les trois déchetteries présentes sur le territoire de la CCPC.

4.6.2 Traitement

Le SYMIDEME gère également divers contrats avec des Eco-organismes pour la prise en charge logistique et/ou financière de certains déchets :

- CITEO-Emballages : déchets d'emballages ménagers ;
- CITEO-Papiers : Journaux revues magazines ;
- Eco-Systemes : Appareils Electriques Hors d'usage ;
- Récyclum : lampes et tubes à économie d'énergie ;
- Eco-mobilier : meubles et éléments d'ameublement ;
- Eco-DDS : Déchets dangereux des ménages.

Le SYMIDEME gère également des conventions de reprises gratuites de déchets :

- Aliapur : pneumatiques ;
- Le Relais et Eco-Textile : vêtements ;
- Collectors : cartouches d'encre ;
- Corepile : piles ;
- Recycl'M : radiographies médicales.

Plusieurs installations industrielles sont utilisées pour le traitement des déchets.

Sites industriels	Sociétés	Communes d'implantation
Plateformes de transfert	Suez RV Lille	Haubourdin
	MALAQUIN	Saint-Amand-Les-Eaux
Centres de tri des déchets ménagers recyclables	TRIDEM	Noyelles-sous-Lens
	MALAQUIN	Saint-Amand-Les-Eaux
	SYMEVAD	Evin Malmaison
Plateformes de compostage	VAL'DEC - Bleuzé	Houplin-Ancoisne
	VAL'DEC	Beuvry-La-Forêt
	RAMERY Environnement	Harnes
Centre de valorisation énergétique	Ecovalor	Saint-Saulve
Tri et traitement des encombrants	Suez RV Nord Est	Noyelles Godault

Tableau 11. Les différentes installations industrielles utilisées pour le traitement des déchets

Les Ordures Ménagères résiduelles sont valorisées énergétiquement (production d'électricité) au centre de valorisation énergétique Ecovalor à Saint-Saulve.

En 2017, 23 277 tonnes d'Ordures Ménagères résiduelles ont été valorisées énergétiquement soit 198 kg/hab.

	Tonnages	Ratio Kg/hab	Valorisation en tonnes
OM	117 359	198	23 277 t
Recyclables triée	7473	64	
Verre	4900	41.75	
Total	129 732	303.75	23277

Tableau 12. Type de déchets collectés

Les déchets ménagers recyclables triés ont permis d'extraire les quantités de matières suivantes en vue de leur recyclage :

	Tonnages	Part (%)	Ratio (kg/hab)
Papiers et journaux	3879	51.9	40
Cartons	1055	14.1	3
Bouteilles et flacons en plastiques	802	10.7	7
Briques tétrapak	52	0.7	0.4
Acier et aluminium	274	3.7	0.2
Flims en plastique	38	0.5	0.24
Refus de tri	1373	18.4	17
Total	7473	100	100

Tableau 13. Quantité de matières issues du tri

4.7 Synthèse

ETAT INITIAL	
ATOUTS	FAIBLESSES
<p>Le nombre de jours d'épisodes de pollution a nettement diminué entre 2014 et 2017</p> <p>La gestion des déchets est gérée par le SYMIDEME</p>	<p>33 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)</p> <p>3 sites SEVESO seuil haut sont présents (sur les communes d'Orchies, Ostricourt et Beuvry-la-Forêt).</p> <p>2 PPRT sont présents : PPRT Minakem à Beuvry-la-Forêt et PPRT Titanobel à Ostricourt</p> <p>Le territoire est traversé par des canalisations de matières dangereuses (Gaz naturel et hydrocarbures)</p> <p>3 axes routiers empruntés pour le transport de matières dangereuses (A1, A23 et A27)</p> <p>Présence de 13 sites BASOL et 288 sites BASIAS ont été recensés</p> <p>4 communes concernées par un Plan d'Exposition au Bruit (PEB) lié à l'aéroport de Lille-Lesquin</p> <p>Les communes du nord du territoire sont fortement concernées par la pollution lumineuse en provenance de la métropole lilloise.</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Requalification éventuelle des sites BASIAS</p> <p>Optimisation des transports en se rapprochant des projets de la MEL</p>	<p>Pollution possible d'anciens sites BASIAS et BASOL</p> <p>Augmentation des polluants atmosphériques dus au réchauffement climatique</p>

CHAPITRE 5. MILIEU HUMAIN

5.1 Situation sociodémographique

Source : *Projet Régional de Santé 2 2018-2022, INSEE*

Ayant dépassé les six millions d'habitants depuis plus de deux ans, les Hauts-de-France constituent la troisième région française pour la taille de population après l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans les Hauts-de-France, la population vit plutôt dans des unités urbaines importantes, de 100 000 habitants ou plus.

La région est contrastée du point de vue de sa croissance démographique. Le taux d'accroissement annuel est inférieur à celui observé pour l'ensemble de la France sur les années 2008 à 2013. Pour autant, l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) a toujours été relativement important dans la région : 2,08 enfants par femme. Il est compris entre 2,10 et 2,20 sur le territoire de proximité de Lille. Les Hauts-de-France présentent même la fécondité la plus élevée des régions hexagonales sur la période 2009-2015.

5.1.1 Pyramide des âges

La pyramide des âges fait ressortir une population plutôt jeune par rapport au reste du pays. Ainsi, la part des **moins de 25 ans** au sein des Hauts-de-France est de 32,8 % contre 30,3 % pour la France métropolitaine, et est compris entre 33 % et **36 % pour le territoire de proximité de Lille, dont fait partie la CC Pévèle Carembault**. Cet écart s'accroît au niveau régional pour les moins de 30 ans : 39,1 % contre 36,4 %. Ces parts sont les plus élevées des régions de l'Hexagone. Les Hauts-de-France ont, par contre, la deuxième plus faible part après l'Île-de-France pour les 75 ans et plus (7,9 % versus 9,2 % en France). **Le territoire de proximité de Lille a une part encore plus faible de 75 ans et plus : entre 6,6 et 7,5 %**. Il en est de même pour le rang des Hauts-de-France concernant l'indice de vieillissement (58,8 % à comparer aux 73,6 % de la France hexagonale et aux 52,5 % de la région francilienne qui connaît la valeur la plus faible).

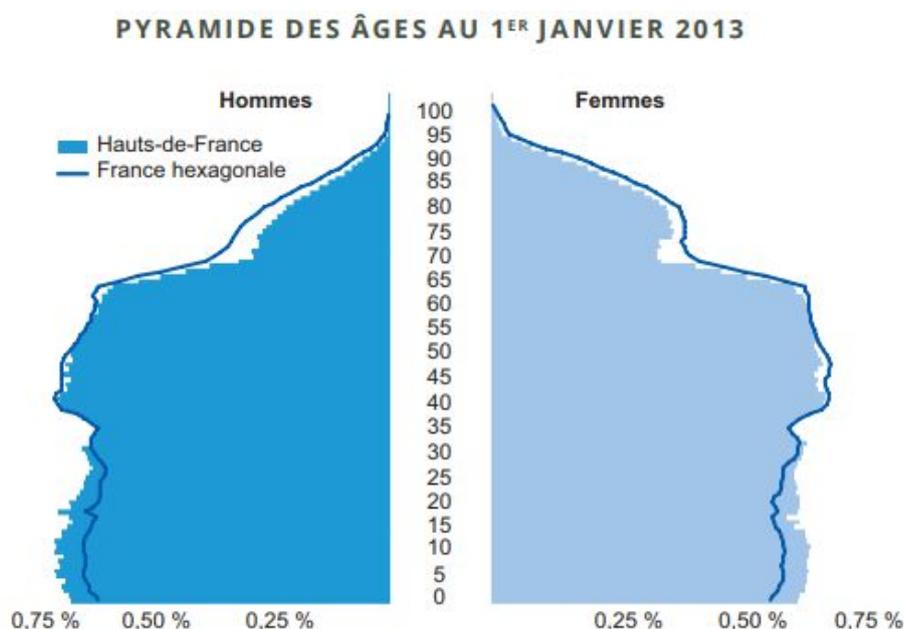


Figure 28. Pyramide des âges au 1^{er} janvier 2013 (source : INSEE)

Plus spécifiquement sur la CC Pévèle Carembault, la population se répartit ainsi sur 3 classes d'âges :

	2010		2015	
	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 25 ans	29 573	33%	29 608	32%
Entre 25 et 64 ans	48 623	54%	49 489	53%
65 ans ou plus	11 942	13%	14 793	16%
<i>Dont 80 ans ou plus</i>	<i>3 403</i>	4%	<i>4 007</i>	4%

Tableau 14. Evolution démographique de la CC Pévèle Carembault – source INSEE

Ainsi, la tendance au niveau de l'agglomération est au vieillissement de sa population. L'indice de vieillissement est passé de 48,7 en 2010 à 59,4. Comparé à la France, le territoire de la Pévèle Carembault reste cependant plutôt très jeune.

5.1.2 Fragilité sociale

La fragilité sociale peut se mesurer à partir d'indicateurs couvrant diverses thématiques : accès à l'emploi, revenus, niveau de diplôme ou encore perception de diverses allocations.

Ainsi, dans les Hauts-de-France, le taux de chômage des 15 ans et plus est le plus important des régions de l'Hexagone. Près d'une personne active sur six affirme être dans cette situation, soit 3,4 points de plus que la France. Cet écart avec le niveau national est plus que doublé chez les jeunes, atteignant 8,2 points, ce qui représente 36,5 % de la population active des 15-24 ans, soit le taux le plus élevé des régions de l'Hexagone.

Pour le territoire de proximité de Lille, **le taux de chômage des 15-24 ans est compris entre 30 et 34%**. Tous âges, **c'est dans les zones rurales que le taux de chômage reste le plus faible**.

La Pévèle-Carembault compte 36 426 ménages fiscaux en 2015, soit 63%, ce qui représente le plus haut taux des EPCI du département. Seules quelques collectivités situées au Sud de l'Oise ont des taux équivalents. Au niveau régional, le taux de ménages fiscaux imposés est de 49,2%, soit le plus faible taux en France métropolitaine. De même, le taux de pauvreté en 2015 de la CCPC, de 8,1%, est le plus faible du département. Le taux de pauvreté départemental est de 19,4%, mais certains territoires ont des taux approchant les 30%.

5.1.3 Synthèse

ETAT INITIAL	
ATOUTS	FAIBLESSES
<p>Territoire avec une population plutôt jeune malgré une tendance au vieillissement</p> <p>Le taux de pauvreté en 2015 de la CCPC, de 8,1%, est le plus faible du département.</p> <p>La Pévèle-Carembault compte 36 426 ménages fiscaux en 2015, soit 63,6%, ce qui représente le plus haut taux des EPCI du département</p>	
OPPORTUNITES	MENACES
	Vieillesse de la population

5.2 Santé

L'analyse de l'état des lieux de la situation socio-sanitaire au sein des Hauts-de-France est menée au niveau des territoires de proximité, qui ne correspondent pas forcément au découpage des EPCI.

La quasi-totalité des 38 communes de la CCPC sont situées dans le territoire de proximité de Lille, exceptées les communes de Nomain, Aix, Auchy-lez-Orchies, Orchies, Coutiches, Bouvignies, Beuvry-la-Forêt, Landas et Saméon. (Source : Plan Régional de Santé)

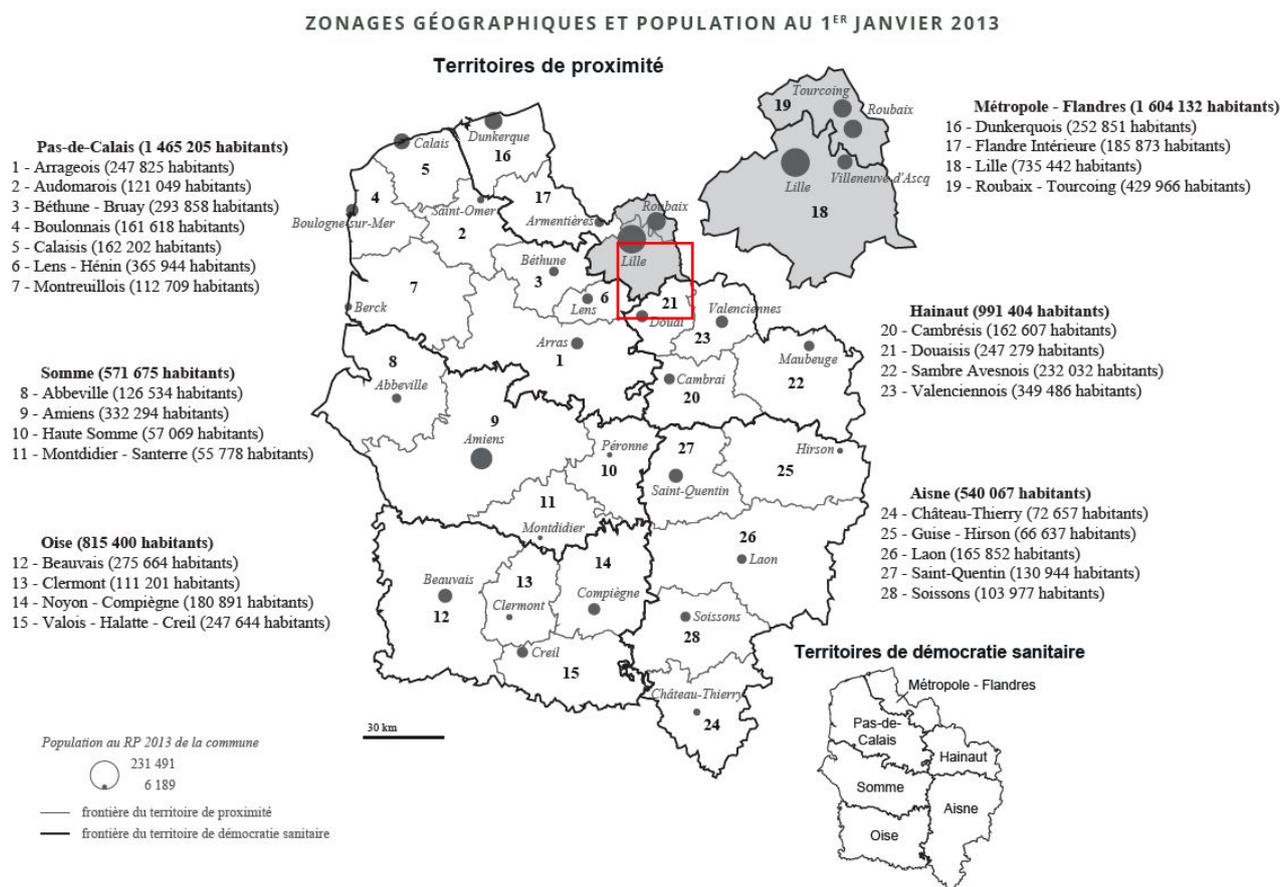


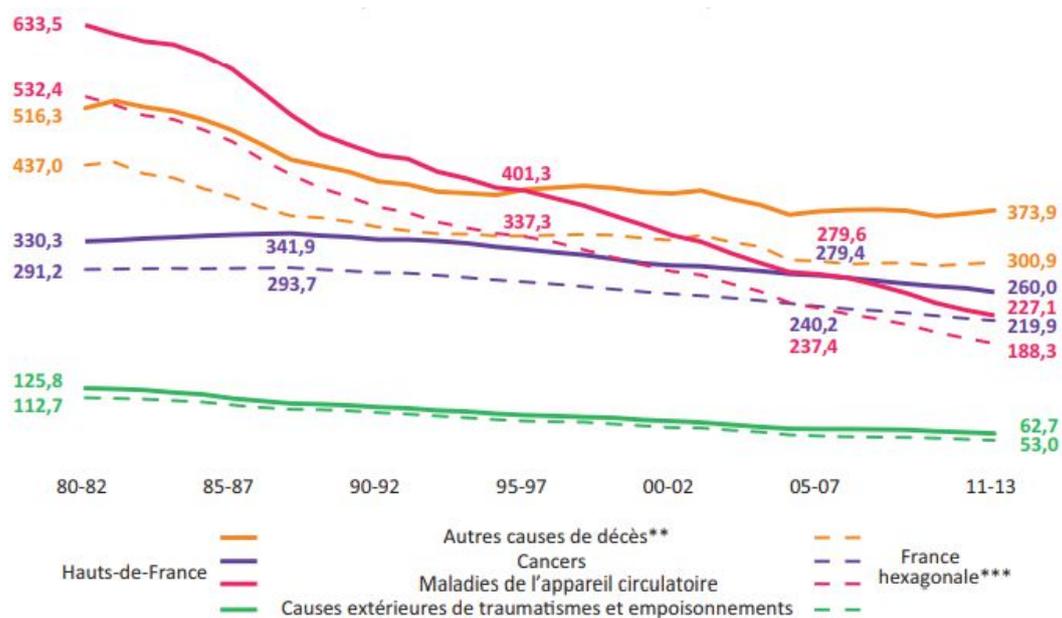
Figure 29. Découpages territoriaux de la situation socio-sanitaire

5.2.1 État de santé

L'état de santé est principalement abordé à partir des données du centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès (CépiDc) de l'Inserm et celle relative aux affections de longue durée (ALD).

Les Hauts-de-France connaissent de loin la plus forte mortalité des régions hexagonales : tant chez les hommes que chez les femmes, la mortalité est supérieure de 20 % par rapport aux valeurs nationales. C'est dans les unités urbaines d'au moins 100 000 habitants que l'écart, par rapport au niveau national, atteint des valeurs particulièrement élevées. En revanche, l'écart avec le niveau national correspondant est plus faible en zones rurales : un peu plus de 10 % chez les hommes comme chez les femmes. **Pour le territoire de proximité de Lille, le taux de surmortalité est de 10%.**

Les cancers constituent la première cause de mortalité en 2011-2013, suivis par les maladies cardiovasculaires.



* taux standardisés sur l'âge, lissés sur trois ans

** ensemble sauf cancers, maladies de l'appareil circulatoire et causes extérieures de traumatismes et empoisonnements. Les causes inconnues ou non précisées sont comptabilisées dans ce groupe ; la part parmi l'ensemble des décès augmente ces dernières années, dépassant les 2 % en 2009, étant de 2,8 % en 2011, 3,5 % en 2012 et 4,4 % en 2013 pour la région (en France, les pourcentages sont supérieurs d'un point)

*** hors Corse de 1979-1981 à 1982-1984, sans influence sur les comparaisons temporelles

Évolution de la mortalité pour les principales causes de décès pour 100 000 habitants (Source : Inserm, Insee)

■ Cancers

Tant pour les décès que pour les affections de longue durée, les cancers sont davantage présents en région, notamment pour les hommes de moins de 65 ans.

En 2006-2013, la région, avec 15 150 décès par cancers en moyenne annuelle (dont trois cinquièmes d'hommes), connaît une surmortalité de 18 % par rapport à la France. Ce différentiel est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (+22 % versus +14 %).

Les cancers de la trachée, des bronches et du poumon et des voies aérodigestives supérieures sont particulièrement prégnants chez les hommes domiciliés dans les Hauts-de-France, avec une surmortalité de 25 à 45% pour le territoire de Lille.

Le territoire de proximité de Lille connaît un différentiel de mortalité par rapport à la France compris entre 25 et 45% pour les cancers du sein chez les femmes.

	Hauts-de-France		Territoire de proximité de Lille	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Cancer de la trachée, des bronches et du poumon	28%	-14%	Entre 25 et 45%	Non significatif
Cancer de la prostate / Cancer du sein	17%	25%	Non significatif	Entre 25 et 45%
Cancer colorectal	17%	20%	Entre 5 et 15%	Entre 25 et 45%
Cancer des voies aéro-digestives supérieures	59%	/	Entre 45 et 111%	/

Tableau 15. Différentiel de mortalité par cancer au regard de la France hexagonale en 2006-2013

■ Maladies de l'appareil circulatoire

La mortalité par maladies cardiovasculaires a fortement diminué depuis le début de la période d'étude (1980-1987), avec des taux qui ont été divisés par près de 2,5. Cela en fait la seconde cause de décès en 2006-2013, alors qu'elle était la première par le passé. Le différentiel de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire est de 21% pour les Hauts-de-France et est compris entre 0 et 5% pour le territoire de proximité de Lille.

Au sein des maladies cardiovasculaires, les taux de mortalité par insuffisance cardiaque (un peu plus de 6 500 décès en moyenne annuelle en 2006-2013), par cardiopathies ischémiques (3 500 décès) et par maladies vasculaires cérébrales (3 000 décès) sont plus élevés dans les Hauts-de-France que sur l'ensemble du pays, et ce pour chaque genre.

	Hauts-de-France	Territoire de proximité de Lille
Insuffisance cardiaque	21%	Non significatif
Cardiopathies ischémiques	21%	Non significatif
Maladies vasculaires cérébrales	20%	Entre 5 et 15%

Tableau 16. Différentiel de mortalité par maladie cardiovasculaire au regard de la France hexagonale en 2006-2013

■ Maladies de l'appareil respiratoire

Dans les Hauts-de-France, avec près de 3 700 décès en moyenne annuelle en 2006-2013, les maladies de l'appareil respiratoire arrivent au quatrième rang des causes de décès (provoquant quasiment autant de décès que les causes externes de mortalité qui viennent au troisième rang après les cancers et les maladies de l'appareil circulatoire). Les décès par maladies de l'appareil respiratoire concernent plus les personnes âgées : 7 % des décès féminins surviennent avant 65 ans en région (5 % en France) et 14 % chez les hommes (11 % en France).

Sur le territoire de proximité de Lille, le différentiel de mortalité par rapport à la France est compris entre 25 et 45 % chez les hommes pour la bronchopneumopathie chronique obstructive.

La broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), pathologie fortement liée au tabagisme (mais touchant aussi des non-fumeurs), est une maladie aux symptômes évolutifs.

■ Maladies infectieuses et parasitaires

En 2006-2013, les Hauts-de-France connaissent une mortalité par maladies infectieuses et parasitaires de près de 30 % plus élevée que celle observée en France (20,1 pour 100 000 personnes versus 15,7 %, avec 1 113 décès en moyenne annuelle pour la région).

5.2.2 Offre de soins et de services

La région des Hauts-de-France affiche une densité de médecins généralistes libéraux proche de la moyenne nationale mais est moins bien dotée pour l'offre libérale de pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, infirmier(ère)s et sages-femmes, affichant au 1er janvier 2016 des densités inférieures de 5 % à 30 % à celles de l'Hexagone.

De manière générale, les plus fortes densités sont retrouvées dans le nord de la région. Le territoire de proximité de Lille est bien desservi en matière de professionnels de santé. Les médecins, les pharmaciens, les masseurs-kinésithérapeutes, les chirurgiens-dentistes, les infirmières sont accessibles très rapidement sur le territoire.

■ Médecins généralistes

Les médecins généralistes libéraux sont répartis de façon inégale sur le territoire régional, avec une forte concentration dans les zones les plus densément peuplées, le temps d'accès à ces professionnels y étant alors plus court. Concernant le territoire de proximité de Lille, la densité de médecins généralistes est l'une des plus élevées de la région : 100 à 113,3 pour 100 000 personnes. De plus, la part de médecins ayant 55 ans et plus est inférieure à la moyenne nationale et à la moyenne régionale : entre 38,7 et 45% pour respectivement 53,2 et 51,3%.

■ Médecins spécialistes

Au 1er janvier 2016, quel que soit le mode d'exercice (salarie ou libéral), les Hauts-de-France recensent 8 229 médecins spécialistes¹. Avec 137,4 spécialistes pour 100 000 habitants, la région a une densité inférieure à celle de l'Hexagone (167,3). Cette sous-densité est constatée pour une majorité des spécialités.

MÉDECINS SPÉCIALISTES (SALARIÉS ET LIBÉRAUX), SELON LE TYPE DE SPÉCIALITÉ

	Hauts-de-France				Territoire de proximité		France hexagonale	
	Nombre	Densité*	% de 55 ans et plus	Temps d'accès théorique**	Min. temps d'accès théorique**	Max. temps d'accès théorique**	Densité*	% de 55 ans et plus
Spécialités médicales, dont :	5 009	83,7	40,0	4'42	0'48	9'15	99,0	45,1
Anesthésie-réanimation	774	12,9	35,4	7'58	2'35	18'00	15,7	44,2
Radiodiagnostic	621	10,4	37,5	7'12	2'50	18'56	11,7	46,1
Pédiatrie	590	46,4	40,7	7'53	2'26	22'51	57,6	40,9
Cardiologie et maladies vasculaires	525	8,8	45,0	6'51	2'23	22'52	10,2	45,9
Gastro-entérologie et hépatologie	286	4,8	38,1	7'59	3'21	24'22	5,5	41,9
Gynécologie médicale	234	9,4	89,3	7'23	1'48	24'58	10,8	93,0
Pneumologie	279	4,7	39,4	8'37	3'28	21'26	4,4	44,0
Dermatologie et vénéréologie	227	3,8	47,1	7'47	2'05	30'49	5,7	57,6
Neurologie	222	3,7	27,5	10'10	3'05	39'10	3,7	29,8
Médecine physique et réadaptation	179	3,0	41,9	11'24	2'55	35'25	3,1	49,8
Rhumatologie	166	2,8	50,0	9'27	3'51	39'10	3,9	53,1
Gériatrie	149	31,4	18,1	8'40	3'12	32'28	28,4	31,2
Endocrinologie et métabolisme	146	2,4	32,2	9'51	2'49	26'08	2,7	34,4
Spécialités chirurgicales, dont :	1 976	33,0	40,0	6'01	2'08	12'34	39,1	43,6
Ophthalmologie	394	6,6	52,8	7'02	2'42	16'28	8,5	60,0
Gynécologie-obstétrique	384	28,3	34,1	8'05	3'35	24'45	30,4	31,3
Chirurgie générale	322	5,4	37,6	8'24	3'22	23'23	5,3	43,6
Chirurgie orthopédique et traumatologie	247	4,1	38,1	8'41	3'28	27'04	4,8	34,7
ORL et chirurgie cervico-faciale	190	3,2	50,0	8'39	2'54	25'08	4,5	54,9
Psychiatrie	946	15,8	40,3	6'53	1'34	20'07	22,7	51,0
Biologie médicale	194	3,2	27,3	8'25	2'28	29'50	4,2	27,2
Ensemble des spécialistes***	8 229	137,4	39,6	4'37	0'48	9'19	167,3	45,0

* pour 100 000 personnes, hormis pour la pédiatrie (rapportée aux jeunes de moins de 16 ans), la gynécologie médicale (rapportée aux femmes de 15 ans et plus), la gynécologie-obstétrique (rapportée aux femmes de 15-49 ans) et la gériatrie (rapportée aux personnes de 75 ans et plus)

** moyen en minutes à la commune la plus proche bénéficiant d'au moins un spécialiste, pondéré par la population

*** y compris médecine du travail, santé publique et médecine sociale

Sources : Drees / Asip-Santé - RPPS 2016, Insee - Exploitation OR2S

Tableau 17. Médecins spécialistes selon le type de spécialité (Source : Drees / Asip-Santé - RPPS 2016, Insee - Exploitation OR2S)

La répartition des spécialités diffère selon les territoires de proximité. Naturellement, cette répartition varie notamment avec la présence d'établissements de soins dans le territoire. Ceux qui sont les plus urbanisés sont davantage équipés que les territoires à dominante rurale.

5.2.3 Santé et environnement

■ Pollution de l'air et santé

Les pollutions sont, pour l'OMS, responsables dans le monde de plus de 2 millions de décès prématurés. Les principaux polluants atmosphériques sont d'une part les particules en suspension et plusieurs gaz tels que SO₂, CO, ozone, oxydes d'azote NO₂ et NO (la part du plomb relargué dans l'atmosphère a diminué en France depuis son interdiction dans les étapes de production de l'essence). Il faut associer les effets importants de l'ozone sur les rendements et la qualité des récoltes. Les particules fines de diamètre inférieur à 2,5 µm de diamètre (PM 2,5) et les particules ultrafines (<0,1µm), surtout en zone urbaine sont associées à une augmentation de la morbidité et de la mortalité respiratoire et cardiovasculaire (infarctus du myocarde, AVC, arythmies). Cette pollution agit plus comme un catalyseur des accidents de type AVC que comme un agent de risque à long terme. Ce type de pollution est aussi facteur de mortalité respiratoire (bronchite et asthme) et de la survenue de cancer du poumon. PM 2,5 et ozone varient généralement de pair ; même s'il est associé à d'autres gaz d'origine anthropique tels que les oxydes d'azote, la production d'ozone est fortement corrélée aux changements de climat, alors que la pollution particulaire dépend plus fortement d'autres facteurs non climatiques.

Autrement dit, à court terme, ce sont principalement les hospitalisations pour causes cardio-vasculaires et respiratoires et des décès prématurés qui augmentent. Et à long terme, les études tendent à montrer des

augmentations du risque de développer un cancer du poumon ou de maladies cardio-vasculaires ou respiratoires (infarctus du myocarde, asthme et bronchopathies, ...).

- **Etude APHEKOM : impact sanitaire et économique de la pollution atmosphérique urbaine**

Les villes françaises participant au projet Aphekom sont Lille, Bordeaux, Le Havre, Lyon, Marseille, Paris, Rouen, Strasbourg et Toulouse. Réparties dans toute la France, ces villes représentent 12 millions d'habitants, dont 6,5 millions dans la zone de Paris.

Toutes les villes étudiées en France présentent des valeurs de particules et d'ozone supérieures aux valeurs guides recommandées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ainsi, pendant la période 2004-2006, le niveau moyen de particules fines (PM_{2,5}) variait de 14 à 20 µg/m³ selon la ville (valeur guide de l'OMS : 10 µg/m³) et la valeur guide journalière de l'ozone (maximum sur 8 heures : 100 µg/m³) avait été dépassée de 81 à 307 fois pendant ces trois années.

Les bénéfices sanitaires et économiques potentiels associés à une amélioration de la qualité de l'air sont :

L'espérance de vie à 30 ans pourrait augmenter de 3,6 à 7,5 mois selon la ville, ce qui équivaut à différer près de 3 000 décès par an, si les concentrations moyennes annuelles de PM_{2,5} respectaient la valeur guide de l'OMS (10 µg/m³). Le bénéfice économique associé est estimé à près de 5 milliards € par an ;

Près de 360 hospitalisations cardiaques et plus de 630 hospitalisations respiratoires par an dans les neuf villes pourraient être évitées si les concentrations moyennes annuelles de PM₁₀ respectaient la valeur guide de l'OMS (20 µg/m³). Le bénéfice économique associé est estimé à près de 4 millions € par an ;

Une soixantaine de décès et une soixantaine d'hospitalisations respiratoires par an dans les neuf villes pourraient être évités si la valeur guide de l'OMS pour le maximum journalier d'ozone (100 µg/m³) était respectée. Le bénéfice économique associé est estimé à près de 6 millions € par an.

Enfin, ces résultats confirment que les effets de la pollution atmosphérique sur la santé sont observés au jour le jour, pour des niveaux moyens de particules fines, en l'absence même de pics de pollution.

- **Un rayonnement solaire plus important**

Le premier des risques est celui directement généré par l'élévation thermique et l'ensoleillement. Le rayonnement solaire, surtout quand il est excessif lors des vagues de chaleur, peut affecter directement la santé d'au moins deux manières soit, lors des vagues de chaleur, en augmentant la température corporelle au-delà des limites tolérées par le système nerveux central, soit en favorisant par sa composante UV la survenue de mélanomes ou d'autres types de cancers cutanés.

■ Des allergies qui évoluent et s'amplifient

Il existe plusieurs types d'interactions entre polluants de l'air et pollens :

- d'une part, certains polluants chimiques de l'air peuvent favoriser la réaction allergique en abaissant le seuil de réactivité bronchique et/ou en accentuant l'irritation des muqueuses nasales ou oculaires. Par exemple, l'ozone altère les muqueuses respiratoires et augmente leur perméabilité, ce qui engendre une réaction allergique à des concentrations de pollen plus faibles que dans des situations où le niveau d'ozone est faible ;
- d'autre part, certains polluants chimiques de l'air peuvent agir sur les grains de pollen. Un des types d'interactions les plus documentés est la déformation ou la rupture de la paroi du grain de pollen.

Le dérèglement climatique, en modifiant les impacts saisonniers et la synchronisation des espèces, peut être responsable de l'apparition précoce des pollens et des spores fongiques. Il agit aussi en augmentant la concentration en allergènes de chaque grain de pollen et en changeant la distribution de nombreuses plantes allergisantes. Le réchauffement climatique est responsable de ces changements en modifiant la phénologie des plantes du fait de printemps à la fois précoces et prolongés, mais l'effet du réchauffement dépend aussi de la température de l'hiver qui a précédé et de la concentration en CO₂ (WHO & WMO 2012, Haahtela T, 2013).

D'après l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) « Entre 12% et 45% des problèmes allergiques, seraient causés par le pollen ». Leur nombre est en constante augmentation. En France, ils ont même triplé en 20 ans, touchant près de 20% des adolescents et plus de 30% des adultes. L'allergie au pollen se manifeste entre autres par de l'asthme.

Selon l'INSERM, les émissions de pollen, son transport et ses dépôts sont étroitement liés aux conditions climatiques. « On peut donc s'attendre à ce que les conséquences du changement climatique (augmentation de la température, modification des précipitations, augmentation de la concentration en CO₂ atmosphérique) modifient sensiblement les problèmes d'allergie liés au pollen ».

■ Les pathogènes

De nombreuses études microbiologiques ont montré combien les changements environnementaux, climatiques en particulier, pouvaient modifier et rendre imprévisibles les évolutions d'espèces microbiennes. Plusieurs listes, concordantes, d'agents capables de causer des infections chez l'homme ont été publiées. De récentes revues (Smith KJ, 2010, Leport C, 2011) ont identifié plus de 1400 espèces pathogènes chez l'homme, la majorité d'origine zootique (bactéries, virus et prions, champignons, protozoaires...) et dont 10 à 20 % sont considérées comme émergentes. L'augmentation des échanges et de la densité de la population humaine constitue un autre facteur émergent favorisant la diffusion de ces agents pathogènes.

5.2.4 Synthèse

ETAT INITIAL	
ATOUS	FAIBLESSES

ETAT INITIAL	
<p>Le territoire de proximité de Lille est bien desservi en matière de professionnels de santé.</p> <p>Les médecins, les pharmaciens, les masseurs-kinésithérapeutes, les chirurgiens-dentistes, les infirmières sont accessibles très rapidement sur le territoire.</p>	<p>Taux de surmortalité est de 10%</p> <p>Les cancers constituent la première cause de mortalité en 2011-2013, suivis par les maladies cardiovasculaires.</p> <p>Les cancers de la trachée, des bronches et du poumon et des voies aérodigestives supérieures sont particulièrement prégnants chez les hommes, avec une surmortalité de 25 à 45% pour le territoire de Lille.</p> <p>Le territoire de proximité de Lille connaît un différentiel de mortalité par rapport à la France compris entre 25 et 45% pour les cancers du sein chez les femmes.</p> <p>Sur le territoire de proximité de Lille, le différentiel de mortalité par rapport à la France est compris entre 25 et 45 % chez les hommes pour la bronchopneumopathie chronique obstructive.</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Agir sur les sources le plus en amont possibles afin de limiter les coûts sanitaires</p>	<p>Augmentation des maladies respiratoires et cardiovasculaires liées à l'augmentation de la pollution de l'air</p> <p>Augmentation des allergies aux pollens</p> <p>Augmentation et apparition de nouvelles maladies pathogènes</p>

5.3 Aménagement, urbanisme et économie

5.3.1 Infrastructures de transport

■ Fragmentations

Les **routes et autoroutes** constituent des éléments linéaires d'autant plus fragmentants que le maillage est dense et les infrastructures sont larges.

L'impact morcelant de ces axes est souvent sous-estimé. En plus de la **barrière physique** qu'ils forment pour de nombreuses espèces (amphibiens, insectes terrestres...), de nombreux phénomènes influencent d'autres espèces sensibles. On peut par exemple citer la rupture du continuum thermo-hygrométrique (température et hygrométrie différente au niveau de la route et des accotements), bloquant certains insectes dans leur déplacement.

En plus de la fragmentation occasionnée, ces infrastructures sont responsables de **mortalité directe par collisions avec les véhicules**.

Le territoire communal est traversé par différents axes de transport, routiers et ferroviaires. Il possède un réseau de transport assez dense, de par sa proximité avec la MEL et constitue un lieu de passage pour de nombreux véhicules.

L'autoroute A23 coupe le territoire de Beuvry-la-Forêt, Sud d'Orchies pour remonter vers le Lille en passant par les communes de Auchy-lez-Orchies et Templeuve-en-Pévèle.

L'autoroute A1 qui relie Paris à Lille traverse le territoire et notamment les communes de Camphin-en-Carembault et Phalempin.

Une ligne ferroviaire à Grande Vitesse est présente sur le territoire à Camphin-en-Carembault et Phalempin.

Deux autres lignes ferroviaires sont exploitées sur le territoire :

- Celle qui rejoint Valenciennes à Lille, en desservant notamment Orchies et Templeuve.
- Celle qui relie Douai à Lille et qui dessert Phalempin.

De nombreuses autres routes départementales traversent le territoire.

Enfin, il est important de noter que les lignes de transport d'électricité participent très probablement à la fragmentation écologique en privilégiant certaines espèces de prédateurs.

5.3.2 Urbanisation

Le **phénomène d'étalement urbain** empiète de plus en plus sur les espaces ruraux et **accentue les coupures dans la matrice écologique du territoire**. Cette densification comprend tant l'habitat (lotissements, habitat pavillonnaire en périphérie...), que les zones d'activités et commerciales. De plus, les ceintures bocagères traditionnellement implantées dans les secteurs ruraux du territoire s'en trouve compromise.

Les cœurs des villages et leur périphérie constituent une des plus grandes barrières écologiques du territoire. Cet effet pourrait être atténué par une politique de gestion écologique des espaces verts et par l'encouragement de la population aux pratiques écologiques d'entretien des jardins particuliers.

Les espaces urbanisés engendrent une régression des zones-tampons. Ces abords de réservoirs de biodiversité et corridors jouent un rôle primordial dans la protection et le fonctionnement de ceux-ci.

La gestion des espaces urbains, anciens ou en projet, doivent permettre une plus grande **perméabilité écologique**.

5.3.4 Habitats

Source : SCoT de Lille Métropole

■ Un patrimoine bâti et des paysages urbains témoins de l'identité du territoire

Le tissu ordinaire, à la fois urbain et rural, comprend des bâtiments non monumentaux, mais de grande valeur patrimoniale, dont certains font déjà l'objet de mesures de préservation, mais qui sont dans l'ensemble peu valorisés. La mise en valeur de ce patrimoine, qui contribue fortement à l'identité du territoire, représente un potentiel majeur pour l'amélioration de l'ambiance des différents quartiers, villes et villages de la métropole lilloise.

Le patrimoine bâti rural est marqué, outre les monuments anciens des coeurs de village, par les censes, fermes à cour carrée spécifiques aux régions Nord-Pas de Calais et Picardie, datant le plus souvent du XIXe siècle, et plus rarement du XVIIIe ou XVIe siècle. L'originalité de certaines de ces fermes réside dans les variations de la composition architecturale et des matériaux utilisés, en fonction de l'époque de construction et parfois du terroir. Parfois groupées, les censes sont à l'origine de la constitution de hameaux. Le territoire est également caractérisé par la présence de maisons de maîtres et de châteaux entourés de vastes domaines. Les traces de tous ces bâtiments ruraux se retrouvent aujourd'hui y compris dans les communes urbaines et suburbaines.

Le tissu primitif des villages, hérité des premières implantations humaines de l'époque gallo-romaine, se caractérise par deux modèles d'organisation spatiale, l'un radioconcentrique, l'autre linéaire. Le coeur ancien de ces villages se signale aujourd'hui par une grande diversité de bâtiments anciens, riches en particularismes architecturaux, qu'il convient de protéger.

■ Des paysages de la ville contemporaine fortement dégradés et en plein renouvellement

Les paysages urbains actuels se composent de tissus mixtes, mêlant les formes urbaines anciennes aux constructions plus récentes. La qualité de ces paysages ordinaires de la ville contemporaine contribue fortement au cadre de vie quotidien des habitants et usagers des espaces urbains de l'arrondissement. Ils se caractérisent par l'existence de nombreux quartiers urbains dégradés en cours de requalification, et par de nouveaux aménagements de grande qualité architecturale, urbaine et environnementale.

■ Des dynamiques d'étalement urbain créant des paysages périurbains de faible qualité

Les paysages de la métropole lilloise sont marqués par le phénomène d'extension périurbaine, qui a débuté dès les années 60 et s'est traduit par le développement de l'habitat pavillonnaire aux franges de la zone urbanisée centrale, autour des villes moyennes et des villages. Le développement urbain s'effectue de plus en plus selon une forme urbaine peu dense, et donc fortement consommatrice d'espace.

L'étalement urbain de la métropole s'est traduit par le développement en périphérie de tissus d'habitations individuels caractérisés par une architecture standardisée et s'inscrivant souvent en rupture des tissus environnants. Les paysages périurbains sont également dégradés par le développement des infrastructures de transport, et de zones commerciales et d'activités. Ce phénomène touche aussi, de manière inégale, les petites villes et villages de la métropole lilloise. La prédominance de l'habitat individuel (63% des logements en 2007) est une caractéristique de l'arrondissement, qui le distingue d'autres territoires français comparables (23% dans l'arrondissement de Marseille et 26% dans l'arrondissement de Lyon en 2006).

Les constructions de maisons individuelles en périphérie des villes moyennes et des villages correspondent parfois à des opérations isolées, mais il s'agit plus souvent d'opérations groupées, organisées en boucles ou en impasses, qui se signalent par une rupture avec le tissu existant radioconcentrique ou linéaire. Les entrées de villages sont également menacées par des bâtiments industriels ou agricoles isolés, qui rompent l'harmonie des paysages ruraux par leurs dimensions hors échelle, les matériaux employés et l'absence d'accompagnement végétal.

5.3.5 Activités de tourisme et de loisirs

■ Équipements culturels

Le territoire possède de nombreux équipements culturels dont la Pévèle Carembault assure la gestion ou soutient le propriétaire pour développer ses animations :

- Cinéma le Foyer à Thumeries
- Espace culturel Casadesus à Pont-à-Marcq
- Centre Culturel « Le PACBO » à Orchies
- Théâtre Mariska à Cysoing
- Au Petit Théâtre à Templeuve
- Cinéma les Toiles du Nord à Templeuve
- Cinéma Modern'ciné à Templeuve

5.3.6 Synthèse

ETAT INITIAL	
ATOUS	FAIBLESSES
Avec 21 480 ha de prairie et de terres arables, le territoire est à 69% composé d'espaces agricoles.	Près de 20% des sols sont artificialisés, ce qui représente près de 6 3200 hectares. L'étalement urbain créant des continuités urbaines Les infrastructures favorisant l'usage de la voiture individuelle
OPPORTUNITES	MENACES
Friches industrielles à valoriser Création de voies douces favorisant l'attractivité	Artificialisation trop forte des terres agricoles

Envoyé en préfecture le 13/03/2020

Reçu en préfecture le 13/03/2020

Affiché le



ID : 059-200041960-20200309-CC_2020_023-DE

ANNEXES

Annexe 1 – Sites BASIAS du territoire intercommunal

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
NPC5912644	NETREL anc. SERTIRU	Décharge d'Abancourt	ABANCOURT	Ne sait pas	Pollué connu
NPC5902529	OCHIN Ferdinand (Ets.)	Scierie	ATTICHES	Activité terminée	Inventorié
NPC5902530	CONSEIL de FABRIQUE de l'EGLISE d'ATTICHES	Eglise d'Attiches (fabrique de l')	ATTICHES	Activité terminée	Inventorié
NPC5907374	DUBAR Albert	Garage et station service	ATTICHES	Activité terminée	Inventorié
NPC5907375	S.A. Euroland, Ex MASQUELIER (Ets SARL)	Manufacture de jouets pour enfants ("La Reine")	ATTICHES	Activité terminée	Inventorié
NPC5907549	BLOMME Roger	vieux métaux, ferrailles, casse-auto, vieux métaux	ATTICHES	Activité terminée	Inventorié
NPC5907710	Pasbecq Philippe, CIMMA Aldo	Garage	ATTICHES	En activité	Inventorié
NPC5950241	PAPROCKI Henri	Garage	ATTICHES	Activité terminée	Inventorié
NPC5950243	VANHAVERBEKE	Transporteur	ATTICHES	Activité terminée	Inventorié
NPC5903164	Ets CAMBIER (Semences)		AUCHY-LEZ-ORCHIES	En activité	Inventorié
NPC5902220	DEWAS COUPLÉ J. (SARL) succède à	Tannerie	AVELIN	Partiellement réaménagé et	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
	GADENNE Pierre (Ets)			partiellement en friche	
NPC5906348	DEMESSANCE-HOUZE Marcel (Ets)	Garage et Station service	AVELIN	Partiellement réaménagé et partiellement en friche	Inventorié
NPC5906766	TOTAL Raffinage Distribution SA succ à Pétroles PURSAN (Sté des)	Relai TOTAL du Croquet	AVELIN	En activité	Inventorié
NPC5907098	SAUVAGE Roger (Entreprise)	Garage automobile	AVELIN	En activité	Inventorié
NPC5907101	AVERY INTERNATIONAL FRANCE SA succède à NOR SA	Imprimerie	AVELIN	En activité	Inventorié
NPC5907103	BOOSTIK FINDLEY Ex ATO FINDLEY, Ex CECA S.A. (en 1987), ARBRISSEAU SADER S.A. (en 1974)	Fabrique de colle	AVELIN	En activité	Inventorié
NPC5907104	DOUBLET (S.A. des Ets)	Usine d'assemblage de métaux par soudure	AVELIN	En activité	Inventorié
NPC5907107	DELGRANGE (Ets) en 1972. Auparavant AVEZ (Ets)	Sièges L. DELGRANGE Salons - Rustique - Style- Moderne	AVELIN	Activité terminée	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
NPC5907127	DURIEZ (S.A.R.L.)	Atelier de travail du bois	AVELIN	En activité	Inventorié
NPC5907143	S.A. AUTINOR LOGILIFT, Ex LOGILIFT SA	Usine LOGILIFT	AVELIN	En activité	Inventorié
NPC5907146	AUTINOR-LOGILIFT (à partir de 1995). LOGILIFT S.A. (jusqu'en 1998)	usine LOGILIFT	AVELIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5907148	HUYS-HEUNET succ à Hermez Jacquant	entreprise de travaux publics anc. tannerie	AVELIN	En activité	Inventorié
NPC5907149	DESCAMPS Jean-Louis	Serrurerie, Ferronnerie	AVELIN	En activité et partiellement réaménagé	Inventorié
NPC5907154	SACAP	Industrie du caoutchouc, produits chimiques	AVELIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5907160	SAFETY KLEEN FRANCE S.A.	Centre de traitement	AVELIN	En activité	Inventorié
NPC5907163	TILLIE anciennement TILIMMO anciennement Tupos Graphic SA	Imprimerie et fabrique d'étiquettes	AVELIN	En activité	Inventorié
NPC5950365	Chambre de commerce et d'industrie	DLI - Aéroport	AVELIN	En activité	Inventorié
NPC5952092	S.C.I Le Folain	Station service BP	AVELIN	En activité	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
NPC5902154	MOUCHON N., TRESORIER I., DOUCE D., MEKIL C., VIGIER PECQUEUR M., LEPAN C., ex DEREGNAUCOURT Jules-MERLIO (Ets.)	Cabinet médical, ex Boucherie	BERSEE	Activité terminée	Inventorié
NPC5902155	VERCHAIN (Ets.)		BERSEE	Ne sait pas	Inventorié
NPC5902767	VALLOIS Rémy (Ets.) anciennement	Médiathèque et Caserne des Pompiers, ex Garage de machines agricoles	BERSEE	Activité terminée	Inventorié
NPC5907492	Favier Roger, Ex LESAFFRE Léon	Station service et café "Pierrot"	BERSEE	Activité terminée	Inventorié
NPC5907723	STRATIFORME	Plastique (usine de matières)	BERSEE	En activité	Inventorié
NPC5951304	GAE Semences, Ex Maison André Blondeau (SA)	Sélectionneur et producteur de semences	BERSEE	Activité terminée	Inventorié
NPC5951404	SARL Longuepe et Cie	Atelier de travail des métaux	BERSEE	Activité terminée	Inventorié
NPC5900089	SARL Flond et Cie succédant à P. Bernard et G. Flond	Fabrique de Blanc de Zinc	BEUVRY-LA- FORET	Activité terminée	Inventorié
NPC5900090	Société d'Etudes chimiques	et d'application	BEUVRY-LA- FORET	En activité	Inventorié
NPC5902970	PHARMAPHAC. Anc. SOCOPHAC	Usine de coton	BEUVRY-LA- FORET	Activité terminée	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
NPC5903234	Lucien HOEL	Entreprise de travaux publics	BEUVRY-LA-FORET	Activité terminée	Inventorié
NPC5903280	Desaulty Roland puis Ets DESAULTY Alain (le fils)	charbon, fuel	BEUVRY-LA-FORET	En activité	Inventorié
NPC5903369	M. et Mme OSTI	Station service	BEUVRY-LA-FORET	Activité terminée	Inventorié
NPC5907365	BP (Société française de pétroles) anciennement	Station service BP	BOURGHELLES	Activité terminée	Inventorié
NPC5902147	B. Peronne	Teinturerie	BOUVIGNIES	Ne sait pas	Inventorié
NPC5902552	WATTRELOT Pierre-François (Ets.)	Tannée (atelier de combustion de la)	CAMPHIN-EN-CAREMBAULT	En activité	Inventorié
NPC5902553	GRAVELAINE (Ets.)	Engrais (dépôt d')	CAMPHIN-EN-CAREMBAULT	En activité	Inventorié
NPC5902554	DELANNOY Charles succédant aux Ets.DELACOURT J.Philippe (Ets.)	Tannerie	CAMPHIN-EN-CAREMBAULT	Partiellement réaménagé et partiellement en friche	Inventorié
NPC5906372	DELFORGE Etienne	Ebénisterie	CAMPHIN-EN-CAREMBAULT	Activité terminée	Inventorié
NPC5950988	Café des Sports, ex MASQUELIER Michel	Station service Elan	CAMPHIN-EN-CAREMBAULT	En activité	Inventorié
NPC5951442	SARL transports Grawin, ex Communauté Boulonaise de	Ste de Transports-Station Service	CAMPHIN-EN-CAREMBAULT	En activité	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
	distribution (C.B.D.)				
NPC5902550	LABY (Ets.)	Tannerie	CAMPHIN-EN-PEVELE	Ne sait pas	Inventorié
NPC5902551	DARRAS Jean-Baptiste (Ets.)	Forge	CAMPHIN-EN-PEVELE	Activité terminée	Inventorié
NPC5907469	VANNESTE André	Garage privé, et Garage et carrosserie	CAMPHIN-EN-PEVELE	Activité terminée	Inventorié
NPC5907744	CARIANE, ROBBE Ferdinand	Transports (garage de), Charbons	CAMPHIN-EN-PEVELE	Activité terminée	Inventorié
NPC5950329	Cornil Jean Pierre	Station service	CAMPHIN-EN-PEVELE	Activité terminée	Inventorié
NPC5951048	VAUMARTIN Danièle	Société de Transport	CAMPHIN-EN-PEVELE	Activité terminée	Inventorié
NPC5951492	Ste Vanpeer	Dépôts de déchets	CAMPHIN-EN-PEVELE	Ne sait pas	Inventorié
NPC5907494	CERISIER Rémy	Fruits et primeurs, garage	CAPPELLE-EN-PEVELE	Ne sait pas	Inventorié
NPC5907553	DHAINAULT, ex BUCAMP Raymond	Garage Renault, ex Station service, garage	CAPPELLE-EN-PEVELE	En activité	Inventorié
NPC5907843	CROMBET LECOFFE	Engrais (fabrique de)	CAPPELLE-EN-PEVELE	Ne sait pas	Inventorié
NPC5950719	Bernard Masset	Plomberie-Ferronnerie	CAPPELLE-EN-PEVELE	Activité terminée	Inventorié
NPC5950817	SARL Florimond Desprez, EX	Semences sélectionnées	CAPPELLE-EN-PEVELE	En activité	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
	Florimond-Desprez Veuve et fils				
NPC5952292		Décharge sauvage	CAPPELLE-EN- PEVELE	Activité terminée	Inventorié
NPC5952214	LESAGE	Industrie de la viande	CHEMY	En activité	Inventorié
NPC5900110	CARON René succédant à Ets. HOVART	Cafetier	COBRIEUX	Activité terminée	Inventorié
NPC5902026	Camelot-Poupart	fabrique d'engrais	COUTICHES	Ne sait pas	Inventorié
NPC5903370	Paul DEREGNAUCOURT puis Marc DUBUS	atelier peinture	COUTICHES	Activité terminée	Inventorié
NPC5900141	HANSELIN-HASSE / HASSE (Ets.)	Blanchisserie	CYSOING	Activité terminée	Inventorié
NPC5900142	FOURLEGNE G. et fils S.A., ex LADREYT (Ets.)	Plastique (usine de), ex Teinturerie et tissage	CYSOING	Activité terminée	Inventorié
NPC5902396	GOSSET (Ets.)	Usine à gaz	CYSOING	Activité terminée	Inventorié
NPC5902397	DESMENAY Félix (Ets.)	Cimenterie	CYSOING	Activité terminée	Inventorié
NPC5902398	DUFLOT S. (Ets.)	Teinturerie	CYSOING	Ne sait pas	Inventorié
NPC5902399	DUMOULIN Léandre (Ets.)	Corroirie	CYSOING	Ne sait pas	Inventorié
NPC5902400	EDF/ GDF, ex LEMEUNIER et WINKERT (Maison)	Agence Technique	CYSOING	Activité terminée	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
		Clientèle, ex Usine à gaz			
NPC5902401	LOUDART MASQUELIER (Ets.)	Tannerie / gazomètre	CYSOING	Ne sait pas	Inventorié
NPC5902402	RIGAUT Louis (Ets.)	Tannerie	CYSOING	Activité terminée	Inventorié
NPC5902403	EDMOND et ARMAND (Ets.)	Usine à gaz	CYSOING	Activité terminée	Inventorié
NPC5906243	DELSALLE, DEVIANNE (Ets.)	Garage Fiat, ex Garage et station essence Shell	CYSOING	En activité	Inventorié
NPC5906272	DENEUVILLE Albert (Ets.)	Garage et station service	CYSOING	En activité et partiellement réaménagé	Inventorié
NPC5906705	DELSALLE Xavier ex DUPONT Léon	Station service- Garage	CYSOING	En activité	Inventorié
NPC5906741	BERGEROT (SARL des anciens Ets)	Tissage (atelier de)	CYSOING	En activité	Inventorié
NPC5907404	DELSALLE Joseph anciennement	Menuiserie	CYSOING	Activité terminée	Inventorié
NPC5907461	MOYEN Marcel (Ets) anciennement	Centre Lebas 42, ex Teinturerie de FIVES	CYSOING	Activité terminée	Inventorié
NPC5907568	MARCHAND (pour la commune de Cysoing)	Décharge d'ordure ménagères	CYSOING	Activité terminée	Inventorié
NPC5907659	MARGAT Robert	Ferraille (dépôt de)	CYSOING	Ne sait pas	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
NPC5950831	SARL Jonville, EX SARL D.R.V., anc. Sté Cayez	Décharge industrielle	CYSOING	Activité terminée	Inventorié
NPC5951376	Imprimerie SIAG	Imprimerie	CYSOING	Activité terminée	Inventorié
NPC5951390	SCI Les Grandes Patures	Garage	CYSOING	Activité terminée	Inventorié
NPC5951403	Descatoire Emile	Garage Renault	CYSOING	En activité	Inventorié
NPC5952195	EDF-GDF	Usine de gaz	CYSOING	En activité	Inventorié
NPC5950622	Transports Pluviaud S.A.	Ste de Transports	ENNEVELIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5951021	Société de travaux régionaux STR Huys		ENNEVELIN	Ne sait pas	Inventorié
NPC5951230	De Araujo Gérard, Ex Druart-Bombe Marie Louise	Chantier de récupération de métaux	ENNEVELIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5951297	TEMPERMAN Marie-Louise	Café-station service	ENNEVELIN	En activité	Inventorié
NPC5951411	Ste Demanghon Georges	Décharge d'Ordures Ménagères	ENNEVELIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5952291		Décharge sauvage	ENNEVELIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5907412	LECOUFFE-PAYELLE Octave	Garage et station service	GENECH	Activité terminée	Inventorié
NPC5907788	Decottignies, ex SALEMBIEZ	Photographe, ex Brasserie	GENECH	Activité terminée	Inventorié
NPC5907789	DORMY Louis	Tannerie	GENECH	Activité terminée	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
NPC5950773	TOTAL,EX S.A. Fina France	Station service	GENECH	En activité	Inventorié
NPC5950911	TOTAL, Sté Elf France	Station service	GENECH	En activité	Inventorié
NPC5951232	Ets. LECOUFFE - DARRAS (SARL)	Décapage Industriel	GENECH	En activité	Inventorié
NPC5951466	Communauté de Communes du pays du Pévèle	Déchetterie	GENECH	En activité	Inventorié
NPC5906331	BUISSETTE Albert (Ets)	Chaudronnerie	GONDECOUR T	Activité terminée	Inventorié
NPC5906333	JACQUART Marcel (Ets)	"MECANIQUE EN GENERAL"	GONDECOUR T	Activité terminée	Inventorié
NPC5906335	METALL PLUS (en 1997). LELEUX & Cie (S.A.R.L.) succ. à DESBIENS Jean-Baptiste	Savonnerie - Stéarinerie	GONDECOUR T	Activité terminée	Inventorié
NPC5906337	PENNEQUIN Omer (Ets)	Atelier de réparation (machines agricoles)	GONDECOUR T	Activité terminée	Inventorié
NPC5906826	ESSO (SAF), Wartelle (M) succ à Dehaynin Robert succ à Dehaynin Paul	station service SAF ESSO Wartelle anc Garage Dehaynin	GONDECOUR T	En activité et partiellement réaménagé	Inventorié
NPC5906878	Gadenne Cornaille (SARL des Ets)	Huilerie - Savonnerie	GONDECOUR T	Activité terminée	Inventorié
NPC5906879	Melgad (Laboratoire), Fabrication	Laboratoire Melgad, SFDPI	GONDECOUR T	Activité terminée	Pollué connu

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
	Distribution de Produits Industriels (Société)				
NPC5906886	Buissette Albert Ets	chaudronnerie	GONDECOURT	Activité terminée	Inventorié
NPC5906901	Ledru Etienne	Dépôt charbon, fuel	GONDECOURT	Partiellement réaménagé et partiellement en friche	Inventorié
NPC5906902	TARNord SARL (Techniques et Applications Routières du Nord)	Usine TARNord	GONDECOURT	En activité et partiellement en friche	Inventorié
NPC5906945	Air Liquide SA	Usine Air Liquide	GONDECOURT	Activité terminée	Inventorié
NPC5906964	MAKOS (Transport) succ à Daniel Samier	Transport MAKOS succ à Garage Samier	GONDECOURT	En activité	Inventorié
NPC5906972	JONCQUEZ Frères (SA des Ets) en 1975	Atelier de travail du bois	GONDECOURT	En activité et partiellement réaménagé	Inventorié
NPC5906995	ISD environnement succ à ATE Seprepur (Sté) succ CHAUDROFRANCE	Chaudronnerie	GONDECOURT	En activité	Inventorié
NPC5906998	TILMAN Léon (Ets)	Garage automobile	GONDECOURT	Activité terminée	Inventorié
NPC5906999	Metall Plus succ à Gondécourt (Sté Industrielle de)	Metall Plus succ à Fabrique de	GONDECOURT	Activité terminée	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
		produits lessiviels			
NPC5907004	Bosquelle Ets (S.A.R.L.)	Garage Renault et casse automobiles	GONDECOUR T	Activité terminée	Inventorié
NPC5907005	Ets Catry / BOURIGEAUD INDUSTRY E.U.R.L. en 1997. Bourigeaud (SA Ets Julien) en 1990.	Usine chimique, fabrication d'additifs pour peintures	GONDECOUR T	En activité	Inventorié
NPC5907008	CATRY (S.A. des Ets)	Usine de peintures	GONDECOUR T	En activité	Pollué connu
NPC5907009	LEMAHIEU (Sté des huiles) en 1978. LEMAHIEU G. (Ets) en 1975	Raffinerie d'huiles minérales SHL	GONDECOUR T	En activité et partiellement en friche	Pollué connu
NPC5907010	Sté VISTEON SYSTEME INTERIEUR succ à Plastic Omnium succ à REYDEL Automobiles S.A. en 1993. REYDEL (S. A. des anciens Ets) en 1978	Fabrication d'habitacle auto	GONDECOUR T	En activité et partiellement réaménagé	Pollué connu
NPC5907040	Ste de Transports Chuffart, Ex La Brûlerie (SCI)	Dépôt de liquides inflammables	GONDECOUR T	En activité et partiellement réaménagé	Inventorié
NPC5907086	TECHNITOLE S.A. succ à S.C.I.A.M	Atelier de tôlerie	GONDECOUR T	En activité	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
NPC5907090	NORD ASPHALTE S.A.R.L. succ. à NOREY S.A.R.L.	NORD ASPHALTE	GONDECOURT	En activité et partiellement réaménagé	Inventorié
NPC5907095	NICOLLE (Entreprise Jean-Michel)	Garage, peinture Peugeot	GONDECOURT	En activité	Inventorié
NPC5907116	PLANQUE Albert Ets	Garage	GONDECOURT	Activité terminée	Inventorié
NPC5907121	Eaux du Nord (Sté des)	Station d'épuration	GONDECOURT	En activité	Inventorié
NPC5907138	MARAIS (S.C.I.)	Fabrication d'éléments en métal pour la construction	GONDECOURT	Activité terminée	Inventorié
NPC5907153	Christian Serge	casse automobiles	GONDECOURT	Activité terminée	Inventorié
NPC5907158	ISERCO	Fonds vibrants	GONDECOURT	En activité	Inventorié
NPC5907164	METALL PLUS (EURL)	Triage de métaux non ferreux	GONDECOURT	Activité terminée	Inventorié
NPC5907178	ROHART Francis et ROHART Bernard	Stockage de métaux, casse automobiles et réparation de machines agricoles	GONDECOURT	Activité terminée	Inventorié
NPC5950079	Samier Daniel (transport)	Garage	GONDECOURT	Activité terminée	Inventorié
NPC5951906	Ste des Cercueils du Nord (S.A.)	Usine de fabrication de cercueils	GONDECOURT	En activité	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
NPC5952009	MAGENORD	Stockage d'archives	GONDECOURT	En activité	Inventorié
NPC5952099	Ets Gustave STEVERLYNCK	Fabrication de savons	GONDECOURT	En activité	Inventorié
NPC5952101	SARL IPS (International Pneu Service)	Négoce et de stockage pneus	GONDECOURT	En activité	Inventorié
NPC5902196	WARTELLE-BONIFACE (Ets.)	Blanchisserie	HERRIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5907088	Chuffart (Scté de transport) Chuffart (Scté de transport)	Transport CHUFFART	HERRIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5907754	DESAILLY	Colle forte (fabrique de)	HERRIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5950366	LIGNY Robert	Station service-garage	LA NEUVILLE	En activité	Inventorié
NPC5902438	Ets Trublin et Cie	ex-Tannerie	LANDAS	En activité	Inventorié
NPC5902439	Duchêne	Chaudronnerie	LANDAS	Ne sait pas	Inventorié
NPC5903003	Commune de Landas	dépôt d'immondices	LANDAS	En activité	Inventorié
NPC5903004	Ets R. Vancoillie		LANDAS	Activité terminée	Inventorié
NPC5903216	SA Minoteries Fromendor	Minoterie	LANDAS	Activité terminée	Inventorié
NPC5903247	Ets TURLURE (gaz, fuel, charbon)	Dépôt charbon, fuel	LANDAS	En activité	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
NPC5907637	HAVEZ (Mme) anciennement	Café de la place, ex Station service	LOUVIL	Activité terminée	Inventorié
NPC5907344	LEMAHIEU et Cie (Sté)	Sablière, carrière	MERIGNIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5907473	HOUZE HENNION	Erang communal, ex Charbon et hydrocarbure	MERIGNIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5950565	Ets Capon	Décharge de gravats- Ets de Démolition	MERIGNIES	Ne sait pas	Inventorié
NPC5950807	Cie générale de Chauffe	ALEFPA	MERIGNIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5952051	Société ROXANE NORD	Unité d'embouteillage d'eau de source	MERIGNIES	En activité	Inventorié
NPC5900774	FONTENIER GEORGES succédant à Gaston FONTENIER (Ets)	Garage	MONS-EN-PEVELE	Activité terminée	Inventorié
NPC5906712	FLINOIS et Cie (Ets)	Mécanique général (atelier de)	MONS-EN-PEVELE	En activité et partiellement réaménagé	Inventorié
NPC5907474	KAZMIERCZAK	Métaux (atelier de travail des)	MONS-EN-PEVELE	Activité terminée	Inventorié
NPC5907475	S.A Mons en pevele Distribution (Shopi), Ex LAURENT Didier, Ex PASBECQ Jean	Station service, ex Garage et station service	MONS-EN-PEVELE	En activité et partiellement réaménagé	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
NPC5951427	S.A. Ste des Eaux du Nord	Usine de production d'eau potable	MONS-EN-PEVELE	En activité	Inventorié
NPC5952134	Sté des Eaux du Nord	Réservoir de Mons CUDL	MONS-EN-PEVELE	Ne sait pas	Inventorié
NPC5952136	Sté des Eaux du Nord	Réservoir de Mons Flers	MONS-EN-PEVELE	Ne sait pas	Inventorié
NPC5952138	S.A MOMONT-HENNETTE et Fils	Semence agricole	MONS-EN-PEVELE	En activité	Inventorié
NPC5906378	Meulemans P., ex POTIER-Robert (J.)	Menuiserie	MOUCHIN	En activité	Inventorié
NPC5907476	SHELL BERRE (Soc. des pétroles) anciennement	Bar "MEMPHIS, ex Station service	MOUCHIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5907797	CONRATTE	Tannerie	MOUCHIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5952007	inconnue	Dépôt à Mazout	MOUCHIN	Ne sait pas	Inventorié
NPC5903346	Ets Alfred PAYAGE	Dépôt FUEL, CHARBON	NOMAIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5900800	Manufacture de faïences & porcelaines de Saint-Amand & Hamage	ancienne faïencerie du Moulin des Loups	ORCHIES	Activité terminée	Pollué connu
NPC5900801	Loiset/Lepers		ORCHIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5900802	Huiles et graisses Descatoire		ORCHIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5900803	Chicorée Leroux		ORCHIES	En activité	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
NPC5902475	DUVINAGE	CHAUDRONNERIE	ORCHIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5902477	DEGOUY Jules	Atelier de serrurerie	ORCHIES	Ne sait pas	Inventorié
NPC5902478	CORDONNIER-JACQUART puis Albert Cordonnier et Cie (SARL)	Chaudronnerie	ORCHIES	En activité	Inventorié
NPC5902479	E. CARLIER	FABRIQUE D'ENGRAIS	ORCHIES	Ne sait pas	Inventorié
NPC5902480	BUTEZ-DEROSNE	Clouterie	ORCHIES	En activité	Inventorié
NPC5902481	R.V.I. succédant au garage RIVIERE	Usine chimique puis garage	ORCHIES	En activité	Inventorié
NPC5902483	SA de Cartonnerie et papeterie du pont d'Orchies :	Fabrique de cartons	ORCHIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5902484	LHERMINE ET CIE SA	fabrique de céramique	ORCHIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5902485	François PANAYE	FONDERIE DE FER	ORCHIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5902487	LAUREYS FRERES	Fabrique de vernis	ORCHIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5902488	HERBO	TANNERIE	ORCHIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5902489	HENNO en 1894	Corroierie en 1894 puis Garage et Station service	ORCHIES	En activité	Inventorié
NPC5902490	GRUYELLE-CABY	Fabrique de potasse	ORCHIES	Activité terminée	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
NPC5902945	René GARIN en 1950	station service + garage	ORCHIES	En activité	Inventorié
NPC5902946	HOSPICES D'ORCHIES (année 50 à 80)	Maison de retraite	ORCHIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5902982	STE BIENVENU-SPITAELS	Menuiserie	ORCHIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5903005	René Maître (TOTAL) en 1951 puis Declene en 1957	supermarché, Station Service	ORCHIES	En activité	Inventorié
NPC5903006	SAVONNERIE ET PRODUITS CHIMIQUES DE FLANDRES	Savonnerie	ORCHIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5903007	Jean BRUNEEL	station service	ORCHIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5903009	Ets GOSSELIN DURIEZ	Atelier casse fonte	ORCHIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5903013	Chicorée LEROUX	ancienne usine à gaz	ORCHIES	En activité	Inventorié
NPC5903099	COURCOL	Menuiserie	ORCHIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5903127	Noël VAN DE KERKHOVE	STATION SERVICE	ORCHIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5903138	GAZ DE FRANCE	Station gazométrique	ORCHIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5903162	Henri Rivière Fils (en 1951)	station service en 1951 puis	ORCHIES	En activité	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
		menuiserie en 1998			
NPC5903181	Paul Thieffry en 1959 puis LEROUX	Dépôt d'essence	ORCHIES	En activité	Inventorié
NPC5903348	Auguste CADET	GARAGE DE FLANDRES	ORCHIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5903349	Ets HAVEZ	transport et dépôt de fuel	ORCHIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5900805	Cie des mines d'Ostricourt, HBNPC, groupe d'Oignies	Fosse n°7 d'Oignies - usine à boulets - terril 108	OSTRICOURT	Activité terminée	Inventorié
NPC5902312	COILLE & BLONDEAU (Ets)	Scierie	OSTRICOURT	Activité terminée	Inventorié
NPC5906395	LOYER-BUCAMP Vve (Ets)	Atelier de chaudronnerie et forgeage pour mines	OSTRICOURT	Activité terminée	Inventorié
NPC5906793	Woznica Didier, Ex STEFANSKI Simon (Ets)	Station service	OSTRICOURT	Activité terminée	Inventorié
NPC5907345	Garage Opel ex : VELLEMAN Bernard, anc. COURTECUISE Ferdinand (Ets)	Station service et garage Simca	OSTRICOURT	En activité	Inventorié
NPC5907346	KOLECZKO Léon (Ets)	Garage et station service du Centre	OSTRICOURT	En activité et partiellement réaménagé	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
NPC5907530	GUICHAUX Claude (Ets)	Garage, carrosserie, peinture	OSTRICOURT	Activité terminée	Inventorié
NPC5907748	Cie des Mines d'Ostricourt, HBNPC, groupe d'Oignies	Fosse n°6 d'Oignies, terril 119 et 120	OSTRICOURT	Partiellement réaménagé et partiellement en friche	Inventorié
NPC5950286	Van Aughem Gérard	Fabrique de meuble	OSTRICOURT	Activité terminée	Inventorié
NPC5951450	S.A. GALPAL (Intermarché)	Station service	OSTRICOURT	En activité	Inventorié
NPC5952059	Nobel explosifs France	Dépôt d'explosifs	OSTRICOURT	En activité	Inventorié
NPC5952256	DUBUIS	Carrière	OSTRICOURT	Ne sait pas	Inventorié
NPC5952257	Nouvelle SICEM	Carrière	OSTRICOURT	Ne sait pas	Inventorié
NPC5952276	H.B.N.P.C.	décharge sauvage	OSTRICOURT	Partiellement réaménagé et partiellement en friche	Inventorié
NPC5900212	FREMICOURT et Cie (SA des Ets G.)	Filature, corderie, câblerie	PHALEMPIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5900809	HENRY Emmanuel, ex FLAMENT (Ets)	Menuiserie, ébénisterie; ex Tannerie	PHALEMPIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5900810	POLLART (Ets)	Gazomètre	PHALEMPIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5903636	Crédit du Nord, Star presse; ex	Banque, librairie, pâtisserie; ex	PHALEMPIN	Activité terminée	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
	MOLHANT-MONNET (Ets)	Tannerie Molhant			
NPC5906253	Vandeputte, ex DRION Yves	Clinique vétérinaire, ex Agricole (exploitant)	PHALEMPIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5906310	COLAS (société routière)	Station service	PHALEMPIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5906728	AUPET (les Ets)	Paniers métalliques (Fabrique de)	PHALEMPIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5906732	GESLOT (P.)	Métaux (Fabrique de)	PHALEMPIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5907366	GESLOT, ex FAVIER (Ets SA)	Chaudronnerie industrielle, tuyauterie	PHALEMPIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5907423	DANNEL (Ets) anciennement	Station AZUR	PHALEMPIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5907490	WARTELLE André anciennement	Pharmacie, ex Garage et peinture	PHALEMPIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5907661	STEVENS MINJEAN Paulette	Garage	PHALEMPIN	En activité	Inventorié
NPC5907798	BOULANGER et TURBELIN (Florimond et Auguste)	Colle (fabrique de)	PHALEMPIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5907807	BAILLEUL Edmond	Colle gélatine (fabrique de)	PHALEMPIN	Activité terminée	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
NPC5907808	SOCIETE GENERALE AUTOMOBILE ELECTRIQUE DU NORD	Dynamos (fabrique de)	PHALEMPIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5907865	LEGRIN (Ets), ex DEMON Arthur	?, ex Maréchalerie	PHALEMPIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5950389	Imeris Toiture, ex SA comptoir tuilier du Nord	Tuilerie	PHALEMPIN	En activité	Inventorié
NPC5950794	Dannel Bernard	Garage- Station service	PHALEMPIN	En activité	Inventorié
NPC5951097	Chouett'Pressing	Pressing	PHALEMPIN	Activité terminée	Inventorié
NPC5952061	FAVIER SA	Atelier de travail des métaux	PHALEMPIN	Partiellement réaménagé et partiellement en friche	Inventorié
NPC5952139	SAS Neo Pak'Europe	réparateur de matériels de manutention	PHALEMPIN	En activité	Inventorié
NPC5991130	STATION BP	STATION BP AUTOROUTE A1	PHALEMPIN	En activité	Traité
NPC5903982	NORTEX (Sté)	Chimique (industrie)	PONT-A-MARCQ	Activité terminée	Inventorié
NPC5906252	WALLEZ & Cie (Ets.)	Garage et station service	PONT-A-MARCQ	Activité terminée	Inventorié
NPC5906254	INTERINDUSTRIE (Sté)	Chimique (usine)	PONT-A-MARCQ	Activité terminée	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
NPC5906264	MOREAU Roger, anc. LEDOUX Michel (Ets.)	Station service ESSO	PONT-A-MARCQ	Activité terminée	Inventorié
NPC5906265	ANTAR (SA d'EXPLOITATION PETROLIERES)	Station service ANTAR	PONT-A-MARCQ	Activité terminée	Inventorié
NPC5906285	SHELL BERRE (Sté des Pétroles)	Essence, Dépôt de carburant SHELL BERRE pour la Filling Station Sise	PONT-A-MARCQ	En activité	Inventorié
NPC5906396	FLANDRES ESSENCE (Sté)	Station service	PONT-A-MARCQ	Activité terminée	Inventorié
NPC5907424	THUILLEZ Jean (Ets)		PONT-A-MARCQ	Activité terminée	Inventorié
NPC5907425	SEMIP (S.A)	Fabrication d'éléments en béton	PONT-A-MARCQ	Activité terminée	Inventorié
NPC5907529	Ste Promodes, ex CHAVAL (Ets SA)	Station service Champion, Ex Meuble métallique (fabrique de)	PONT-A-MARCQ	En activité	Inventorié
NPC5907531	AGFA GEVAERT (SA) succ. à INDUSTRIE PHOTOGRAPHIQUE SA succ. à UNION BANCAIRE du NORD (Société)	photos (fabrique de) Importateur des produits AGFA et Industrie photographique	PONT-A-MARCQ	En activité	Inventorié
NPC5907799	SIX Henri	Tannerie	PONT-A-MARCQ	Activité terminée	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
NPC5907800	Technoplastique (S.A), ex-MASQUELIER (SARL Louis) succ.à LEFEBVRE Léon	Corroierie et moulage de plastiques succ. à Caoutchouc et pneumatiques (fabrique de)	PONT-A-MARCQ	Partiellement réaménagé et partiellement en friche	Inventorié
NPC5907801	HUE-GUETEMME	Tannerie corroierie	PONT-A-MARCQ	Activité terminée	Inventorié
NPC5907802	GUETEMME Jules	Tannerie.	PONT-A-MARCQ	Activité terminée	Inventorié
NPC5907803	GUESEMME Frères	Tannerie	PONT-A-MARCQ	Activité terminée	Inventorié
NPC5907804	DESTRIEZ	Caoutchouc (fabrique de)	PONT-A-MARCQ	En activité	Inventorié
NPC5907805	CABRE-DEUGREMONT	Tannerie	PONT-A-MARCQ	Activité terminée	Inventorié
NPC5907806	VAUBAN-DUFLOT	Tannerie	PONT-A-MARCQ	Activité terminée	Inventorié
NPC5950386	M. Jean Thuilliez	Dépôt fuel-charbon-gaz	PONT-A-MARCQ	Activité terminée	Inventorié
NPC5950394	Ets Albert et Gérard MARCHAND	Manufacture de confections	PONT-A-MARCQ	Activité terminée	Inventorié
NPC5950721	Société Shell Française, anc. Leleu Michel	Station service	PONT-A-MARCQ	Activité terminée	Inventorié
NPC5951344	ELF France (S.A)	Station service	PONT-A-MARCQ	Partiellement réaménagé et partiellement en friche	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
NPC5951496	Pevele Automobile ex Picquet	Garage Renault	PONT-A-MARCQ	En activité	Inventorié
NPC5903269	Ets Paul LAURENT	Dépôt Charbon fuel	SAMEON	Activité terminée	Inventorié
NPC5900825	DUMONT Gaston (Ets)	Dépôt et vente de carburant	THUMERIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5900826	MOREL (Ets)	Dépôt butane et chaudronnerie	THUMERIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5903708	TEREOS ex Sté BEGHIN SAY(S.A.)	Sucrierie, raffinerie et entrepôt	THUMERIES	En activité	Inventorié
NPC5904270	MECA SERVICE ex ROULEZ A. (Ets)	garage MECA SEVICE	THUMERIES	En activité	Inventorié
NPC5907388	Pasbecq, anc. LACANTE Gaston (Ets)	Station service	THUMERIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5951455	S.A. Deuneulin	Produits Agricole-Engrais	THUMERIES	En activité	Inventorié
NPC5951462	Syndicat intercommunal des odures ménagères (S.I.R.I.O.M)	Déchetterie	THUMERIES	En activité	Inventorié
NPC5951477	Beghin Say, ex Eridania Beghin Say	Décharge	THUMERIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5952005	Garage Jean Fontaine	Garage Jean Fontaine	THUMERIES	En activité	Inventorié
NPC5952006	Supermarché Champion	Station service Champion	THUMERIES	En activité	Inventorié
NPC5950212	Decarnin Jules	Station service	TOURMIGNIE S	Ne sait pas	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
NPC5902621	Imerys Toiture, Ex Huguenot-Fenal S.A., Ex Céramiques du Beauvaisis "Les tuileries de Libercourt" (Ets.), anc. NORGUET (Ets.)	Tuilerie	WAHAGNIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5902622	BACARY (Ets.)	Graisse industrielle (fabrique de)	WAHAGNIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5902623	TURBELIN J. Baptiste (Ets.)	Fours à chaux	WAHAGNIES	Ne sait pas	Inventorié
NPC5907308	BRESCHARD (Jean-Marc)	Mécanique (atelier de)	WAHAGNIES	En activité	Inventorié
NPC5907440	COQUANT Ets S.A	Chaudronnerie	WAHAGNIES	En activité	Inventorié
NPC5907697	VANDENBROECK FLEURY	Tôlerie automobile, atelier de travail des métaux	WAHAGNIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5950227	Ets Cambier François	Atelier de réparation	WAHAGNIES	Ne sait pas	Inventorié
NPC5950871	Destouche Raymonde	Casse Automobile	WAHAGNIES	Activité terminée	Inventorié
NPC5950878	Garage Cornil, Ex FILIPEK Roger	Garage Pasteur	WAHAGNIES	En activité	Inventorié
NPC5951414	Van Herreweghe et VISTE Maurice	Récupération de métaux	WAHAGNIES	Activité terminée	Inventorié

N° Identifiant	Raison sociale de l'entreprise	Nom usuel	Commune principale	Etat d'occupation du site	Etat de connaissance
NPC5952176	Commune de Wahagnies	Décharge brute de résidus urbains	WAHAGNIES	Ne sait pas	Inventorié
NPC5952177	Ets Vanhaecke Vincent	Négoce de fuel (DLI) et charbon	WAHAGNIES	En activité	Inventorié
NPC5952268	SCILW	Garage Lefebvre	WAHAGNIES	En activité	Inventorié
NPC5952269	Ets Dièvert	Métallerie	WAHAGNIES	Ne sait pas	Inventorié
NPC5907307	HAVEZ	Quincaillerie	WANNEHAIN	Ne sait pas	Inventorié
NPC5907847	DESCANPS LEMAIRE		WANNEHAIN	Ne sait pas	Inventorié